

de la rue Beau.
 Sur proposition de M. le Communicaire bête,
 Résolu Approuvé par M. le Communicaire Villeneuve il est
 Résolu D'informe la Eastern Garage que cette
 permission ne peut être accordée que par
 règlement du Conseil.

Sur un rapport de l'Ingénieur en Chef.
 recommandant de payer à la Compagnie
 un compte de montant de \$ 5.91 pour travaux
 de sondage fait au tunnel de la rue St.
 Denis.

Sur proposition de M. le Communicaire bête,
 Résolu Approuvé par M. le Communicaire Anis, il est
 Résolu D'autoriser le paiement dudit compte à même
 l'appropriation votée pour l'élargissement
 du tunnel de la rue Saint-Denis.

Sur un rapport de l'Ingénieur Secrétaire.
 tendant de la Voie, concernant la demande
 faite par la Compagnie du Pacifique Cana
 dien pour lui permettre d'élever le niveau
 du passage sur blocs de sa voie de la rue
 Osborn, côté sud, en face de l'édifice
 occupé par la Dominion Express Company.

Sur proposition de M. le Communicaire bête,
 Résolu Approuvé par M. le Communicaire Anis, il est
 Résolu D'informe la Compagnie du Pacifique que
 la Ville n'a pas d'objection de fait de fait à
 sa demande pourvu que ce soit aux con
 ditions mentionnées dans le rapport de
 l'Ingénieur Secrétaire de la Voie, en
 date du 3 août courant.

Sur un rapport de l'Ingénieur Secrétaire.
 dont de la Voie, en réponse à une inter
 pellation de M. l'échevin Ward, au sujet
 du dépôt d'une certaine quantité de terre
 sur le côté nord de la rue Comte.

Sur proposition de M. le Communicaire bête,
 Approuvé par M. le Communicaire Villeneuve il est

Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil.

Sur un rapport de l'Ingénieur en Chef.
 en réponse à une communication de
 M. M. Robert & Dick, concernant le nivel
 lement de l'avenue Kingston.

Sur proposition de M. le Communicaire Villeneuve.
 Résolu Approuvé par M. le Communicaire bête, il est
 Résolu D'informe les requérants que le Bureau
 ne peut de ne pas être en position de payer
 cette année la rue Kingston, vu que la Com
 mission et le Comité réviseurs ont condam
 né la Ville à dépenser \$ 360,000.00 dans le
 quartier Notre-Dame de Grâce pour
 l'élargissement du Boulevard De la
 Casse.

Sur un rapport de l'Ingénieur Secrétaire.
 dont de l'Égoût, en réponse à une com
 munication de M. M. Stevenson & Jewell qui
 demandent de prolonger l'égoût de la Steine
 Avenue, dans le Parc McPherson.

Sur proposition de M. le Communicaire Villeneuve.
 Résolu Approuvé par M. le Communicaire bête, il est
 Résolu D'informe les requérants conformément audit
 rapport.

Sur un rapport de l'Ingénieur Secrétaire
 dont de la Voie, en réponse à une com
 munication de M. C. R. Edwards
 employé au laboratoire de l'usine de filtration
 qui demande une augmentation de salaire

Sur proposition de M. le Communicaire bête.
 Résolu Approuvé par M. le Communicaire Anis, il est
 Résolu D'informe M. Edwards que sa demande
 sera prise en considération lors de l'étude du
 prochain budget.

Sur un rapport de l'Ingénieur Secrétaire
 dont de la Voie, recommandant de permettre
 à la Montreal Light Heat & Power Company d'in
 viter sur la rue St. Moïse, entre les rues St. Antoine
 et Logaugettes.
 Sur proposition de M. le Communicaire bête,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De solliciter dans ledite recommanda-
tion et de faire rapport au Conseil en
consequence.

Soumis un rapport de l'Ingénieur Su-
rintendant des Egrites, transmettant les
renseignements demandés par M. l'Échevin
Laurier, dans une interpellation en date
du 21 février 1917.

Sur proposition de M. le Commissaire Lortie,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef
concernant la demande faite par M.
W. Duncan pour constituer un moulin
sur la rue Ontario.

Sur proposition de M. le Commissaire Lortie,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu D'informer M. Duncan que la dite
rue peut lui accorder et permettre tout
que la Commission des Chemins de fer n'aura
pas approuvé les plans du nouveau tunnel
de la rue Ontario.

Soumis une communication du Club
soumis St. Denis Nord. approuvant l'atti-
tude de M. M. les commissaires Lortie ainsi
sur la question de l'Aguedue

Sur proposition de M. le Commissaire Lortie,

Approuvé par M. le Commissaire Lortie il est
Résolu De déposer ledite communication aux
archives.

Soumis le dossier concernant la demande
faite par le Canadien Rolling Mills
pour la construction d'une voie d'évitement
sur la rue St. Patrice.

Sur proposition de M. le Commissaire Lortie,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est

Résolu D'informer le Canadien Rolling Mills que
le Bureau est informé que la courbe men-
tionnée dans sa lettre du 16 juillet 1917
n'est pas de 30 degrés, mais de 20 seule-
ment, et que si la Compagnie du Pa-
cifique ne voit pas jour à poser une
voie d'évitement selon le plan portant
la date du 20 mai 1917, la dite voie ne peut
accéder la permission demandée.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Approuvé par M. le Commissaire Lortie il est
Résolu D'inscrire le paiement des réclamations
suivantes, en fonds de secours.

Dame St. Germaine, jugement # 251.33 frais
à Meaiter Desautels, Bureau de la 147.00
Jos. Charbonneau, accident de travail 122.50
Stanislas Desautels, frais à Me L. A.

Ernest # 55.30
Chemment, Charbonneau Frais de
distributeur automatique 215.51

Leopold Barry, Frais de saisi de distributeur
automatique # 246.50

Leopold Barry, Frais de saisi de distributeur
automatique # 147.10

J. Doyon, Police acquitté 1,000.00
J. E. Bernard signification d'actes 4.05

Soumis un rapport de Directeur du Bureau
Municipal d'Hygiène, recommandant
le paiement des comptes suivants, pour frais
d'hospitalisation durant le deuxième trimestre
de l'année 1917, savoir:

Hopital Notre-Dame (St. Paul) # 3805.00
" Alexandra # 6015.00

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est
Résolu De présenter au Conseil, de voter les crédits
nécessaires pour le paiement de cette somme, (ex-
conomies réalisées sur le salaire de départe-
ment de Police.

Sur proposition de M. le Communicaire Villeneuve.
 Approuvé par M. le Communicaire Lortie il est
 Résolu De informer le Secrétaire de la Commission
 du Maire que le Bureau sera prêt à
 discuter les réclamations pendantes
 entre la Cité et la Commission, mercredi
 le 29 du courant, à midi et demi.

Sur un rapport de l'Ingénieur en
 chef transmettant la démission de M.
 Roméo Tardieu, comme ingénieur
 dans le département du service judiciaire
 et recommandant de remplacer ledit
 M. Tardieu par M. Paul de M.
 Prevost.

Sur proposition de M. le Communicaire Lortie,
 Approuvé par M. le Communicaire Villeneuve il est
 Résolu De accepter la démission de M. Tardieu
 à compter du 30 juin, et de nommer M.
 de M. Prevost à ladite position au salaire
 fixé au budget.

Sur un rapport de Malouin Comte-
 ginner, pour la semaine finissant le 4 août
 Sur proposition de M. le Communicaire Rose,

Approuvé par M. le Communicaire Lortie, il est
 Résolu De déposer ledit rapport aux Archives.

Sur un communiqué de l'Union
 mutuelle des Employés Civiques demandant
 de lui accorder l'usage du territoire des di-
 partements de la Ville, de l'Incendie, du
 Service et des plantes du département
 du Parc pour la parade de la Fête du
 Travail.

Sur proposition de M. le Communicaire Lortie,
 Approuvé par M. le Communicaire Lortie il est
 Résolu De transmettre copie de ladite communication
 aux chefs des départements intéressés avec
 instructions de faire droit à la demande y
 contenue.

Sur un extrait du procès verbal d'une
 séance du Conseil, tenu le 19 juillet 1917
 interpellation de M. l'échevin Rubenstein
 concernant la réparation aux trottoirs de la
 rue St. Laurent.

Sur proposition de M. le Communicaire Lortie
 Approuvé par M. le Communicaire Lortie il est
 Résolu De informer le Conseil en réponse que la répa-
 ration faite aux trottoirs de la rue St. Lau-
 rent, entre la rue Craig et Shebrook, n'a
 été que temporaire, la Cité ayant l'in-
 tention de reconstruire ledit trottoir.

Sur un rapport de l'Ingénieur Secrétaire-
 dant de la Ville, en réponse à une plainte
 de M. J. Hamilton, concernant le passage
 de James Hinkson.

Sur proposition de M. le Communicaire Lortie
 Approuvé par M. le Communicaire Lortie, il est
 Résolu De informer M. Hamilton que le crédit pour le
 passage de ladite rue a été voté en 1916 et
 que les travaux n'ont pu être exécutés par la
 faute de l'entrepreneur chargé de faire
 à la Cité les matériaux nécessaires pour la
 construction du passage et que la Cité ne
 empêcher cette œuvre d'être exécutée ces travaux
 pour ce qu'elle a en caisse faite le fonds
 nécessaire pour l'administration de la Ville.

Sur un extrait du procès verbal d'une
 séance du Conseil, tenu le 3 juillet 1917
 concernant les balances de crédits variés pen-
 dantes.

Sur proposition de M. le Communicaire Lortie
 Approuvé par M. le Communicaire Lortie il est
 Résolu De transmettre au Conseil le rapport de l'Inge-
 nier en chef, donnant les informations deman-
 dées.

Sur un rapport de l'Ingénieur Secrétaire-
 dant de la Ville, en réponse à une requête concernant

l'Etat de l'avenue Atwater entre les rues
Notre-Dame et St. Patrice.

Sur proposition de M. Lecomte
Approuve M. Lecomte ainsi il est
Résolu D'efforcer la requête que l'Etat se
peut pourvoir pour l'an prochain l'Etat
partir de l'avenue Atwater et que dans
l'intervalle elle le tient dans les meilleures
conditions possibles.

Sur un rapport de l'Ingénieur
sur l'Etat de l'égout sur la suite de ci-
dessus dont la construction d'in-
égout sur la rue Patrice.

Sur proposition de M. Lecomte
Approuve M. Lecomte ainsi il est
Résolu D'efforcer M. J. C. Desjardins que le
Bureau de l'égout a fait les
démarches nécessaires pour la construction
d'un égout sur la rue Patrice, mais
que le Conseil a refusé de voter l'argent
nécessaire.

Sur un rapport de l'Ingénieur en
Chef recommandant le paiement du salaire
de M. D. Guizard durant sa maladie.

Sur proposition de M. Lecomte
Approuve M. Lecomte ainsi il est
Résolu D'autoriser le paiement du salaire de M. Gu-
izard à même le crédit voté pour le nettoyage
des égouts, à partir du 14 juillet 1917 jusqu'à
nouvel ordre, attendu que M. Guizard a
contracté une maladie grave au service de la
ville, et de donner instructions au Directeur
du Bureau Municipal d'Hygiène de faire
rapport sur l'Etat de santé de M. Guizard
le premier septembre prochain.

Sur un rapport de Chef de département
de l'Éclairage sur les changements survenus
dans la rigole durant la quinzième semaine

le 5 du courant.

Sur proposition de M. Lecomte
Approuve M. Lecomte ainsi il est
Résolu D'approuver les dits changements.

Sur un rapport de l'Ingénieur en Chef con-
cernant la construction de l'égout de la rue St.
Patrice, et de la propriété de M. Jarry.

Sur proposition de M. Lecomte
Approuve M. Lecomte ainsi il est
Résolu D'inviter M. Jarry à venir au Bureau
mercredi prochain à 11 heures A.M. l 22
du courant.

Sur un rapport du Lieutenant du
département de l'Éclairage informant le Bu-
reau que le Dominion Glenham Guaranty &
Casualty Co. accepte le montant de \$ 5893.⁰⁰
comme indemnité pour la valeur de ses con-
structions ainsi que la ville est tenue d'ex-
proprier dans le district No. 4 de conduite
souterrain.

Sur proposition de M. Lecomte
Approuve M. Lecomte ainsi il est
Résolu D'inviter le rapport au Conseil recommandant
le vote d'un crédit de \$ 5893.⁰⁰ pour règlement
final de la réclamation de ladite compagnie
sur rapport avec son système ainsi que la
ville est tenue d'exproprier dans le district
No. 4 de conduite souterrain.

Sur un extrait du procès verbal d'une séance
du Conseil tenue le 18 du courant, interpellation
de M. l'échevin Weldon, au sujet du paiement
des taxes foncières et de la vente des propriétés
pour un paiement de taxes.

Sur proposition de M. Lecomte
Approuve M. Lecomte ainsi il est
Résolu D'inviter au Conseil de la ville.

Sur un rapport de l'Ingénieur en Chef sur

ront sa demande pour la vote d'un credit de \$ 10,000.00 pour commencer les travaux de la construction des ponts Vian et la chapelle.

Sur proposition de M. Bloominian l'este. Approuve par M. Bloominian Villeneuve il est Resolu De faire rapport au Conseil recommandant le vote de dite credit.

Communiqué extrait du procès-verbal d'une session du Conseil tenu le 13 du courant concernant le paiement des taxes.

Sur proposition de M. Bloominian Villeneuve Approuve par M. Bloominian l'este il est Resolu De informer le Conseil que le Bureau n'a pas le droit de donner suite à cette demande.

Communiqué rapport de l'ingénieur en chef sur la demande de M. A. Bombardier de Victoriaville d'acheter la fillette de Bordeaux. Sur proposition de M. Bloominian l'este.

Approuve par M. Bloominian Villeneuve il est Resolu De demander à la Municipalité de Victoriaville ce qu'elle est prête à payer pour ledit fillet.

Communiqué communication de la British Munitions Company de Verdun, concernant sa demande de poser un tuyau à l'égout à travers le canal de l'Alouette.

Sur proposition de M. Bloominian l'este. Approuve par M. Bloominian Villeneuve il est Resolu De informer ledite Compagnie que la dite n'a pas d'objection à lui laisser poser un tuyau à travers le canal de l'Alouette sous la condition mentionnée dans le rapport de l'ingénieur en chef de l'Alouette en date du 31 juillet 1917 et pourvu aussi que la municipalité de Verdun, dans laquelle se trouve le canal de l'Alouette y donne son assentiment.

et de transmettre en outre à ledite Compagnie copie dudit rapport de l'ingénieur en chef. Entendant de l'Alouette en l'informant qu'elle ne pourra pas commencer les travaux avant d'avoir conclu avec la dite l'assureur mentionné dans le dit rapport.

Communiqué rapport de l'ingénieur en chef de l'Alouette sur la demande de la William Rutherford Sons Co. Ltd. de poser un tuyau de 5 pouces sur l'ancien Alouette.

Sur proposition de M. Bloominian l'este. Approuve par M. Bloominian Villeneuve il est Resolu De informer ledite Compagnie que la dite ne leur accordera la permission de succéder un tuyau de 5 pouces de diamètre de l'Alouette de la dite à leur manufacture, qu'à condition qu'une résolution de la Municipalité Water Power Company, approuvant la chose soit transmise au Bureau de Communiqué.

Communiqué rapport de l'ingénieur en chef de l'Alouette au sujet de la mise à la retraite de M. Cyrille Beaudin.

Sur proposition de M. Bloominian l'este. Approuve par M. Bloominian Villeneuve il est Resolu De faire rapport au Directeur de l'Assistance Municipale, pour rapport.

Communiqué extrait du procès-verbal d'une session du Conseil tenu le 9 juillet 1917 approuvant un rapport de la Commission de législation déclarant ne pouvoir approuver le rapport du Bureau de Communiqué concernant l'augmentation de la taxe pour le nettoyage de la voie en hiver.

Sur proposition de M. Bloominian l'este. Approuve par M. Bloominian Villeneuve il est Resolu De le déposer aux archives. Communiqué rapport de l'ingénieur en chef de l'Alouette.

ment de l'Éclairage, recommandant la vente des vieux réservoirs à gaz actuellement en magasin dans le Clos de la division suint.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Présidé Approuvé par M. le commissaire Ainsy, il est résolu De donner instructions au Surintendant du Achat et des Ventes de préparer les annonces nécessaires pour la vente des dits réservoirs.

Soumission rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant le vote d'un crédit pour payer le salaire de deux gardiens au pont de Chapelle.

Sur proposition de M. le commissaire Côté.

Présidé Approuvé par M. le commissaire Villeneuve il est résolu De donner instructions à l'Ingénieur en Chef de fermer ce pont de façon à ce que le public ne passe pas.

La séance est ajournée à mardi, le 21 du courant, à 11 heures A.M.

Gouvernement.
M. Marchand

Procès verbal d'une séance du Bureau du Commissaire

Tenu le 21 avril 1917. A.M.

Présidé,

MM. le Commissaire Ross

Ainsy,
Villeneuve,
Côté.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commissaire Ross est appelé à présider.

La lecture des minutes est suspendue.

Soumis les communications suivantes :

Communication de M. A. B. Swan au sujet de la réhabilitation des maisons sur la place Philippe.

Communication de la Compagnie de Téléphone Bell demandant la permission d'ouvrir une tranchée dans l'avenue Atlantique.

Sur proposition de M. le commissaire Côté.

Présidé Approuvé par M. le commissaire Ainsy, il est résolu De transmettre la dite communication à l'Ingénieur Surintendant de la Voie, pour rapport.

Soumission d'un rapport de M. Oscar Benoit pour dommages résultant d'un accident d'automobile.

Sur proposition de M. le commissaire Côté.

Présidé Approuvé par M. le commissaire Ainsy, il est résolu De transmettre au département des Réclamations pour rapport.

Soumis une communication de MM. G. H. Les Orléans sollicitant la permission de réviser leur

égaré par la légation de la Ville sur
l'avenue Mac Donald, en payant une
proposition du coût du dit égout, suivant
le plan préparé à cette fin.

Sur proposition de M. le Commissaire Lotté,

Approuvé par M. le Commissaire Lotté, il est
Résolu De transmettre la dite communication
au Département en loi pour préparer un
acte d'arrangement entre la Cité et les
requérants

M. le Commissaire Villeneuve soumet au
nom de M. Henri Tremblay une demande
pour que la Ville fasse une conduite d'eau
sur l'avenue Mac Donald au faubourg de
Sainte-Justine de l'eau au tunnel pour le
dépôt de cet endroit, tel que la chose est
pratique dans le parcel No 1000.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Approuvé par M. le Commissaire Lotté il est
Résolu De demander à l'Ingénieur Supérieur
de l'Agueduc de faire rapport sur cette
demande.

Soumettre une communication du Secrétaire
du Comité de monument aux instituteurs
français qui demande une contribution de
la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Lotté, il est
Résolu Qu'une somme de \$500 soit inscrite dans
le budget de 1910, comme contribution de la
Cité de Montréal et que le contributeur et au-
ditur de la Cité soit aussi en conséquence.

Soumettre un rapport de l'architecte de la Cité,
au sujet du projet déposé à la Brook Construc-
tion Company pour la mettre en demeure de
réparer ou de reconstruire les clôtures le long
du canal de l'Agueduc.

Sur proposition de M. le Commissaire Lotté,

Approuvé par M. le Commissaire Lotté, il est
Résolu De donner instruction au Département en
loi de prendre les procédures nécessaires en
vue de forcer la compagnie Brook à entre-
tenir, réparer et reconstruire les clôtures le
long du canal de l'Agueduc, selon les termes
de son contrat.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur en Chef, sur
la demande faite par la compagnie Jago de
lui faire une remise de \$5,000.00 sur le pour-
centage retenu par la Cité pour la construc-
tion du pont de la rue Church.

Sur proposition de M. le Commissaire Lotté,

Approuvé par M. le Commissaire Lotté, il est
Résolu De remettre à la compagnie Jago l'intervention
du pont de la rue Church, une somme de
\$5,000.00 sur le pourcentage retenu par la
Cité, en ce que cette dernière aura les garanties
suffisantes.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur en Chef,
concernant la demande faite par la suc-
cession Cross de lui louer une partie de la
rue Agueduc.

Sur proposition de M. le Commissaire Lotté,

Approuvé par M. le Commissaire Lotté, il est
Résolu De différer le procureur de la succession Cross,
qui le terrain de la rue Agueduc entre les rues
William et Ottawa a été cédé à la Cité par
les autorités du séminaire de Saint-Sulpice
à la condition que ce terrain serve comme une
publique et que dans les circonstances la
Cité ne peut pas devoir se rendre à la demande
de ladite succession.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur en Chef, de-
mandant de mettre à sa disposition une somme
de \$586.00 pour réparer le pont de la rue St. Patrick
qui a été fermé à la circulation.

Sur proposition de M. le Commissaire Lotté,

Approuvé par M. le commissaire Ainey, il est
Résolu De demander au Conseil un crédit de
\$586.⁰⁰ pour le faire ci-dessus.

Soumis du mandat, vérifié par le
Contrôleur et Auditeur de la Cité, au
montant total \$54.653.²² suivant liste
certifiée.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le commissaire Lortie, il est
Résolu De autoriser le paiement.

Soumis un rapport de l'ingénieur Surintendant
de la Voie concernant l'offre faite
par la Compagnie de téléphone Bell de
vendre à la Ville un terrain de terrain
pour l'élargissement de la rue Rivière.

Sur proposition de M. le commissaire Lortie.

Approuvé par M. le commissaire Villeneuve il est
Résolu De informer la Compagnie Bell que, d'après
le rapport du Président du Bureau des
Estimateurs, le prix de 0.60% demandé est
de 20% plus élevé que la pleine valeur du
terrain en question et que si elle desirait ven-
dre ce terrain à la Cité, elle devra baisser son
prix.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le commissaire Lortie, il est
Résolu D'approuver les réquisitions suivantes:

Aqueduc Nos. 472-471-472-473-474-475-476.
477-478-479-481-482-484-485.
480-483-486-487-488-490-491-492.
493-494-495-496-497-498-499-500.

Voie (Dir. Nord) 126-128-130-130-131-132.

do " (Sud) 49-51-52.

do " (Est) 74-75.

Église " (Sud) 124-125.

dg (tunnel de l'Arche du Parc) 123.

Police 105-106-107-108-109-110-111.

Incurien 188-189-190-191-192-193.

Alarmes 39-40-41-38.
Éclairage 40-41-42.

Soumis une communication de M. l'abbé
J. P. Lafontaine, recommandant M.
Léonille Lacombe qui desirait obtenir une po-
sition de Cantonnier permanent.

Sur proposition de M. le commissaire Lortie.

Approuvé par M. le commissaire Ainey, il est
Résolu De informer M. l'abbé Lafontaine qu'il n'y a
pas de vacance présentement, et que sa
recommandation sera prise en sérieuse
considération lorsqu'une vacance se pro-
duira.

Sur proposition de M. le commissaire Lortie.

Approuvé par M. le commissaire Villeneuve il est
Résolu De donner instruction à l'ingénieur en
chef de mettre la surface en asphalte
(asphalte de finition) sur la rue Victor
dans le quartier Mercier.

Soumis un rapport du Surintendant des Achats
et des Ventes, suggérant de demander des
soumissions pour la vente de 650 tonnes de
matière d'asphalte.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le commissaire Lortie, il est
Résolu D'approuver ledit rapport et d'autoriser le
Surintendant des Achats et des Ventes, à
demander des soumissions pour la vente de
ce matériel.

Soumis un rapport du Surintendant des
Édifices Municipaux suggérant de louer
à M. J. Rochon le terrain qui a été acheté par
la Ville pour l'ouverture de la rue Ducloux, à raison
de \$25⁰⁰ par mois, la Ville se réservant le droit
de mettre fin audit bail en donnant un avis
de un mois à M. Rochon.

Sur proposition de M. le commissaire Ainey.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De poursuivre dans ledit rapport, et de
prier le Médecin de la suite, de préparer un
rapport à cet effet, et d'autoriser Son Honneur
le Maire à cet effet de la suite à signer
ledit bail.

Soumettre un rapport de l'Architecte de la
Ville, transmettant pour approbation les
plans soumis par la compagnie B. J.
Cochelin pour l'érection d'un bâtiment tem-
poraire sur la rue Davidson, dans le quar-
tier Hochelaga.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De recommander au Conseil d'approuver
ledite plan à la condition expresse que la
bâtisse en question sera démolie à la fin
de la présente guerre.

Les documents suivants sont soumis au Bu-
reau et

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.

Approuvé par M. le Commissaire Ainey il est
Résolu De les déposer aux archives, savoir:

Tableaux d'ancienneté des employés du
département de l'Édifice Municipaux
de la Bibliothèque, du Bureau d'Hygiène
de l'inspection du Bâti.

Rapports mensuels du service de l'inspection
de la Plomberie et du service médical munici-
pal

Rapport hebdomadaire du service des Ma-
ladies Contagieuses, pour la semaine finissant
le 11 août

Rapport du service médical municipal
pour la deuxième quinzaine de juillet.

Rapport du Bureau Municipal d'Hygiène
sur la demande de permis de M. D. Coquette

Rapport du département en ce qui concerne
l'acquisition de la propriété de M. J. Lapierre
pour l'élargissement du chemin de la Sœur.

Soumettre un rapport de l'Architecte de la
Ville, transmettant, pour approbation, les plans
soumis par MM. Frazer, Brazer & Co., pour
l'érection de six bâtiments temporaires sur le côté
sud de la rue Notre-Dame est, dans le quar-
tier Mercier.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De recommander au Conseil d'approuver
ledite plan à la condition expresse que les
bâtiments en question seront démolis à la
fin de la présente guerre.

Soumettre un rapport de l'Architecte de la Ville,
en réponse à une requête faite par MM.
C. Mc. Holt et autres qui s'opposent à
la construction d'un maison à appartements
sur les lots Nos. 46, 47, 48 du lot cadastral 167
dans le quartier Mont-Royal.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre copie dudit rapport aux
requérants et de faire rapport au Conseil
recommandant que les règlements de construction
Nos. 449 et 481 soient amendés de façon à
empêcher la construction de maison à appor-
tements la construction de maisons à apparte-
ments dans cette partie du quartier Mont-Royal.

Soumettre une requête (No. 81) de l'Université
de l'Impression, pour travaux d'impression.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu D'approuver ledite requête.

Soumettre un rapport de l'Intendant de Marché recommandant de transporter à M. A. Chénier le bail de M. Victor Blanchet, locataire de l'ital pitant le nos. 32-33 situés à l'extérieur de Marché St. Antoine.

Sur proposition de M. Lecomminier Ainey, Approuvé par M. Lecomminier Villeneuve il est Résolu D'autoriser le transport dudit bail.

Soumettre un rapport de l'Intendant de Marché, en réponse à une plainte faite par la Compagnie General Produce relativement à la permission accordée aux cultivateurs de se placer ici à vis le magasin portant les nos. 137-139 de la rue des Comminiers.

Sur proposition de M. Lecomminier Ainey, Approuvé par M. Lecomminier Villeneuve il est Résolu D'informer la Compagnie General Produce que des instructions ont été données à qui de droit de ne laisser stationner aucune voiture de cultivateurs ici à vis le magasin en question.

Soumettre le rapport de l'Ingénieur en Chef concernant la préparation de plans nécessaires à la construction d'un égout collecteur du nord de Montréal et des égouts collecteurs du quartier Mercier.

Sur proposition de M. Lecomminier Ainey, Approuvé par M. Lecomminier Villeneuve il est Résolu D'faire rapport au Conseil demandant un crédit de \$ 400.00 pour couvrir les frais de déplacement du personnel pendant du département de l'Écriture, pendant qu'il sera occupé au travail préliminaire de la construction du grand égout collecteur du nord de l'île de Montréal.

Soumettre un rapport de l'Intendant du Parc

demandant un crédit de \$ 120.00 pour enlever les arbres qui se trouvent dans le milieu de la rue Saint-Réal.

Sur proposition de M. Lecomminier Ainey, Approuvé par M. Lecomminier Villeneuve il est Résolu D'autoriser l'Intendant du Parc à donner le bois des arbres en question aux particuliers qui voudront en faire l'entière venue en prenant les mesures nécessaires pour le protéger la ville contre toute responsabilité.

M. Lecomminier Ainey lève son siège.

Soumettre un rapport de l'Intendant de Marché, recommandant de transporter le bail des itaux suivants du marché St. Antoine:

James S. Nickley, locataire de l'ital no. 6 situé à l'extérieur de Marché à M. C. H. Dupont.

Wap. Deschênes, locataire de l'ital à provisions, no. 1 situé à l'intérieur du marché à M. J. S. Nickley.

Sur proposition de M. Lecomminier Ainey, Approuvé par M. Lecomminier Villeneuve il est Résolu D'autoriser le transport dudit bail.

Soumettre un rapport de l'Intendant du Parc Mont-Royal déclarant ne avoir aucune objection à l'accorder la demande faite par la People's Power League pour obtenir l'usage de l'entrée de la ferme Fletcher pour y tenir des assemblées publiques.

Sur proposition de M. Lecomminier Ainey, Approuvé par M. Lecomminier Villeneuve il est Résolu D'accorder ladite demande.

Soumettre un rapport de l'Intendant du Parc de Châteauguay, recommandant de vendre à l'enchère

les chevaux portant les nos. 37.135 du départe-
ment de l'Incinération

Sur proposition de M. le Communicaire Ainey.

Approuvé par M. le Communicaire Villeneuve il est
Résolu D'approuver ledit rapport.

M. le Communicaire Lesté prend son siège.

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville,
transmettant une requête de M. Gs. M. Martin
qui demande l'autorisation d'ériger un
garage au no. 2454 de l'avenue de Paris, ainsi
qu'une contre requête de propriétaires qui
s'opposent à l'octroi dudit permis.

Sur proposition de M. le Communicaire Ainey.

Approuvé par M. le Communicaire Villeneuve il est
Résolu De refuser le permis demandé par M. Martin.

Soumis un rapport du Bibliothécaire
demandant l'autorisation d'acheter à titre
héredité voté pour le contingent de son départe-
ment des livres pour le rentier de la
Bibliothèque, au coût approximatif de \$ 10.⁰⁰

Sur proposition de M. le Communicaire Ainey.

Approuvé par M. le Communicaire Lesté il est
Résolu D'accorder l'autorisation demandée.

M. le Communicaire Rose Laine son siège. et M. le
Communicaire Villeneuve le remplace à la présidence.

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville,
transmettant une requête de M. M. Langlois & Co.
rent qui demandent l'autorisation d'installer
un moteur à l'électricité au no 411 de la rue
St. Dominique pour y établir une machine à
blanchir le bois ainsi qu'une contre-requête
de M. Joseph Labrecque, propriétaire de l'immeuble
voisin qui s'oppose à l'octroi dudit permis.

Sur proposition de M. le Communicaire Ainey.

Approuvé par M. le Communicaire Lesté il est
Résolu De refuser ledit permis.

Soumis un extrait du procès-verbal d'une
séance du Conseil, tenu le 18 août, à l'effet
de rejeter un rapport du Bureau demandant
un crédit de \$ 200.⁰⁰ pour payer le coût de
certains travaux au pari de St. Ste. Helene.

Sur proposition de M. le Communicaire Ainey.

Approuvé par M. le Communicaire Lesté il est
Résolu De déposer le dossier aux archives.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef
du Service Géodésique avisant le Bureau
que la prétention de Madame H. P. Perry-
Lieu, à l'effet que le terrain de son Robin
empiète sur une partie de terrain
ne sont pas fondés.

Soumis également un rapport du Notaire
de la dite demandant des instructions pour
préparer le contrat de vente quant à ce qui
concerne le paiement du prix de vente.

Sur proposition de M. le Communicaire Lesté.

Approuvé par M. le Communicaire Ainey il est
Résolu De donner instructions au Notaire de la dite
de préparer le contrat de vente de façon à ce
que le paiement du prix de vente soit effectué
par versement, tel que posé dans l'acte
de vente primitif, reçu devant le Notaire J. S.
MacKay et non à compter du nouvel acte de
vente.

Soumis un rapport du Surintendant des Parcs
demandant de faire voter un crédit de \$ 5,152.⁰⁰
pour la construction d'un mur en ciment et
pour autres travaux permanents devant servir
à supporter la couverture du sillon d'exposition
des Parcs Lafontaine.

Sur proposition de M. le Communicaire Ainey.

Approuvé par M. le Communicaire Villeneuve il est
Résolu De demander au Conseil de voter ledite somme
pour la fin ci-dessus.

M. le Communicaire Rose reprend son siège.

Soumettre un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil, tenu le 13 août 1917, à l'effet de retourner un rapport du Bureau concernant la demande faite par la International Manufacturing Company pour la construction d'un hangar au No. 36175 de la rue Notre-Dame Est.

Sur proposition de M. Lacomme, il est approuvé par M. Lacomme, le 14 août 1917. Résolu De transmettre le rapport du Bureau, en date du 7 août 1917.

Soumettre un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil, tenu le 13 août 1917 concernant la demande de la Dougall Varnish Co. pour l'érection d'une bâtisse au No. 305 de la rue Manufacture.

Sur proposition de M. Lacomme, il est approuvé par M. Lacomme, le 14 août 1917. Résolu De recommander de nouveau au Conseil l'octroi dudit permis.

Soumettre un rapport du Surintendant du département de l'Éclairage, recommandant l'installation de deux lampes additionnelles pour améliorer l'éclairage de la rue St. François Xavier et St. Pierre, entre la rue St. Jacques et Notre-Dame, au coût approximatif de \$ 450.00 dont être chargé sur le balancier disponible du crédit de \$ 25,000.00 qui a été approuvé pour l'installation du système d'éclairage du district No. 4.

Sur proposition de M. Lacomme, il est approuvé par M. Lacomme, le 14 août 1917. Résolu De approuver ledit rapport et d'autoriser le Surintendant du département de l'Éclairage à y donner suite.

Soumettre une communication de M. J. LaPierre, chef du district de Terrebonne, transmettant

des informations additionnelles au sujet d'un compte au montant de \$ 13.25 pour avoir conduit un enfant à l'école de réforme de Montreuil.

Sur proposition de M. Lacomme, il est approuvé par M. Lacomme, le 14 août 1917. Résolu De transmettre le dossier au département en sus pour rapport additionnel.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur Sureau tendant à la pose, recommandant de permettre à la Compagnie de Téléphone Bell d'ouvrir un certain nombre de rue pour y installer des conduites souterraines.

Sur proposition de M. Lacomme, il est approuvé par M. Lacomme, le 14 août 1917. Résolu De approuver ledite recommandation et de faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumettre un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, recommandant la construction d'un égout dans la rue Burman.

Sur proposition de M. Lacomme, il est approuvé par M. Lacomme, le 14 août 1917. Résolu De transmettre ledit rapport à l'Ingénieur en chef pour préparatifs d'exécution.

Soumettre un rapport du Surintendant de Police, sur l'offre faite par M. M. Poquin de faire déplacer à ses frais la boîte de platine aérienne qui se trouve à l'angle de l'avenue Mont-Royal et de la rue de la Roche.

Sur proposition de M. Lacomme, il est approuvé par M. Lacomme, le 14 août 1917. Résolu De demander à la Compagnie de Téléphone Bell quel serait le coût de déplacement de la boîte et du poteau en question.

Soumettre un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène recommandant la

paiement des sommes suivantes à divers
gouttes de lait.

Sur proposition de M. l'Commissionnaire Ross.

Approuvé par M. l'Commissionnaire l'ont
Résolu D'autoriser le paiement des dites sommes
savoir:

St. Catharine	\$ 148. ⁴³
St. Jean Baptiste	128. ⁷⁷
Infirmerie Orsaptien	69. ¹⁹
Sacré-Coeur	136. ²⁴
Edmond	89. ⁰⁵
Saint-Henri	82. ²⁵
St. Helene	90. ⁹⁵
St. Pierre	85. ⁰²
St. Joseph	103. ⁰⁹
St. Arsen	79. ⁶⁵
St. Vincent de Paul	132. ³³
St. Philomene	86. ⁹²
St. Aurelme	90. ⁷⁵
St. Heloise	
St. Enfant Jesus	78. ⁹³
St. Basile	184. ⁰¹
St. Cyprien, St. Evie	96. ⁶¹
St. Eufie	84. ⁰⁵
Notre-Dame	70. ⁶¹
Montcal Foundling, Baby Hosp.	200. ⁰⁰
University Settlement	200. ⁰⁰
St. Ann's Clinic	75. ⁰⁰
Opalmer's Home	75. ⁰⁰
Baby's Welfare Camp	200. ⁰⁰
Nitrogen de Berceaux	200. ⁰⁰
St. Stanislas	50. ⁰⁰
Mont-Royal M.S.	50. ⁰⁰
Trouby Settlement	50. ⁰⁰
	<hr/>
	\$ 3,027. ³⁶

Seuven rapport annuel des operations du
Bureau Municipal d'Hygiene, pour l'annee
1916.

Sur proposition de M. l'Commissionnaire Ross.
Approuvé par M. l'Commissionnaire l'ont

Résolu De transmettre ledit rapport au Secrétaire
du département des Impérieurs, pour im-
pression.

Seuven rapport du Bureau Muni-
cipal d'Hygiene, au sujet du Bureau
de la demande de permis de M. Millon
Priante ne peut être accordé.

Sur proposition de M. l'Commissionnaire Ross.
Approuvé par M. l'Commissionnaire l'ont
Résolu De refuser ledite demande, et d'infor-
mer le requérant en conséquence.

Seuven rapport du Directeur du Bu-
reau Municipal d'Hygiene, concernant
l'examen des plans des bâtiments projetés
pour l'hygiène sanitaire.

Sur proposition de M. l'Commissionnaire Ross.
Approuvé par M. l'Commissionnaire l'ont
Résolu De transmettre ledit rapport au départe-
ment en foi, pour rapport, conformément
à la recommandation du Directeur du
Bureau Municipal d'Hygiene.

Seuven rapport du Directeur du Bu-
reau Municipal d'Hygiene, concernant
ce qui que le Congrès de la loi par M. J. H.
Fleury commis au gué de la Louis Idre
Résolu, soit accordé.

Sur proposition de M. l'Commissionnaire Ross.
Approuvé par M. l'Commissionnaire l'ont
Résolu D'accorder le congé demandé par M. Fleury

Seuven rapport du Directeur du Bu-
reau Municipal d'Hygiene, concernant
les demandes de permis de M. M. Alexander
Neave et Joseph Corbeil.

Sur proposition de M. l'Commissionnaire Ross.
Approuvé par M. l'Commissionnaire l'ont
Résolu De déposer ledit rapport au dossier de permis

Jeune un rapport de Surintendant des
Saisies, concernant la demande faite par
M. L'abbé McInnis de faire enlever
un arbre et un poteau qui se trouvent
sur le Boulevard de Saint-Lauré, près du
Boulevard Gouin.

Sur proposition de M. le Commissaire Arsenault.

Approuvé par M. le Commissaire Ross et
Résolu Qu'il soit remis ledit rapport à l'ingénieur
en Chef, avec instructions de donner suite
aux recommandations y contenues.

La séance est ajournée mercredi le 22
du courant, à 11 heures. A. M.

Gouvernement. M. Macdonald

Provisoirement dimanches de Bureau des Commissaires

Jeudi le 22 août 1917. A. M.

Présente.

MM. les Commissaires Gotti.

Ross.

Villeneuve.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M.
le Commissaire Ross est appelé à présider.

La lecture des minutes est suspendue.

Sur proposition de M. le Commissaire Gotti.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu Que la résolution du Bureau, en date du
20 août 1917, et celle du 13 juin 1917 concer-
nant la remise de dépôt de \$ 1,000.00 fait par
la Compagnie Andrew Baile, en rapport
avec son contrat pour la fourniture de
chambres Reid's Eye, soient révoqués
et annulés.

Il est, en outre
Résolu D'autoriser le Trésorier de la Cité à rembourser
en entier le dépôt de \$ 1,000.00 fait par la Com-
pagnie Andrew Baile, en rapport avec
le contrat ci-dessus.

Jeune un rapport de l'ingénieur en Chef
recommandant de retirer le service de
répente pouritable qui est responsable de
l'accident qui s'est produit dans le câble
de haute tension de la Montreal Light Heat
Power Co. à l'instruction des Messrs Macquette
et Mann - Arsenault.

Sur proposition de M. le Commissaire Gotti.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De nommer MM. R. A. Ross et J. A. Keelt, comme
experts pour la Cité, pour en faire le rapport, le Bureau

Jeune un rapport de l'inspecteur des
Saisies, concernant la demande faite par
M. l'échevin McInnis de faire enlever
un arbre et un poteau qui se trouvent
sur le Boulevard Saint-Laurant près du
Boulevard Gouin.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainsy.

Approuvé par M. le Commissaire Ross et
Résolu De transmettre ledit rapport à l'ingénieur
en Chef avec instruction de donner suite
aux recommandations y contenues.

La séance est ajournée mercredi le 22
du courant, à 11 heures. A. M.
Gouvernement. M. Mackay

Provisoirement dim. séance de Bureau de Commission

Tenu le 22 août 1917. A. M.

Présente.

MM. les Commissaires Gotti.
Ross.
Villeneuve.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M.
le Commissaire Ross est appelé à présider.

La lecture des minutes est suspendue.

Sur proposition de M. le Commissaire Gotti.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu Que la résolution du Bureau, en date du
20 août 1917, et celle du 13 juin 1917, concer-
nant la remise de dépôt de \$1,000.00 fait par
la Compagnie Andrew Baile, en rapport
avec son contrat pour la fourniture de
charbon Reid's Eye, soient révoqués
et annulés.

Il est, en outre
Résolu D'autoriser le Trésorier de la Cité à rembourser
en entier le dépôt de \$1,000.00 fait par la Com-
pagnie Andrew Baile, en rapport avec
le contrat ci-dessus.

Jeune un rapport de l'ingénieur en Chef
recommandant de retirer du service le deux
câbles pouritables qui ont été responsables de
l'accident qui s'est produit dans le câble
de haute tension de la Montreal Light Heat
Power Co. à l'instruction des Messrs Mackay
et Mann - Ann.

Sur proposition de M. le Commissaire Gotti.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De nommer MM. R. A. Ross, et J. A. Keefe, comme
inspecteurs pour la Cité, pour vérifier ci-dessus, les câbles

raire dedit experte devant être de 75^{rs} par jour.

Soit un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant d'ouvrir comme rues publiques, la rue Drogueri, Saint-Jérôme, St. Georges, Bellin, et l'avenue Cartier.

Sur proposition de M. le Commissaire Villerme il est

Resolu Que le Conseil dans l'édite recommandation et de faire rapport au Conseil, en conséquence.

Soit un rapport de l'Ingénieur en Chef tendant à la voirie, traitant de certaines poses travaux projetés aux alentours de l'avenue Cartier.

Sur proposition de M. le Commissaire Villerme il est

Resolu Que le Conseil un crédit de 2.105^{rs} pour l'exécution d'édite travaux (projetés aux alentours) soient les estimés et 2 annes a dit rapport.

Attendu qu'un mouvement est en pied dans la Ville de Montréal pour accorder un bon à certains indistincts établis dans la Cité de Montréal et pour en exempter de taxes pendant un certain nombre d'années;

Attendu que la Cité de Montréal sera simultanément forcée d'assumer ces obligations lorsque la Ville de Montréal y aura été assis.

Sur proposition de M. le Commissaire Villerme

Resolu Que le Bureau des Commissaires proteste contre cette manière d'agir de la part de la Ville de Montréal et qu'une copie de la présente résolution soit transmise au Conseil de ville de Montréal.

Soit un rapport de l'Ingénieur en Chef de Montréal demandant l'ouverture de la rue Sherbrooke.

Sur proposition de M. le Commissaire Villerme

Resolu Que d'informer le Conseil de la Cité de Montréal que la Cité de Montréal n'est pas en mesure cette année d'ouvrir la rue Sherbrooke.

Soit un rapport de l'Ingénieur en Chef tendant à l'état de la chaussée de la rue St. Catherine orient, près de la rue St. Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Villerme

Resolu Que transmettre l'édite communication à l'Ingénieur en Chef pour attention immédiate.

Soit un rapport demandant l'installation d'une lumière sur l'avenue Piquet.

Sur proposition de M. le Commissaire Villerme

Resolu Que transmettre l'édite communication au Secrétaire du département de l'Éclairage, pour rapport.

Soit un rapport de l'Ingénieur en Chef demandant d'ajouter dans un acte de cession de certains lots, à la Cité, une clause l'exemptant du paiement des taxes sur l'édite lots.

Sur proposition de M. le Commissaire Villerme

Resolu Que transmettre l'édite demande au département en foi, pour direction.

Soit un rapport demandant l'incorporation de la paroisse de St. Jean Beudreau.

Sur proposition de M. le Commissaire Villerme

Resolu Que transmettre l'édite demande au Secrétaire du

Solai. pour rapport.

M. Lecomme au Aincy prend son siège.

Reçu une communication de M. M. A. Jennings les demandant le paiement des dettes automobiles qui ont été livrées à la ville.

Sur proposition de M. Lecomme au Côté,

Approuvé par M. Lecomme au Villeneuve il est résolu De transmettre ladite demande à l'Inspecteur en Chef, pour rapport d'urgence.

Reçu une communication du sieur Robert Smith concernant le cas d'une demoiselle Atkinson qui aurait besoin de protection.

Sur proposition de M. Lecomme au Côté,

Approuvé par M. Lecomme au Aincy il est résolu De transmettre ladite communication au Directeur de l'Assistance Municipale pour enquête et rapport.

Reçu deux comptes de M. Achille Desjardins sténographe, au montant respectif de \$ 5.⁰⁰ et de \$ 7.⁴⁵ pour dispositions faites devant le Collège de Records.

Sur proposition de M. Lecomme au Villeneuve,

Approuvé par M. Lecomme au Côté, il est résolu D'acquiescer le paiement dudit compte à même le fonds de réserve.

Reçu une communication de M. J. B. Dupuis, offrant d'assurer les édifices de la Ville contre les dommages qui pourraient leur être causés.

Sur proposition de M. Lecomme au Villeneuve,

Approuvé par M. Lecomme au Côté, il est résolu D'informer M. Dupuis que le Bureau ne peut donner suite à sa proposition.

Reçu un rapport du Siffier adjoint de la ville, transmettant un Compte de M. Alex. Mc Gair, au montant de \$ 130.⁰⁰ pour location de voitures, lors de la convention de horticulture.

Sur proposition de M. Lecomme au Villeneuve,

Approuvé par M. Lecomme au Côté, il est résolu D'acquiescer le paiement dudit compte.

Reçu un rapport de M. Notari de la ville, au sujet des privilèges accordés pour l'exploitation de sites souterrains situés à Charbon, etc, sous le trottoir.

Sur proposition de M. Lecomme au Villeneuve,

Approuvé par M. Lecomme au Côté, il est résolu De transmettre ledit rapport au département en loi, et au Surintendant du département de Trinité, pour rapport.

Reçu un rapport de M. Notari de la ville, au sujet des privilèges accordés pour l'exploitation de sites souterrains situés à Charbon, etc, sous le trottoir.

Sur proposition de M. Lecomme au Villeneuve,

Approuvé par M. Lecomme au Côté, il est résolu De transmettre ledit rapport au département en loi, et au Surintendant du département de Trinité, pour rapport.

Sur proposition de M. Lecomme au Côté,

Approuvé par M. Lecomme au Aincy, il est résolu Que la résolution des Bureaux, en date du 21 août courant, a l'effet de donner instruction au département en loi: de prendre les procédures pour forcer la Compagnie Cook Construction à l'entretenir, réparer et maintenir les écluses situées le long du canal de l'Agouade soit amendée de façon à ce que les procédures à être prises s'appliquent également à l'entretien à la réparation et à la reconstruction du pont et du chemin public, conformément à la clause

35^e du cahier de charges, faisant partie du contrat No. 2 pour l'élargissement du canal de l'Agrève.

Soient un rapport de l'Architecte de la Ville, déclarant ne pouvoir recommander de faire droit à la requête de M. M. Bignebon & Chupre qui demandent l'autorisation d'édifier une boutique de réparations d'automobiles, au No. 636 de la rue Wellington.

Sur proposition de M. LeComminier Ainiy. Approuvé par M. LeComminier Côté, il est résolu de réfuser ledit permis et d'informer les requérants par concision.

Résolu

Soient un rapport du Surintendant des Eaux, au sujet de la demande faite par la Imperial Order of the Daughters of the Empire pour obtenir l'autorisation de planter des bouées dans les parcs publics pour l'usage des soldats revenant du front.

Sur proposition de M. LeComminier Ainiy. Approuvé par M. LeComminier Côté, il est résolu d'approuver l'autorisation demandée.

Résolu

Soient un mandat, vérifié par le Comptable et Auditeur de la Ville qui montant total de \$19,205.¹⁵, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. LeComminier Villeneuve. Approuvé par M. LeComminier Côté, il est résolu d'en autoriser le paiement.

Résolu

Soient une communication du Président de l'Association culinaire de Montréal demandant l'appui des autorités municipales pour obtenir une législation qui protégera l'emploi de petits clubs, etc.

Sur proposition de M. LeComminier Ainiy. Approuvé par M. LeComminier Côté, il est

Résolu De transmettre cette communication à la Commission de législation, avec prière d'étudier la demande qu'elle contient.

Sur proposition de M. LeComminier Villeneuve.

Résolu Approuvé par M. LeComminier Côté, il est d'approuver les requêtes suivantes:

- Incinération 98-99-100-101-102-103.
- Parcs fontaines 160-161.
- de Mt. Royal 36-37.
- Inspection du Bâtiment 14.
- Edifices Municipaux 72-73-74-75.

Soient une communication de l'honorable Sénateur Beique s'opposant à l'établissement d'un garage sur la rue Stanley, près de la rue Shearwater.

Sur proposition de M. LeComminier Ainiy.

Résolu Approuvé par M. LeComminier Côté, il est de transmettre ladite communication à l'Architecte de la Ville, pour être déposée au dossier.

Soient un rapport de Bibliothécaire transmettant une communication de la Bell's Galleries au sujet du fauteuil et de la table qui ont été volés lors de la réception de Joffe.

Sur proposition de M. LeComminier Ainiy.

Résolu Approuvé par M. LeComminier Côté, il est de donner instruction au secrétaire de mettre devant le Bureau le dossier complet en cette affaire.

Sur proposition de M. LeComminier Côté.

Résolu Approuvé par M. LeComminier Villeneuve, il est que M. LeComminier Villeneuve, et l'un des Associés de la Ville, l'ingénieur en chef, et le Comptable et Auditeur soient nommés en Comité chargé de discuter avec les représentants de la Compagnie des Tramways, la réclamation de cette

demier contre la légité.

Soumis un rapport du Surintendant des Achat et des Ventes recommandant de rembourser à M. N. Charbois un dépôt de \$ 788.⁰⁰ fait en rapport avec son contrat pour la fourniture de blous de coutables.

Sur proposition de M. LeComminiau Villeneuve. Approuvé par M. LeComminiau Côté, il est Résolu de rembourser dudit dépôt.

Sur proposition de M. LeComminiau Côté,

Approuvé par M. LeComminiau Villeneuve il est Résolu de faire assigner le Procureur de la Cour de la Cause No. 3365 C. S. M. North Eastern Woolly Company V. A. G. Ross, & al.

Sur proposition de M. LeComminiau Côté,

Approuvé par M. LeComminiau Villeneuve il est Résolu que l'avis suivant soit envoyé au Surintendant de Police, M. Champagne:

Attendu que dans votre rapport du 20 avril 1917, il appert que les saisis que vous avez fait de distributeurs de machines (slot machines) ont été amenés par vous qui vous avez procédé irrégulièrement, recueillis dans certaines à exécuter la résolution du Bureau, en date du 9 juin 1917, man en prenant les précautions voulues, de façon à ce que les procédures ne soient pas mises de côté pour cause d'irrégularité.

Sur proposition de M. LeComminiau Côté,

Approuvé par M. LeComminiau Villeneuve il est Résolu de demander à l'ingénieur en chef de faire dresser un rapport détaillé sur le cas de l'ignit de la rue Heisobit et de la rue Hochelaga.

Soumis un rapport du Surintendant des Achat et des Ventes, transmettant un inventaire du matériel d'exploitation de la carrière d'Outremont.

Sur proposition de M. LeComminiau Villeneuve. Approuvé par M. LeComminiau Côté, il est Résolu de transmettre le dossier à l'ingénieur en chef pour qu'il fixe une mise à prix avant de procéder à la vente dudit matériel.

M. LeComminiau Rose laie son siège et M. LeComminiau Côté est appelé à présider.

Soumis un rapport du Surintendant des Achat et des Ventes, sur le résultat de la vente aux enchères des résidus de terrain expropriés pour l'élargissement de la rue Demoutigny est.

Sur proposition de M. LeComminiau Villeneuve,

Approuvé par M. LeComminiau Côté, il est Résolu de transmettre le dossier au président du Bureau de l'Estimation pour fournir un état indiquant le prix que la Ville a payé au pied pour le terrain seulement lorsque la Ville a fait l'acquisition du lot en question pour l'élargissement de la rue de Montigny est, après avoir déduit dans chaque cas la valeur des bâtiments qui y étaient légués.

La séance est adjournée à jeudi le 23 de courant, à 11 heures A. M. M. Marchand
Adjournement.

Procès verbal d'une séance du Bureau de Communiqué
Tenue le 23 avr. 1917. A.M.

Présents.

Le Maire M. Martel
MM. les Communiqués Côté,
Villeneuve.

La lecture des minutes est suspendue.

Soumis une communication de La Grande
deux M. Comte et de M. Coutural, re-
commandant la nomination de M. P.
Barrette à la position d'inspecteur des écoles.
Sur proposition de M. Villeneuve.

Approuvé par M. Villeneuve il est
Résolu De transmettre ladite communication au
Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène

Soumis une communication de M. J. B.
Bédard, avocat, recommandant M. J. B.
McIntyre pour un emploi de commis-
maître ou d'inspecteur de rue.
Sur proposition de M. Villeneuve.

Approuvé par M. Villeneuve il est
Résolu De transmettre ladite communication au
Superviseur du département de l'Incendie

Soumis les communications suivantes:

Communication de M. L. Montpetit offrant
de vendre à la Ville, pour la construction d'un
poste de pompier, un terrain situé au coin
des rues Bordeaux et Bellechance

Communication de M. R. Lebeau demandant
d'être promu commis dans le département
de l'Incendie.
Sur proposition de M. Villeneuve
Approuvé par M. Villeneuve il est

Résolu De transmettre ladite communication
à M. Villeneuve.

Soumis les communications suivantes,
Lettre de la Compagnie du Grand-Terron
demandant de faire arroser le chemin pri-
vi sur sa propriété, conduisant du
pont Victoria à la rue Bridge.

Communication de M. J. Dye, sollicitant
un emploi au service de la Ville.
Sur proposition de M. Villeneuve

Approuvé par M. Villeneuve il est
Résolu De transmettre ladite communication
à l'Argonien en chef, par rapporte.

Soumis une communication de M. E. Renaud
demandant la construction d'un trottoir
permanent en face de sa propriété, rue
St. Laurent.

Sur proposition de M. Villeneuve
Approuvé par M. Villeneuve il est
Résolu De déposer ladite communication aux archives.

Soumis un mandat, vérifié par le Comptable
et l'Auditeur de la Ville, au montant
total de \$ 2 276.⁵², suivant liste certifiée.
Sur proposition de M. Villeneuve.

Approuvé par M. Villeneuve il est
Résolu De faire l'autoriser le paiement.

Soumis une communication de M. L'Échevin
Bédard, donnant les raisons pour lesquelles
il s'oppose à l'établissement d'une ligne
homophasée pour le prolongement de la rue
St. Etienne Coctier

Sur proposition de M. Villeneuve
Approuvé par M. Villeneuve il est
Résolu Que ladite communication soit reçue et que
le dossier soit déposé aux archives.

M. le Communicaire Rose prend son siège.

Soumis un rapport de Desrochers en chef de la Voie. Concernant une communication de la Société historique de Montréal qui suggère différentes démarches aux amos de la Ville de Montréal.

La proposition de M. le Communicaire Esté.

Resolu

Appuyé par M. le Communicaire Villeneuve il est décidé de donner le Président de la Société historique de Montréal que le Bureau des Communicaire est d'opinion que les suggestions contenues dans sa communication sont judicieuses et de lui demander si il connaît quelqu'un qui pourrait faire le travail requis et quel en serait le coût approximatif.

Soumis une communication de M. J. A. Sabatie offrant de vendre à la Ville du bois de Charlevoix.

La proposition de M. le Communicaire Villeneuve.

Resolu

Appuyé par M. le Communicaire Esté il est décidé de transmettre ladite communication au Secrétaire duachat et des ventes, pour rapport.

La proposition de M. le Communicaire Villeneuve.

Resolu

Appuyé par M. le Communicaire Esté, il est décidé que les minutes soient approuvées.

M. le Communicaire Amey prend son siège.

Soumis un rapport de l'ingénieur Secant dant des Egouts traitant certains renseignements, en réponse à une interpellation de M. l'échevin Lacroix, en date du 21 juin 1917, concernant les ingénieurs, charpentiers, etc. engagés temporairement depuis le commencement de l'année.

La proposition de M. le Communicaire Villeneuve.

Resolu

Appuyé par M. le Communicaire Esté il est décidé que ledit rapport soit retourné à l'ingénieur

en chef pour être complété sur que ledit rapport lui indique par le salaire payé aux ingénieurs, charpentiers et dessinateurs temporaires, ainsi que les fonds à même lesquels ces salaires ont été payés, tel que demandé par M. l'échevin Lacroix dans son interpellation en date du 18 juin 1917.

M. le Communicaire Villeneuve propose.

Appuyé par M. le Communicaire Rose.

Attendu que deux rapports ont été reçus par le Bureau des Communicaire des ingénieurs experts nommés pour faire un rapport sur la question de l'agrandissement de l'Alouette, en date du 18 août, l'un signé par les trois experts et l'autre par MM. Mantel et Saint-Laurent seulement. Qu'il soit Resolu.

Que le 3^e ingénieur, M. J. B. Mac Rae, soit prié de faire savoir au Bureau des Communicaire sur quels points il diffère d'opinion d'avec son collègue, et qu'il indique les raisons sur lesquelles est basée sa divergence d'opinion, afin que le Bureau soit parfaitement renseigné lorsque la question de l'agrandissement de l'Alouette sera étudiée et résolue. Qu'il soit de plus Resolu.

Que le Professeur Hudt, qui a été nommé par le Bureau pour agir en qualité d'ingénieur consultant relativement au projet d'achat de force motrice des Compagnies électriques, qu'il particulièrement au sujet de la soumission reçue de la "Leina Investment & Power Co." soit prié de soumettre au Bureau un rapport complet indiquant les conclusions auxquelles il en est arrivé à cet sujet.

Et qu'en plus, une copie des rapports finaux des ingénieurs experts sur mentionnés

sont transmis aux ingénieurs contributeurs de la cité, qui ont déjà fait un rapport sur cette question.

Un débat s'engageant. M. Lecomminiau soumette l'avis de son amendement.

Appuyé par M. Lecomminiau Aidez. Les deux derniers paragraphes de la motion sont retranchés, et qu'ainsi amendé l'édite motion soit adoptée.

Un nouveau débat s'engageant. M. Lecomminiau Rose propose un sous-amendement.

Appuyé par M. Lecomminiau Villeneuve. Les deux derniers paragraphes de la motion sont retranchés, et qu'ainsi amendé la motion soit adoptée.

Le vote est pris sur le sous-amendement et le Bureau se partage comme suit:

Pour: M. Lecomminiau Rose, Villeneuve. Contre: M. Lecomminiau Aidez.

Son Honneur le Maire ayant voté dans l'affirmative, le sous-amendement est adopté, et il est

Resolu En conséquence.

Soit un rapport de l'Intendant du département des Privilèges, recommandant l'octroi des privilèges suivants:

M. Odemichelle Blouche de Belleville, privilège de garder en place une entrée à l'habitation pour le trottoir de la rue du Parc Lafontaine.

Aldéric Laurier, privilège de garder en place une entrée à l'habitation pour le trottoir de la rue Saint-Remi.

Succursale M. Stephens, privilège de garder en place une entrée à l'habitation pour le trottoir de la rue Longueuil.

Sur proposition de M. Lecomminiau Villeneuve.

Appuyé par M. Lecomminiau Rose il est Resolu De recommander au Conseil l'octroi desdits privilèges.

Son Honneur le Maire laisse son siège et M. Lecomminiau Rose est appelé à presider.

Soit un rapport de l'Intendant de la Cité, concernant une proposition de la corporation de l'église unie orthodoxe en rapport avec l'achat d'un terrain situé sur la rue Beattie.

Sur proposition de M. Lecomminiau Villeneuve.

Appuyé par M. Lecomminiau Lestie, il est Resolu De transmettre le dossier au département en foi pour direction.

Soit un rapport de l'Intendant de la Cité, sur une communication de M. Mac Neil, Young, offrant d'acheter ou de louer pour deux ans un emplacement temporaire pour la Ville de Montréal.

Sur proposition de M. Lecomminiau Villeneuve.

Appuyé par M. Lecomminiau Lestie, il est Resolu De offrir aux M. Mac Neil & Young, qui font proposition pour achat de débarras à long terme ou d'emplacement temporaire, d'être admissibles à la Rue de Montréal notre agent financier.

Soit un rapport de l'Intendant de la Cité sur une demande de la Succession Saint-Pierre pour le remboursement de certaines taxes payées sur le lot No. 1250 appartenant à M. Mac Neil, qu'elle prétend être hypothéquée comme telle depuis 1879.

Sur proposition de M. Lecomminiau Villeneuve.

Appuyé par M. Lecomminiau Lestie, il est Resolu De transmettre au Président du Bureau des Estimateurs pour constater la vérité du fait et le

montant à rembourser s'il y a lieu.

Soumettre un rapport du Député-Ingénieur en Chef. recommandant de faire voter un crédit additionnel de \$ 1,000.00 pour terminer le parage de l'Arrière Ontario. Sur proposition de M. LeCommissaire Côté.

Approuvé par M. LeCommissaire Villeneuve il est Résolu De recommander au Conseil le vote d'une somme de \$ 1,000.00 pour le finis mentionnés dans ledit rapport.

Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve.

Approuvé par M. LeCommissaire Côté, il est Résolu Qu'une somme de \$ 10,000.00 soit payée à M. M. A. Jennings & Co en ce rapport sur leur contrat pour la fourniture d'accessoires automobiles, le paiement de ladite somme ne devant pas être considéré comme une acceptation définitive des machines qui ont été jusqu'ici livrées à la Ville.

Soumettre un compte de M. Meunier Michèle au montant de \$ 5.00 en rapport avec la convention du horticulteur.

Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve.

Approuvé par M. LeCommissaire Côté, il est Résolu D'approuver le paiement dudit compte.

Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve.

Approuvé par M. LeCommissaire Côté il est Résolu Qu'il soit copié de la résolution adoptée par le Bureau le 22 du courant au sujet des exemptions de taxes qui ont été mentionnées dans la lettre de M. Mahonneux d'accorder à certaines industries établies dans la ville de Montréal, soit advenir à l'Honorable Premier Ministre de la Province.

Soumettre une requête de coutubralles, visant dans le district borné par les rues Drummond

Pub. St. Catherine et Shebrook qui se trouvent à la construction de garage dans cette localité.

Sur proposition de M. LeCommissaire Côté.

Approuvé par M. LeCommissaire Côté il est Résolu De transmettre ledite requête, à l'architecte de la Ville.

Soumettre un rapport du Surintendant de Police, en réponse à une interpellation de M. Lechevin Blumenthal demandant des informations au sujet de l'ex-coutable Hamel.

Sur proposition de M. LeCommissaire Côté.

Approuvé par M. LeCommissaire Villeneuve il est Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil

Soumettre un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, au sujet d'une proposition de M. Le Docteur Alfred MacNeil, concernant l'imposition infidélité des écoles.

Sur proposition de M. LeCommissaire Côté.

Approuvé par M. LeCommissaire Villeneuve il est Résolu D'approuver ledit rapport et de le déposer aux archives.

La séance est ajournée à vendredi le 24 du courant, à 11 heures A. M. Imbrating
Gouvernement.

Procès-verbal d'une séance du Bureau de Commisaires

Tenue le 24 août 1917 à. M.

Présents

Son Honneur le Maire M. Martin
MM. les Commisaires Aïney,
Villeneuve.

Le Secrétaire procède à la lecture des minutes.
Les, au cours de laquelle MM. les Commisaires
sont Rose. (page 351 et l'esti (page 358)
prenant leur siège.

Les minutes sont approuvées, telles que lues.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Aïney il est
Résolu Que la résolution du Bureau, en date
du 7 août courant, a l'effet de donner
instructions à l'Ingénieur en charge du
chemin de fer de Communiqué avec la
Compagnie de Travaux au sujet de
l'ajout de travaux italli sur la rue
Ste Catherine est, au coin de la rue Cham-
plain, soit amovible ou remplaçant le
moteur par ceux des rue Plessis, par ceux de
rue Point.

Soumis deux avis de mandats, visés par
le Contrôleur et l'Auditeur de la Cité, aux montants
respectifs de \$ 51,986.⁷⁴ et 4,487.⁸⁵ suivant listes
attestées.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire l'esti, il est
Résolu Que l'autoriser le paiement.

Soumis une réclamation de la succession Franconi
Déclaré pour dommages causés par les pluies ré-
centes aux propriétés de ladite succession, situées

sur la rue Notre-Dame ouest.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire l'esti, il est
Résolu Que transmettre au Secrétaire du Département
de Réclamations, pour rapport.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef
concernant une communication de M. W.S.
Johnson qui demandait la construction d'un
pont dans le avenue Highland et
Stofalgar.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire l'esti, il est
Résolu Que transmettre le dossier au Directeur des
Bureaux Municipaux d'Hygiène, pour rapport
sur la communication de M. Johnson, en ce
qu'elle peut se rapporter à la question de
la santé publique.

M. le Commissaire Rose l'aie son siège.

M. O. E. A. Scott, demeurant au No. 256 de
l'avenue Hampton, se plaint que l'eau des
égouts, s'écoulant dans le canal de ses propri-
étés, a fait qu'il pleut abondamment.
il ajoute qu'il a eu raison de se plaindre
également l'an dernier.

Sur proposition de M. le Commissaire l'esti.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu Que transmettre cette plainte à l'Ingénieur
Surintendant des Egoûts, pour attention immé-
diate et pour rapport d'urgence.

M. le Commissaire Rose reprend son siège.

M. l'échevin Mac Donald soumet une requête
de contribuable du quartier Notre-Dame de
Grâce demandant l'ouverture du Bureau
D'égout.

Son Honneur le Maire informe l'échevin
Mac Donald que le ingénieur du départe-

ment de Travaux Publics, sont à préparer les plans pour le travail qui doit être exécuté sur ledit boulevard pour la pose des conduites d'eau, la construction des égouts, etc., conformément au jugement de la Cour.

demande M. l'écuyer Mac Donald, au nom de M. Fontaine, un service d'eau sur l'avenue Mac Kenzie.

Sur proposition de M. l'administrateur Côté

Approuvé par M. l'administrateur Villeneuve il est

Résolu De transmettre cette demande à l'ingénieur en chef de l'Agenda, pour rapport.

M. l'écuyer Mac Donald, demande un service d'eau sur l'avenue d'Alexandria.

Sur proposition de M. l'administrateur Côté.

Approuvé par M. l'administrateur Villeneuve il est

Résolu De transmettre cette demande à l'ingénieur en chef, pour rapport.

M. l'écuyer McInnes se présente devant le Bureau et demande de faire régulariser au moyen d'un acte notarié, la cession faite par M. M. H. McInnes et C. McInnes d'une

pièce de terrain pour rectifier les lignes de la rue Champlain dans la circonscription municipale de Saint-Jacques.

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve.

Approuvé par M. l'administrateur Ainsworth il est

Résolu De transmettre à l'ingénieur en chef le projet de procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal du village de Saint-Jacques, tenue le 19 mai 1905. Le rapportant à la cession dudit terrain aux instructions de préparer un plan montrant la ligne de terrain cédée par M. M. McInnes et C. McInnes ainsi que la ligne de terrain qui aurait été cédée en échange à ce dernier

par la municipalité de Bordeaux.

Jeune le rapport de M. J. B. Mac Rae, ingénieur expert, sur les propositions reçues de la Compagnie Electric Investment & Industries, et pour la fourniture d'énergie électrique. M. l'administrateur Côté propose.

Approuvé par M. l'administrateur Ainsworth.

Une copie de ce rapport sera transmise à Son Honneur le Maire, aux Commissions et aux Ingénieurs de la Cité.

Il en est ainsi engagé.

M. l'administrateur Villeneuve propose un amendement.

Approuvé par M. l'administrateur Ross.

Une copie de ce rapport sera également transmise aux ingénieurs compétents, pour compléter leur dossier, et que ainsi amendée la motion soit adoptée.

La vote est fait sur l'amendement et le Bureau se partage comme suit:

Côté M. M. le Commissions Côté, Ainsworth

Ross de Villeneuve.

Son Honneur le Maire ayant voté en faveur de l'amendement ce dernier est déclaré adopté, et il est

Résolu En conséquence.

Jeune une communication de M. A. Larocque se plaignant d'être traité injustement par l'ingénieur mécanicien en chef de l'Agenda. Sur proposition de M. l'administrateur Côté.

Approuvé par M. l'administrateur Villeneuve il est

Résolu De transmettre cette plainte, à l'ingénieur en chef, tout d'abord de l'Agenda, pour rapport.

Jeune un rapport du Surintendant de Police recommandant les promotions suivantes:

Inspecteur P. Bilodeau, promu avec des décorations de surveillance sur le ordre du Surintendant de Police, ainsi O'Keefe, sur la retraite

Nommes.	Vrai
Capitaine D. Bourgeois, Inspecteur Bilange.	promu
Lieut. P. Lavon, capitaine Bourgeois	do
Sergent R. Childs, lieutenant Lavon	do
Lieut. Spruce Young (490), sergent, Childs	do
Lieut. E. Fournier, capitaine, Grand décide	
Serg. A. Demer, lieutenant, Fournier, promu	
Capit. E. Tripoux, sergent Demer	do
Lieut. O. Trudeau, capitaine Choquette décide.	
Serg. J. Dick, lieutenant, Trudeau promu.	
Capit. A. Spaford, sergent Dick	do
Lieut. J. Savard, capitaine Doynt retire.	
Serg. M. Requinbal, lieutenant, Savard, promu.	
Capit. A. Méneau (264) sergent Requinbal	do
Lieut. N. Langeron, capitaine, Gauthier retire.	
Serg. A. Boquette, lieutenant Langeron promu.	
Capit. Alf. Bilange (424) sergent Boquette	do
Lieut. E. Clermont, capitaine Massy retire	
Serg. J. Cormier, lieutenant, Clermonts promu.	
Capit. M. Bilal (180) sergent Cormier	do
Lieut. R. Fisher, capitaine Drai, mis à la retraite	
Serg. N. Mogue, lieutenant, Fisher promu.	
Lieut. P. Harroagh, capitaine Fenwick retire	
Serg. C. Corbett, lieutenant, Harroagh, promu.	
Capit. Frank McCall (216) sergent Corbett promu	
Serg. N. Bicault, lieutenant, McCall, retire	
Capit. J. C. Legum (163) sergent, Bicault promu	
Serg. J. Macabe, lieutenant, Dipatie retire	
Capit. Elphège Trudeau (95) sergent, Macabe promu.	
Serg. A. Assencourt, lieutenant, Dufresne retire	
Capit. A. Rivit (259) sergent Assencourt, promu.	
Serg. P. Giguère, lieutenant, Boisclair décide	
Capit. J. Lafleur (100) sergent, Giguère, promu.	

Le capitaine Bourgeois par lieutenant Savard Langeron, Clermont, Fisher et Harroagh ne doivent pas pour le enlèvement de leur nouvelle position qui parti de premier janvier 1915.

M. Blocheminard, Proc. propose.

Approuvé par M. Blocheminard l'est

Les autres promotions sont approuvées.

Le vote est pour sur la motion de donner à M. Bureau

comme suit:

Proc. M. Blocheminard l'est, ainsi, Proc. l'est. M. Blocheminard Villeneuve.

Proc. Ainsi la motion est affirmative, et il est En conséquence.

Proc. Je soumis un rapport de Guffin adjoint de la l'été informant le Bureau que les trois rapports susdits soumis au conseil le 19 juillet dernier sont restés sur l'ordre du jour du conseil depuis cette date, et qu'ils sont adoptés au formativement, sans.

Proc. Demande d'un crédit de \$ 499.00 pour l'achat d'une automobile Ford pour l'usage du Surintendant du département de télégraphe d'Alarmer.

Proc. Demande d'un crédit de \$ 775.00 pour dépenses d'administration du département de l'incinération.

Proc. Demande d'un crédit de \$ 3,000.00 se: contrat de M. J. O. Labrecque, l'is pour la fourniture de charbon Bick & Lys.

Proc. Sur proposition de M. Blocheminard Villeneuve. Approuvé par M. Blocheminard l'est il est dit en conséquence le contrat et le dit et les chefs du divers départements incinération.

Proc. Je soumis une communication de M. Alfred Lion, entrepreneur pour la construction du Pont Josselle, demandant de se faire payer le coût de l'acier pour ladite construction.

Proc. Sur proposition de M. Blocheminard l'est. Approuvé par M. Blocheminard Villeneuve il est dit que le l'été paie 75% du coût de l'acier à l'entrepreneur Lion, pour la construction du Pont Josselle leur présentation de connaissance par la Bureau Nationale, à tout avec l'appropriation et sous la direction de l'Arrest en chef de la l'été.

Présenter une réclamation de la Compagnie
Columbia Electric, pour dommages résultant
d'une inondation de sa propriété, rue
Saint-Antoine.

Présenter la proposition de M. Bloominiaui
Approuvé par M. Bloominiaui l'est, il est
à transmettre au Département de Réclama-
tion pour rapport.

Présenter la communication suivante:
Communication de M. N. Stewart, concernant
l'état de l'île Courvoisier.

Communication de la Commission de la Rivière
au sujet de l'effondrement d'un épi sur
la rue Dorval.

Communication de la Montreal Light Heat
Power Co. demandant la permission d'élever
un poteau sur la rue Dorval.

Présenter la proposition de M. Bloominiaui l'est,
Approuvé par M. Bloominiaui Villeneuve il est
à transmettre ladite communication à
l'ingénieur en chef pour rapport.

Présenter une communication de l'Union
Internationale des ouvriers boulangers et
confiseurs qui s'opposent au projet de rue
refusé.

Présenter la proposition de M. Bloominiaui l'est,
Approuvé par M. Bloominiaui Villeneuve il est
à déposer ladite communication au dossier.

Présenter une réclamation de M. G. A. Archambault
pour dommages résultant d'une inondation.

Présenter la proposition de M. Bloominiaui l'est,
Approuvé par M. Bloominiaui Villeneuve il est
à transmettre au Département de Réclamation
pour rapport.

Présenter un rapport de l'ingénieur en chef usinier.

dont de payer à M. M. A. Jennings, le loyer
de la machine Nos. 1 et 2 (automobiles au-
sures et laisses), moins un somme de
\$ 200.- pour garantir les changements à faire
aux distributions de l'eau.

Présenter la proposition de M. Bloominiaui Villeneuve.
Approuvé par M. Bloominiaui l'est il est
à approuver le rapport de l'ingénieur en chef
à l'exception de l'item de la retenue de
\$ 200.- attendu que la Compagnie par sa
lettre du 21 août 1917, s'engage à faire les
dits changements sans frais pour la Ville, et
à anticiper le paiement de ladite machine
ladite changements devant être faits sur les
machines No. 1 et 2.

Présenter la proposition de M. Bloominiaui Villeneuve.

Présenter Approuvé par M. Bloominiaui l'est, il est
à transmettre la résolution du Bureau, en date du 23
août courant, à l'effet de payer à M. M.
A. Jennings une somme de \$ 10,000.- en
acompte sur son contrat pour la fourniture
de la machine et automobile, soit
reconsidérée et annulée, attendu que le
Bureau a autorisé, par résolution de ce jour
le paiement de la machine Nos. 1 et 2 qui ont
été livrés à la Ville.

Présenter une communication de la Commission de la Rivière
au sujet de l'effondrement d'un épi sur
la rue Dorval.

Présenter la proposition de M. Bloominiaui l'est,
Approuvé par M. Bloominiaui Villeneuve il est
à transmettre le dossier à l'ingénieur en
chef, avec instructions de faire faire un plan
d'arpentage, mentionnant la partie du terrain
refusé par M. Meikle, suivant le contrat passé
le 25 février 1914.

à pour rencontrer
des échelons
non

Son Honneur le Maire basse son siège et
M. l'Commisnaire lève et appelle le Président.

Soumis un rapport du Surintendant
du département de l'Éclairage, recom-
mandant l'installation d'une lampe à
arc sur l'avenue Kingston, entre les ave-
nues Notre-Dame, de Trécess et Mackay.

Sur proposition de M. l'Commisnaire Ross
Approuvé par M. l'Commisnaire Anis.
P. 1078

Soumis un rapport de M. J. A. Neudt,
ingénieur, sur les soumissions reçues
pour la fourniture de l'énergie électrique
requise par la cité.

Sur proposition de M. l'Commisnaire Ross.
Approuvé par M. l'Commisnaire Anis.
P. 1079

Soumis un rapport de l'Architecte de la
Ville, recommandant d'accorder à M.
Alphonse Chintre l'autorisation d'occuper
le lot cadastral 578-579 du quartier Papi-
neau, pour y recevoir et élever un immeuble
et vendre du bois, du charbon, du foin et
du grain.

Sur proposition de M. l'Commisnaire Anis.
Approuvé par M. l'Commisnaire Ross et St.
P. 1080

Soumis un rapport du Surintendant des
Édifices Municipaux, transmettant un projet
de bail de la suite à M. J. P. Belacke pour l'im-
meuble portant le No. 55 de la rue Saint-Jacques.

Sur proposition de M. l'Commisnaire Anis.
Approuvé par M. l'Commisnaire Ross et St.
P. 1081

Approuvé par M. l'Commisnaire Ross et St.
le Maire et le Suffragant de la suite à la signer.

Soumis un rapport du Surintendant des Mes-
ures demandant l'autorisation de faire faire
par le menuisier de son département une
boîte à déchets pour l'usage du marché
Saint-Laurent.

Sur proposition de M. l'Commisnaire Anis.
Approuvé par M. l'Commisnaire Ross et St.
P. 1082

Soumis un rapport du Directeur des
Bureaux Municipaux de Hygiène, deman-
dant de faire voter un crédit, au montant
de \$ 1231.00 pour payer le coût de certaines
réparations à effectuer à faire à l'Hôpital
des Variolux.

Sur proposition de M. l'Commisnaire Anis.
Approuvé par M. l'Commisnaire Ross et St.
P. 1083

Soumis un rapport de M. l'Architecte
Papette, transmettant un estimateur et un devis
des stores qu'il recommande d'installer
après l'ouverture de la Bibliothèque.

Sur proposition de M. l'Commisnaire Anis.
Approuvé par M. l'Commisnaire Ross et St.
P. 1084

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef,
recommandant de rembourser à M. M. Ni-
nault & Niffenon, une somme de \$ 3,425.00
représentant les pourcentages retenus par la cité,
pour la balance des travaux de construction
de la trétoir.

Sur proposition de M. l'Commisnaire Villeneuve.
Approuvé par M. l'Commisnaire Anis et St.

Résolu D'autoriser le remboursement de ladite per-
centage à l'exception toutefois d'une
somme de \$ 75.00 qui doit être retenue
pour la raison que l'édifice entrepris n'est
pas en état de compléter le trottoir de la rue Comte
entre la rue Saint-Marc et Fort.

Soit le dossier concernant la demande
faite par M. M. William Ruthford & Son
pour obtenir l'autorisation de passer
son tuyau de 8 pouces sur la conduite
d'eau de la Ville, sur l'avenue Alton
sur proposition de M. le Commissaire Anis.

Résolu D'approuver l'autorisation demandée,
aux conditions mentionnées dans le
rapport de l'ingénieur Supérieur en date
de l'Arquiduc, et daté du 25 juillet 1917.

La séance est ajournée à lundi, le 27 des
sept, à 11 heures. A. M.
M. Mulvey
Ajournement.

Procès verbal d'une séance du Bureau des Commissaires

Tenu le 27 août 1917. A. M.

Présente.

M. M. les Commissaires Gagné,
Villeneuve,
Anis.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M.
le Commissaire Villeneuve est appelé à présider.

Le Secrétaire procède à la lecture du minutes
de la séance de la veille. M. le Commissaire
Ross et Son Honneur le Maire (page 376)
prennent leur siège.

Les minutes sont approuvées, telles que lues.

Soit le rapport de l'ingénieur Supérieur
en date de l'Arquiduc, transmettant en re-
ponse à une demande de la Chambre de
Commerce un état des améliorations réa-
lisées dans le département de l'Arquiduc
en vue d'une meilleure protection contre les
cyber, à partir de janvier 1912 à date.
Sur proposition de M. le Commissaire Gagné.

Résolu D'approuver M. le Commissaire Villeneuve il est
transmis la copie dudit état à Son Hon-
neur le Maire, et aux Membres du Bureau.

Soit le dossier concernant l'inspropriation
de la propriété de M. Victor Jany, rue Saint-
Patrice.

Sur proposition de M. le Commissaire Gagné.

Résolu D'informer M. Jany que le Bureau est prêt à
recommander au Conseil d'insproprier sa
propriété en lui payant une somme de \$ 1.226.³³
l'indemnité finale selon le rapport de l'Architecte.

de la Ville, et qu'il aura à débattre avec la
Compagnie des Pacifiques la question des
dommages, le département en s'obligeant
d'avoir pour ladite Compagnie une respon-
sabilité de ses dommages.

Soumettre une communication de M. Au-
guste Bourbonnais offrant d'acheter le
filin de Bordeaux.

Sur proposition de M. Lecomminier l'été,
Approuvé par M. Lecomminier l'été, il est
Résolu De demander à l'Ingénieur en Chef
ce qu'il croit que le l'été devrait recevoir
pour le filin les questions.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur Supé-
rieur de la Voie, informant le Bureau
que les travaux de réparation à la rue de
Fortification ont été exécutés, conformé-
ment à la demande qui en a été faite.

Sur proposition de M. Lecomminier l'été.

Approuvé par M. Lecomminier l'été, il est
Résolu De déposer ledit rapport aux archives.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur Supé-
rieur de la Voie, sur la demande faite
par la Montreal Light & Power Co. pour
obtenir l'autorisation d'éclairer des poteaux
sur la rue Dufferin.

Sur proposition de M. Lecomminier l'été,

Approuvé par M. Lecomminier l'été, il est
Résolu De informer le Montreal Light & Power que la
Ville ne peut accorder l'autorisation deman-
dée, attendu que cette partie de la rue Dufferin
ne lui appartient pas.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur Supé-
rieur de la Voie, concernant la demande
de Madame P. D. Tardif de faire réparer
le trottoir en face de sa propriété, au Centre.
Sur proposition de M. Lecomminier l'été.

Approuvé par M. Lecomminier l'été, il est
Résolu De informer Madame Tardif que la Ville
n'a pas de crédit disponible pour le mon-
ument pour réparation aux trottoirs.

Soumettre une communication de M. N. Pro-
jeau concernant M. L. Brier qui a présenté
une réclamation pour perte de salaire.
Sur proposition de M. Lecomminier l'été.

Approuvé par M. Lecomminier l'été, il est
Résolu De transmettre ledite communication à l'In-
génieur en Chef pour rapport.

Sur Honneur le Maire dispose devant le Bu-
reau un rapport de Directeur de l'Assis-
tance Municipale, transmettant les
renseignements demandés par le Bureau
par résolution en date du 18 juin concer-
nant les pensionnaires de la Ville.

Sur proposition de M. Lecomminier l'été.

Approuvé par M. Lecomminier l'été, il est
Résolu De recevoir ledit rapport.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur en Chef
informant le Bureau qu'il a en mains
500 tonnes d'asphalte et qu'il n'a pas
besoin d'une autre quantité, ni aucun
travail additionnel lui est ordonné cette
année.

Sur proposition de M. Lecomminier l'été,

Approuvé par M. Lecomminier l'été, il est
Résolu De recevoir ledit rapport.

Sur proposition de M. Lecomminier l'été.

Approuvé par M. Lecomminier l'été, il est
Résolu De rescinder la résolution du Bureau
en date du 20 août courant, à l'effet de
recommander au Conseil d'inscrire la
rue Sophie comme rue publique.
Il est en outre

Résolu De informer M. J. P. Spence que la rue Sophie
n'appartient pas à la Ville et qu'il est en.

possible d'y faire aucun travail municipal.

Soumis un rapport de l'Ingénieur Sup. Intendant de la Ville, déclarant ne pouvoir recommander de faire droit à la requête de M. O. J. Séguin qui demande de faire clore certains lots situés sur la rue Notre-Dame ouest.

Sur proposition de M. le Commissaire l'onté.

Approuvé par M. le Commissaire l'onté. Résolu D'inform M. Séguin que le Bureau ne peut faire droit à sa demande.

Soumis une communication de M. P. Ste Moani offrant ses services pour faire une expertise sur la comptabilité et l'administration des différents départements de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire l'onté.

Approuvé par M. le Commissaire l'onté. Résolu D'inform M. Ste Moani que le Bureau ne peut entretenir sa proposition.

Soumis un rapport de Directeur de l'Assistance Municipale, déclarant ne pouvoir recommander de faire droit à la requête de la Mutual Children's Centre Society, qui demande un octroi de \$200.00 pour l'aider à couvrir les dépenses et l'organisation d'un tag-day.

Sur proposition de M. le Commissaire l'onté.

Approuvé par M. le Commissaire l'onté. Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport de l'Ingénieur Sup. Intendant de la Ville demandant de faire voter un crédit additionnel de \$11,200.00 pour terminer l'extension de l'éclairage collectif de l'Avenue De LaSalle et de la rue Leclair, puis qu'à la requête de la Commission du Nord

ainsi que pour reconstituer en figures la décharge de l'éclairage de l'Avenue De LaSalle qui s'est accomplie le 13 juin 1917.

Sur proposition de M. le Commissaire l'onté.

Approuvé par M. le Commissaire l'onté. Résolu D'acquiescer au Conseil l'octroi de ladite somme, pour la faire ci-dessus.

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant que le nom de M. Adrien Laby soit maintenu sur la liste des employés en service militaire.

Sur proposition de M. le Commissaire l'onté.

Approuvé par M. le Commissaire l'onté. Résolu D'autoriser le Directeur de l'Assistance Municipale à donner suite à la demande ci-dessus.

Soumis une communication de M. L. Chevri Vandulac, recommandant M. P. Ratelle, pour un emploi dans le département de l'Assistance.

Sur proposition de M. le Commissaire l'onté.

Approuvé par M. le Commissaire l'onté. Résolu D'acquiescer à la communication au Directeur de l'Assistance Municipale.

Soumis une communication de M. L. E. Trudel s'opposant au nom de la succession de la Ville à l'octroi de permis demandé pour l'érection d'un garage sur la rue St-Jacques.

Sur proposition de M. le Commissaire l'onté.

Approuvé par M. le Commissaire l'onté. Résolu D'acquiescer à la communication à l'Architecte de la Ville.

Soumis un rapport de l'Ingénieur adjoint de la Ville, transmettant un état de la balance des dépenses des crédits votés pour fin d'année.

Sur proposition de M. le Commissaire l'onté.

Resolu Approuve par M. Bloominiau le 15 Mars il est
De febrer le dit rapport et de le déposer
aux archives.

Jeune un rapport de Directeur de
l'Assistance Municipale recommandant
de payer à l'Assistance maternelle la sub-
vention de \$ 1,000.00 qui lui a été votée, pour
l'exercice courant.

Resolu Approuve par M. Bloominiau le 15 Mars il est
De l'autoriser le paiement de ladite subvention.

Jeune un rapport de l'Ingénieur Secier
tendant de la Voie, recommandant
de ne pas accepter l'offre faite par la com-
pagnie John Findlay Limited de céder
à la Ville certains lots situés dans le
Parc Extension.

Resolu Approuve par M. Bloominiau le 15 Mars il est
De l'offrir à la Compagnie Findlay qui son
offre ne peut être acceptée.

Jeune une communication de M. Alex-
andre Aubertin demandant que son terrain
lui appartenant dans le quartier Saint-Jo-
seph, soit évalué comme le sont d'autres
terres voisines exclusivement à la culture.

Resolu Approuve par M. Bloominiau le 15 Mars il est
De transmettre ladite communication au
Président du Bureau des Estimations, pour
rapport.

M. Bloominiau Pose son siège.
Jeune des rapports du département en fin
et des Esports, recommandant le règlement de
diverses réclamations.
Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve.

Resolu Approuve par M. Bloominiau le 15 Mars il est
De l'autoriser le paiement de ladite réclamation
parmi:

A. Paulin, accident de voiture	\$ 65.00
C. Smith, habit endommagé	5.00
A. Penly, chute	10.00
E. Lavoie, pour le salaire	9.50

Reclamations Rejetées.
10822-10721-10840-10853-10767-10710-10883-10743

Jeune de mandats, vérifiés par le Contrô-
leur et Auditeur de la Ville, au montant
total de \$ 4,354.32 suivant liste certifiée
Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve.

Resolu Approuve par M. Bloominiau le 15 Mars il est
De l'autoriser le paiement

M. Bloominiau Pose son siège.

Jeune le dossier concernant le ditournement
de la rue Laflamme, dans le quartier Mercier
Etude difficile à résoudre; le 29 de ce mois
à 11 heures A.M.

Jeune un rapport de Trésorier de la Ville,
transmettant une lettre de la Banque de
Montréal, informant la Ville qu'elle lui
de renouveler pour un terme fixe partie
d'un emprunt de \$ 1,000,000.00 échéant le 27
avril, elle accepte à compte un somme de
\$ 250,000.00 laniant en surplus le balance
de \$ 750,000.00 à 6% d'intérêt simple, et
recommandant d'approuver cette suggestion
et de l'autoriser en outre à payer de temps
à autre, en sus de ce montant de
\$ 250,000.00 le somme dont la Ville pourra
disposer de manière à diminuer graduellement
le montant dû à la Banque de Montréal
est empruntée en anticipation du revenu de 1916.
Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve

Approuvé par M. l'Administrateur l'été. il est
Résolu De l'Assemblée l'édite usure ordonnée et
d'autoriser le trésorier à agir en conséquence.

M. le Notaire Thériault se présente de.
rent le Bureau au sujet d'un terrain
situé sur la rue Tallin dont la Ville se
serait emparée pour construire un théâtre.
Sur proposition de M. l'Administrateur Villeneuve.

Approuvé par M. l'Administrateur Ross il est
Résolu De demander à l'Ingénieur en Chef de
former le Bureau pour que les instructions
du Bureau par résolution en date
du [] ont par été suivies et
à la demande de qui le théâtre a été con-
struit.

Donner une communication des communi-
cations de Hâve, au sujet de la proposition
qui leur a été faite d'aller discuter
mercredi le 29. les différentes réclamations
pendantes entre la Cité et la Commission
de Hâve, invitant les Communaires de
la Cité à un lunch qui sera donné
après cette réunion.

Sur proposition de M. l'Administrateur Villeneuve.

Approuvé par M. l'Administrateur Ross il est
Résolu De recevoir l'édite communication et de
prier le Secrétaire d'informer les Communaires
de Hâve que le Bureau accepte avec
plaisir leur invitation.

Donner des comptes, pour frais de sténographie
frais de papier la Cour des Records. L'arrêté:
M. C. Sturgeon \$ 36.⁰⁰
J. E. Fitzpatrick 27.⁰⁰

Sur proposition de M. l'Administrateur Villeneuve.

Approuvé par M. l'Administrateur Ross il est
Résolu De l'autoriser le paiement de l'édite compte, à
même le fonds de réserve.

Sur proposition de M. l'Administrateur Ainey.

Approuvé par M. l'Administrateur Villeneuve il est
Résolu Que M. Gédéon Bisson soit nommé pour
remplacer M. Beiaillon qui a donné sa
démission comme gardien de nuit de la
Bibliothèque, M. Bisson devant recevoir
le même salaire qu'il recevait en prédi-
cesseur.

Donner un rapport de l'Ingénieur en charge
des Chemins de fer recommandant de
faire homologuer une ligne pour le prolonge-
ment de l'avenue Hopper, à travers les lots
Nos. 639-640-642 du Cadastre de la paroisse
Saint-Louis.

Sur proposition de M. l'Administrateur l'été.

Approuvé par M. l'Administrateur Villeneuve il est
Résolu De faire rapport au Comité recommandant
que les Arbres de la Cité reçoivent instanc-
tième de faire les procédures en conséquence.

Donner le dossier concernant l'expropriation
pour l'ouverture de l'avenue Kelly.

Sur proposition de M. l'Administrateur l'été.

Approuvé par M. l'Administrateur Villeneuve il est
Résolu De déposer ledit dossier aux archives.

Sur proposition de M. l'Administrateur Villeneuve.

Approuvé par M. l'Administrateur l'été. il est
Résolu Que la résolution du Bureau N. 36890 en date
du 22 avril. concernant le versement d'un dépôt
de \$ 1,000.⁰⁰ à la Compagnie Andrew Bailey soit
annulée en changeant par écrit. Charles Reid,
Eyr. par eux M. Charles Bituminous.

Donner l'honneur à M. le Maire l'été son siège pour se
rendre chez lui et M. l'Administrateur l'été,
est appelé à presider.

M. l'Administrateur Ross l'été son siège.

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant d'approuver les plans soumis par la Compagnie Grace, Brass & Co pour la construction de six bâtimens temporaires sur le lot portant le no. cadastral p. 3409 du quartier Saint-Gabriel.

Sur proposition de M. bloominiaiev Aiev, Approuvé par M. bloominiaiev Villeneuve il est Résolu D'approuver ledite recommandation et de faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumis des rapports de l'Architecte de la Ville, recommandant d'accorder les permis suivants:

La Compagnie National Pickling Penn. vintg. permis d'installer une chaudière à vapeur sur le lot cadastral 1203 subs. 216-217-218 du quartier Lafontaine.

La Compagnie Cadillac Motor Limited permis d'occuper le lot cadastral 67 du quartier Saint-Laurent, pour y recevoir un magasin et vendre de l'gazoline dans un réservoir souterrain.

Sur proposition de M. bloominiaiev Aiev, Approuvé par M. bloominiaiev Villeneuve il est Résolu D'accorder ledite permis.

Soumis un rapport du Supérieur du département des Prisons, transmettant la demande de la Compagnie Taylor & Arnold pour le privilège de construire une entrée à chacun pour le trottoir de la rue Anne.

Sur proposition de M. bloominiaiev Villeneuve, Approuvé par M. bloominiaiev Aiev il est Résolu De recommander au Conseil l'octroi dudit privilège.

Soumis des rapports de l'Architecte de la Ville,

Résolu

Résolu

Résolu

recommandant de refuser les permis suivants: David Moan, permis d'installer un réservoir à gazoline au no. 51 de l'Avenue Mount-Royal ouest.

MM. Hiltz & Mathe, permis d'installer une cloche de bois et de charbon au no. 187 de la rue Esdras.

Sur proposition de M. bloominiaiev Aiev, Approuvé par M. bloominiaiev Villeneuve il est Résolu De refuser ledite permis et d'informer les requérants en conséquence.

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, demandant d'autoriser le département des bâtimens à émettre des permis de construction sur la rue Villeneuve, entre l'Avenue Papineau et le Boulevard Saint-Jacques.

Sur proposition de M. bloominiaiev Aiev, Approuvé par M. bloominiaiev Villeneuve il est Résolu D'accorder l'autorisation demandée.

M. bloominiaiev Rose répond en siège.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité avisant le Bureau que M. W. J. Ryan n'a pas droit à l'exemption de taxes qu'il a demandée dans un communément en date du 10 août courant.

Sur proposition de M. bloominiaiev Villeneuve, Approuvé par M. bloominiaiev Rose il est Résolu D'informer M. Ryan en conséquence.

Soumis un rapport du Supérieur du département de l'Académie concernant la construction d'un canal d'égout à l'extrémité ouest du marché Bonsecours.

Sur proposition de M. bloominiaiev Aiev, Approuvé par M. bloominiaiev Rose il est Résolu De transmettre ledit rapport à l'ingénieur en

Résolu

Résolu

Résolu

Résolu

chef. pour rapport sur la necessite de
construire cet igoite et pour preparation
d'un estimate.

Prevenir un rapport du departement en
fai. auvant le Bureau que la reclamation
de M. F. J. Bicaillon pour l'usage
d'une Millid Dugueille et la suite de
M. Outhel nient pas fondee.

Sur proposition de M. l'Commisnaire Villeneuve.

Approuve par M. l'Commisnaire Bossil est
Prevenir de l'informe M. Bicaillon en consequence.

Prevenir un rapport de departement en
fai. auvant le Bureau que la reclamation
demande du syndicat de la paroisse
de Saint-Amand pour etre exemptee du
paiement de l'edu fournie pour une fontaine
situee sur un terrain public ne peut
etre accordee.

Sur proposition de M. l'Commisnaire Villeneuve.

Approuve par M. l'Commisnaire Bossil est
Prevenir de l'informe le syndicat de la paroisse St.
Archie, conformement audit rapport.

Prevenir un compte de M. F. A. Champagnon
naisseur, au montant de \$ 55.²⁵, pour frais
de signification. Sur: pour le paiement
de terrain pour les fins de l'elargissement
de l'Acqueduc et l'etablissement de
boulevards.

Sur proposition de M. l'Commisnaire Villeneuve.

Approuve par M. l'Commisnaire Bossil est
Prevenir de l'informe le paiement dudit compte.

Prevenir un rapport du departement en fai.
auvant le Bureau que la reclamation
de M. Milfid Dubi pour travail suppli-
mentaire nient pas fondee.

Sur proposition de M. l'Commisnaire Villeneuve.

Approuve par M. l'Commisnaire Anisy, il est

Prevenir de l'informe ledit rapport et d'informe
M. Dubi en consequence.

Prevenir une communication de M. Litch-
vin Steldm s'opposent a la construction
d'un garage sur la rue Stanley.

Sur proposition de M. l'Commisnaire Anisy.

Approuve par M. l'Commisnaire Villeneuve il est
Prevenir de l'informe la dite communication
a l'Architecte de la Ville.

Prevenir une communication de M. J. K.
Quackenbosc contenant des suggestions
au sujet de l'execution du contrat de
la compagnie Cook Construction.

Sur proposition de M. l'Commisnaire Villeneuve.

Approuve par M. l'Commisnaire Anisy, il est
Prevenir de l'informe la dite communication au dossier.

Prevenir la communication suivante:
La communication de la Montreal Light Heat
Power Co. demandant la permission d'installer
des poteaux sur la rue Courneault.

Communication du secretaire de la ville
Jacalle concernant l'etat de chemin de
ferrie situe a l'entree du canal de
l'Acqueduc.

Sur proposition de M. l'Commisnaire Villeneuve.

Approuve par M. l'Commisnaire Anisy, il est
Prevenir de l'informe la dite communication a
l'ingenieur en chef. pour rapport.

Prevenir une communication de la compagnie
du Pacifique, au sujet de permis accorde
a la compagnie d'ingenieur Express d'installer
le niveau de la charrie de la rue Osborn.

Sur proposition de M. l'Commisnaire Villeneuve.

Approuve par M. l'Commisnaire Anisy, il est
Prevenir de l'informe la dite communication au dossier.

Soumettre les réclamations suivantes:
M^{re} Ademoirelle E. A. Martin, réclame.
tion pour dommages résultant de l'inven-
dation de sa propriété, située sur l'Av.
Jonne.

M^{re} Odame J. P. Martin, réclamation
pour dommages résultant de l'inven-
dation de sa propriété, située sur la rue
Richmond.

Réclamation de la corporation du Collège
St. Marie pour dommages résultant
de l'inondation de propriété, située
sur la rue St. Urbain.

Sur proposition M. Lecomte
Approuvé par M. Lecomte
De transmettre au département de Ré-
clamation pour rapport.

Soumettre une communication de la Cie
Canadienne Coal Supply, offrant de vendre
à la Ville du charbon anthracite ou
bitumineux.

Sur proposition de M. Lecomte
Approuvé par M. Lecomte
De diffuser ledite entreprise que la Ville
demandera du soumissionnaire public
pour l'achat du charbon quand elle en
aura besoin.

Soumettre une communication de M. L.
Montpetit offrant de vendre à la Ville
pour la construction d'un pont de pierre
sur terrain situé au coin de rue St.
David et Bellechasse.

Sur proposition de M. Lecomte
Approuvé par M. Lecomte
De déposer ledite communication au dossier.

Interpellation de M. Lecomte

M. Lecomte Villeneuve pour M. le
Commissaire Ross d'informer le Bureau
quels sont les devoirs de l'inspecteur
Bilange dans la nouvelle position à
laquelle il a été nommé.

M. Lecomte Villeneuve pour égal-
ment le Commissaire Ross d'informer le
Bureau s'il est à sa connaissance
quel est un des officiers, nouvellement promu
dans le département de Police, s'il est sous
l'influence de la pression de façon
à nuire à l'exécution de ses devoirs de
charge.

Soumettre un rapport de l'inspecteur
de Police en réponse à une plainte de
M^{re} C. Bouché et Ducharme contre
le Surintendant de l'École de Jours.

Sur proposition de M. Lecomte
Approuvé par M. Lecomte
Que l'acte mentionné soit classé.

La session est ajournée à mardi: le 28 de
février, à 11 heures A. M.
M. Lecomte
Gouvernement.

Procès verbal d'une séance du Bureau de Commisaires

Tenu le 28 avril 1917. A. M.

Présents,

Son Honneur le Maire M. Martin,
MM. les Commissaires Côté,
Villeneuve.

Le Secrétaire procède à la lecture du minutes
par lequel de laquelle M. le Commissaire
Rose, et M. le Commissaire Aïney prennent
leur siège. (page 395).

Les minutes sont approuvées, telles que lues.

Soumis une requête de certains employés
du département de l'Agueduc, de leur
dépense en rajustement de leur salaire.

Proposé par M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Aïney, il est
Résolu De transmettre ladite requête à l'Ingénieur
en Chef du Département de l'Agueduc, pour
rapport.

Soumis un rapport du Directeur de
l'Assistance Municipale, recommandant
que M. Joseph Dumont, nommé par
Résolution du Bureau, en date du 28
juin dernier, comme chauffeur temps
frais au Refuge municipal Menling
soit nommé permanemment à cette
position au salaire de \$ 800.00 par année.

Proposé par M. le Commissaire Villeneuve
Approuvé par M. le Commissaire Aïney, il est
Résolu De différer ladite recommandation.

Soumis une communication de M. l'Edouard
Bidard, recommandant d'accorder une
augmentation de salaire à certains employés

du département de l'Agueduc.

Proposé par M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Aïney, il est
Résolu De transmettre ladite communication
à l'Ingénieur en Chef du Département de l'Agueduc.

Soumis une communication de M. A.
Lacaille, sollicitant un emploi au ser-
vice de la Ville.

Proposé par M. le Commissaire Villeneuve,
Approuvé par M. le Commissaire Aïney, il est
Résolu De déposer ladite communication aux
archives.

Soumis une communication de M.
J. McKeena, concernant l'état de
l'Arrière de la Côte des Neiges, entre la
rue Westmount et la rue Sherbrooke.

Proposé par M. le Commissaire Villeneuve,
Approuvé par M. le Commissaire Aïney, il est
Résolu De transmettre ladite communication au
Ingénieur en Chef.

Soumis une communication de M. le
Docteur P. Barthe, sollicitant un
emploi de médecin-inspecteur de la ville.

Proposé par M. le Commissaire Villeneuve,
Approuvé par M. le Commissaire Aïney, il est
Résolu De transmettre ladite communication au
Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène.
M. le Commissaire Côté l'a mis en siège.

Soumis un mandat, vérifié par le Comptable
de la Ville, et Auditeur de la Ville, qui montent
total de \$ 7,362.46 suivant vite certifiée.

Proposé par M. le Commissaire Villeneuve,
Approuvé par M. le Commissaire Aïney, il est
Résolu De se faire le paiement.

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville,

transmettant la demande de M. W. Dun-
quette pour obtenir l'autorisation d'occu-
per le lot cadastral 1466, subs. 1 à 6
du quartier St. Antoine, sur Stanley
pour y ériger un garage public.

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.

Approuvé par M. Lacomme au Conseil.
Résolu De refuser ledit permis et d'informer
le requérant en conséquence.

Reçu une communication de M. J.
de M. Curo, au sujet de l'interprétation
du règlement relatif à la fermeture des
rues de barbier.

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.

Approuvé par M. Lacomme au Conseil.
Résolu De transmettre ladite communication au
département en loi, avec prière de fournir
les renseignements demandés par M.
de M. Curo.

M. Lacomme au Conseil reprend son siège.

Reçu un rapport du Surintendant
de Police au sujet de l'exécution de cer-
tains travaux de réparation à la façade
du poste de police No. 6, situé sur la rue
Montfort.

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.

Approuvé par M. Lacomme au Conseil.
Résolu De transmettre le dossier à l'Architecte de
la Ville, pour rapport additionnel.

Le Honorable le Maire laisse son siège, pour
aller répondre au téléphone à son Bureau,
et M. Lacomme au Conseil est appelé à
présider.

Reçu un rapport de l'ingénieur en chef
transmettant un estimateur du coût des
réparations à faire pour ouvrir le pont la

capelle à la circulation du public.
Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.

Approuvé par M. Lacomme au Conseil.
Résolu De demander au Conseil un crédit de
\$ 200.00 pour payer le honoraire de M.
Marcel Beulac, ingénieur expert dans
la construction des ponts, pour faire l'exa-
men du pont La Chapelle et faire rapport
immédiatement sur le coût de réparations
temporaires à exécuter pour rendre ledit
pont passable pour un an.

Reçu un rapport du département en
loi, recommandant de nommer les deux
estimateurs et le recorder pour agir
dans l'expropriation des terrains néces-
saires à l'élargissement du canal de
l'Aqueduc et à l'établissement de bou-
levards de chaque côté dudit canal
de l'Aqueduc.

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.

Approuvé par M. Lacomme au Conseil.
Résolu Que la résolution du Bureau en date du
3 juillet 1916, à l'effet de nommer les
estimateurs M. M. W. G. Owens et J. A.
Larby, pour agir comme commissaires
sous la présidence de son Honneur le
Recorder Geoffroy dans l'expropriation
des terrains nécessaires à l'élargissement
du canal de l'Aqueduc, soit reconsidérée
et annulée.

Il est, en outre

Résolu Que les estimateurs M. M. W. G. Owens, et J. A.
Larby soient nommés pour agir comme
commissaires sous la présidence de son Honneur
le Recorder Geoffroy dans l'expropriation
des terrains nécessaires à l'élargissement
du canal de l'Aqueduc et à l'établi-
sment de boulevards de chaque côté dudit
canal de l'Aqueduc.

Sur proposition de M. l'Commissaire Lesté,
 Approuvée par M. l'Commissaire Villeneuve il est
 Résolu que les fonctions soient données au
 Département en foi de discontinuer le
 Procédure ordonnée par un avis du
 du Bureau, en date du 23 avril
 1917 et d'un rapport adopté par le
 Conseil, en date du 30 avril de la
 même année, en vue de faire effacer
 la ligne homologuée de la rue St-Roch
 entre la rue Saint-Jean Baptiste et
 la place Jacques Cartier, et que rapport
 soit fait au Conseil en vue de main-
 tenir ladite ligne homologuée.

Le Secrétaire donne lecture de la réponse
 de M. l'Commissaire Ross, à l'interpel-
 lation de M. l'Commissaire Villeneuve
 en date du 27 du courant, savoir:

In reply to the interpellation of Com-
 missioner Villeneuve, I would say that
 Inspector Belanger will, as formerly,
 perform the duties of Inspector at
 Headquarters and Assistant to Chief
 Compeau and Deputy-Chief Grandblanc,
 and, as well, will be the officer to
 whom the Captain of stations will
 directly report in regard to their activi-
 ties in the suppression of crime and
 vice... particularly in the matter of raids
 on gambling dens, houses of ill-repute
 and the seizure of liquor illegally offered
 for sale, formerly left to the Morality Squad
 and the Anti Squad. These squads are
 disbanded and the intention is, in future
 to fix responsibility for the suppression of
 crime in districts of the city, on the Captain
 and officers of local stations.

Inspector Belanger will be the officer
 through whom the Chief of Police will
 communicate to the Captain of stations

complaint from citizens or to crime and
 infractions of by-laws and he will receive
 regularly from these Captain reports
 to be submitted with comments to
 the Chief or Deputy-Chief, for final con-
 sideration of the Commissioner in
 charge of the Police Department.

The plan is experimental and the
 Commissioner in charge of the Police
 trusts that his colleagues, M. Vill-
 neuve will lend their support.

I am unable personally to reply to Com-
 missioner Villeneuve's second question,
 which, I hope, is not a reflection upon
 the promotions recently made and
 recommended by the Senior Officers
 of the Police Force, and it is not my
 intention to ask for such information.
 If Mr. Villeneuve will make a direct
 specific charge against any officer
 of the Police Force, it shall be promp-
 tly investigated. (Signed) A. G. Ross.

Montreal, August 28th 1917.

M. l'Commissaire Lesté sera en sige.

Sur proposition de M. l'Commissaire Jones,
 Décoré les. retirant la requête qu'ils ont faite
 pour continuation de bâtimens temporaires sur
 l'avenue Notre-Dame est, dans le quartier
 Mercier.

Sur proposition de M. l'Commissaire Ainsy,
 Approuvée par M. l'Commissaire Villeneuve il est
 Résolu de former un conseil pour l'Architecture de la
 Ville.

Sur proposition de mandat vérifié par le Comptable
 et Architecte de la Ville, le montant total
 de \$ 303,374.⁰⁰ seront être certifié.

La proposition de M. Bloominian Villeneuve.
 Résolu par M. Bloominian Villeneuve il est
 Résolu de verser au paiement.

Je soumet un rapport de l'Ingénieur en Chef
 recommandant de faire voter un crédit
 additionnel de \$ 395.⁰⁰ pour compléter
 l'installation d'un réservoir à asphalte
 dans la cour de la division nord.

La proposition de M. Bloominian Villeneuve.

Résolu par M. Bloominian Villeneuve il est
 Résolu de recommander au Conseil le vote
 d'une somme additionnelle de \$ 395.⁰⁰
 pour la fin ci-dessus.

Je soumet un rapport du Secrétaire du
 département des Réclamations, transmet-
 tant un compte de la Compagnie Mondor
 Ltd, au montant de \$ 7.²⁷ pour l'achat
 de lampes électriques pour l'usage des
 usages du département des Réclamations.

La proposition de M. Bloominian Villeneuve.

Résolu par M. Bloominian Villeneuve il est
 Résolu d'autoriser le paiement dudit compte à
 même le contingent du département en loi.

M. Bloominian Côté reprend son siège.

La proposition de M. Bloominian Côté.

Résolu par M. Bloominian Côté il est
 Résolu de donner instruction au Surintendant
 du département de l'Incineration de
 s'entendre avec le Surintendant de la
 division ouest M. Scoulan, pour vendre la
 cendre de l'Alguedue et la faire servir
 à la réparation de la rue Cuybet de puis le
 Surintendant de la division ouest de faire
 la même chose pour la rue Saint-Jacques
 ouest, si c'est possible.

Je soumet une communication de M. M.

Campbell & Mac Martin les concernant
 le projet de prolongement de la rue Baby
 à travers le propriété de la succession
 Bogg.

La proposition de M. Bloominian Villeneuve.

Résolu par M. Bloominian Villeneuve il est
 Résolu d'insérer M. Campbell & Mac Martin
 sur le Bureau, jeudi le 30 du courant,
 à 11 heures A. M.

M. Bloominian Villeneuve attire l'atten-
 tion du Bureau sur les améliorations qui
 réclament à juste titre les citoyens du
 district nord qui comprend les deux
 plus grande quartiers de la Ville.

Il fait remarquer que les citoyens de
 ce district n'ont à l'heure qu'il est
 aucun parc public, aucun terrain de
 jeux, et qu'ils ont grandement besoin
 d'un marché.

Cela lui a été promis, il y a plusieurs
 années, mais rien n'a encore été fait
 dans ce sens.

M. Bloominian Villeneuve ajoute que le
 besoin d'un marché se fait de plus en plus
 vivement sentir dans cette section de la
 Ville, et recommande au Bureau qu'un
 crédit soit inséré dans le budget de
 l'an prochain pour la construction d'un
 marché dans cette partie de la Ville.

Une somme n'excédant pas \$ 200,000.⁰⁰
 devrait être suffisante pour l'achat du terrain
 et la construction d'un édifice qui remplirait
 toutes les conditions voulues.

M. Bloominian Villeneuve suggère
 comme moyen de remédier temporairement
 à la situation actuelle, qu'un place de marché
 soit établie sur le terrain de la rue Desbât
 qui appartient à la cité et où les cultivateurs
 pourraient offrir leurs produits en vente.

La proposition de M. Bloominian Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Auvy, il est
Résolu que les suggestions ci-dessus soient
transmises au Lieutenant de Marché
pour rapport.

Reçue une communication de M. O.
Gaijipy demandant de faire faire une
sortie pour de sa propriété, sur la commune.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Auvy, il est
Résolu de transmettre ladite communication à
l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Reçue une communication de M. O.
J. M. Jalbut, avocat, concernant la
demande de permis de lix-comtable
M. O. au cas.

Approuvé par M. le Commissaire Auvy, il est
Résolu de déposer ladite communication au dossier.

Reçue une communication de M. Richer
de Michon, recommandant d'accorder
à M. Emile Legault, l'autorisation de
remplacer les marches en bois par des
marches en ciment aux nos. 151-161 de la
rue Grenville.

Approuvé par M. le Commissaire Auvy, il est
Résolu de transmettre ladite communication à
l'Ingénieur en Chef pour rapport.

La séance est ajournée, à 2^h 30 P.M. ce jour.
Ajournement. M. M. M.

Procès verbal d'une séance du Bureau de Commissaires

Présents,

Tenu le 25 août 1917 P.M.

MM. les Commissaires Auvy,
Villeneuve,
Lesté,
Rosa.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M.
le Commissaire Villeneuve est appelé à présider

Le Bureau procède en compagnie de
M. Dorval, en Chef de la Ville. La lecture
des questions précédentes entre la Ville
et la Commission du Hâvre, et la séance
est ajournée à mercredi, le 29 du
courant, à 11 heures A.M.
Ajournement. M. M. M.

Procès verbal d'une séance du Bureau des Commisaires

Tenue le 29 avril 1917. A. M.

Présente,

Son Honneur le Maire M. Martini, Pr.
MM. les Commissaires Gigué,
Robit.

Les minutes sont lues et approuvées.

Soumis une communication de M. L'ichon Vandelle, uscomendant M. Joseph Forbes qui sollicite un emploi au service de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Gigué, il est Résolu D'informer M. L'ichon Vandelle qu'il n'y a plus de vacance dans le moment.

Soumis une copie de contrat entre M. J. A. Coulombel et la Cité, relatif à la vente du lot no. 740, quartier Papineau, situé sur la rue D'Amontigny est.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Gigué, il est Résolu D'authentifier Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité, à signer ledit contrat, au nom de la Cité.

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, transmettant la requête de M. J. A. Coulombel, qui demande l'autorisation d'occuper le lot portant le no. cob. 740 du quartier Ste. Marie, situé sur la rue D'Amontigny est, pour y ériger un garage public.

Sur proposition de M. le Commissaire Gigué,

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu D'accorder ledit permis.

Soumis une demande de permis de M. Arthur A. Longtin, autrefois employé comme dégraisseur dans le département de l'Agenda.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Gigué, il est Résolu De transmettre ledite communication au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, pour rapport.

Soumis une réclamation de M. G. Handfield pour fait de dommages causés par le déboulement de l'église de Notre-Dame de Grâce.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Gigué, il est Résolu De transmettre au département de Réclamations, pour rapport.

Soumis une communication de M. J. Bien au sujet de la demande qu'il a faite de faire planter un poteau qui se trouve au coin du Boulevard Rosemont et de la rue Agence.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Gigué, il est Résolu De transmettre ledite communication à l'ingénieur en chef, avec prière d'informer le Bureau par qui le poteau en question a été posé et s'il l'a été avec le consentement de l'ingénieur de la Ville.

MM. les Commissaires Gigué et Villeneuve prennent leur siège.

Soumis un rapport du médecin en charge du Service des maladies contagieuses, concernant les travaux de réparations exigés à l'Hôpital de St-Jacques.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Gigué, il est

Resolu De déposer ledit rapport au dossier.

Soumettre une communication de M. G.S. Fosbury concernant l'état de l'avenue Royale, dans le quartier Notre-Dame de Grâce.

Sur proposition de M. l'Commissaire Ross.

Resolu De transmettre ladite communication à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Soumettre des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Ville, au montant total de \$ 35,764.⁵⁵ - surmont l'ite certifiée.

Sur proposition de M. l'Commissaire Villeneuve.

Resolu Approuvé par M. l'Commissaire Geste, il est le Préf autoriser le paiement.

Sur proposition de M. l'Commissaire Villeneuve

Resolu Approuvé par M. l'Commissaire Geste, il est d'approuver les réquisitions suivantes:

Voici (des Est) 76-77-78-79

do do ouest, 47-53-54.

do do nord, 119-134-136.

do (do est nord ouest) No. 1.

Equité (do nord) 128 et 129

do do ouest 130.

Aqueduc 489-502-503-504-505-506-507-508-509.

510-511-512-514-515-516.

Edifices Municipaux 76-77-78.

Éclairage 104-105-106.

Épuration 26.

Expédition des Pâtiments 15.

Faire fontaine 162-163-164-165-167-168.

Archerie 48.

Spice 110-111-112-113-115.

Expédition des Aliments 9.

Estimés 194-195-196-197-198.

McAlister Contingents 37.

Assistance Municipale 107.

Alarme 42.

Soumettre une communication de M. St. G. Murray se plaignant du fait que le trafic sur la rue Saint-Edouard est rendu impossible parce que les voitures de la Compagnie Alouette bloquent la chaussée.

Resolu De transmettre ladite communication au Notaire de la Ville, avec instruction de signifier un protest à la Compagnie Alouette pour la mettre en demeure d'avoir à faire cesser la nuisance dont on se plaint.

Soumettre une communication de M. J. W. Jallat avocat, au sujet de l'acte de société pour entre M. A. Pim et M. F. A. Gothe, pour la construction du pont Joralle.

Resolu Approuvé par M. l'Commissaire Ross, il est d'approuver ladite communication au département en loi pour direction.

Soumettre des rapports de l'Ingénieur Suvidardant de la Ville recommandant de permettre à la Montreal Light Heat & Power Co. d'ériger des poteaux dans différents lieux.

Resolu Approuvé par M. l'Commissaire Ross, il est d'approuver ladite recommandation et de faire rapport au Conseil en conséquence.

M. N. P. Bempire se présente devant le Bureau au sujet de l'achat qu'il a fait d'une pièce de terrain située sur l'avenue Robine et prétend que dans le nouveau acte de vente le paiement du prix de vente devrait être fait à compter du nouvel acte de vente. Sur proposition de M. l'Commissaire Villeneuve

Approuvé par M. Bloominian Cote, il est
Résolu De transmettre le dossier dans cette
affaire au département en loi, pour di-
rection.

Les propositions de M. Bloominian Villeneuve
Approuvé par M. Bloominian Cote il est
Résolu De donner instructions au Trésorier de
la Cite de payer les employés permanents
y compris les comptables et les pompier
vendredi et samedi de cette semaine
au lieu du 3 et du 5 septembre.

Il est
Soumis un projet d'acte de compromis
préparé par le Notaire de la Cite, au
sujet des réclamations et des cautions
fournies contre la Cite pour dommages
résultant du changement de niveau de
certaines rues dans le quartier Hochelaga.

Les propositions de M. Bloominian Villeneuve
Approuvé par M. Bloominian Cote il est
Résolu De approuver ledit acte de compromis.

Il est
Son Honneur le Maire laisse son siège pour se
rendre à Ottawa, et M. Bloominian Cote
prend le fauteuil.

Les documents suivants sont soumis au
Bureau et

Les propositions de M. Bloominian Cote
Approuvé par M. Bloominian Villeneuve il est
Résolu De les déposer aux archives, savoir:

Rapport de l'ingénieur en charge du plant
de filtration sur les progrès des travaux pour
la semaine finissant le 25 août.

Rapport du chef du département des lucen-
diers, au sujet d'une plainte portée contre
le pompier Kelly.

Rapport du Trésorier de la Cite, en rapport
avec les suggestions faites par M. S. Ghy-
sens, concernant la taxe de l'eau, etc.

Rapport du Trésorier de la Cite, trans-
mettant la démission de M. J. A. Shea
employé dans le Bureau Du Payeur.

Soumis un rapport de l'ingénieur en
Chef, au sujet du Bureau que l'aurore
d'un chemin privé, situé sur la proprié-
té de la compagnie du Grand-Trauc
couverte 5.12 par jour.

Les propositions de M. Bloominian Cote,
Approuvé par M. Bloominian Villeneuve il est
Résolu De différer la Compagnie du Grand-Trauc
que la Cite est prête à accepter ce travail
si la compagnie consent à en payer le coût

Soumis un rapport du département en loi,
transmettant une lettre de M. M. Brown, Mont-
gomery, Co. au sujet des dommages vélo-
mies par la compagnie Montreal Light
Heat & Power Co. dommages que la Compas-
gnie prétend avoir été causés par la Cite
à ses conduites et à ses câbles au coin
des rues Marie-Anne et Marguerite.

Les propositions de M. Bloominian Cote,
Approuvé par M. Bloominian Villeneuve il est
Résolu De autoriser l'ingénieur en Chef à répondre
à M. M. Brown, Montgomery que la Cite
n'est pas responsable de ces réclamations
qu'il faut payer la Montreal Light Heat &
Power.

Soumis un rapport du département en loi,
au sujet d'un projet signifié par M.
S. Leprieux se plaignant que l'entrepreneur
des travaux de l'Algondue a enlevé la clôture
le long du canal et de ce fait lui cause des
dommages.

La proposition de M. l'abbé Villeneuve

Approuvée par M. l'abbé Villeneuve
Résolu De transmettre ledit projet au Juge
de la suite, pour rapport sur le fait.

Aprouvée une communication de M. P.
Demandant d'être promu commi
dans le bureau du trier.

La proposition de M. l'abbé Villeneuve

Approuvée par M. l'abbé Villeneuve
Résolu De transmettre ledite communication au
Trier de la suite.

Aprouvée une communication de la Montreal
Water Power Co. au sujet de la pose d'une
borne-fontaine en face de la propriété
Jordis, sur Saint-Patrice.

La proposition de M. l'abbé Villeneuve

Approuvée par M. l'abbé Villeneuve
Résolu De transmettre ledite communication à
l'ingénieur Taintondont de l'Aguedue,
pour rapport.

Aprouvée un rapport du Comptable et Audi-
teur transmettant un projet de répartition
d'une certaine portion du coût de per-
sonnel des Travaux publics, sur les tra-
vaux remboursables par les propriétaires
intéressés.

La proposition de M. l'abbé Villeneuve

Approuvée par M. l'abbé Villeneuve
Résolu De transmettre ledit projet au Conseil, pour
référer à la Commission de Législation.

Aprouvée un rapport du département en pri-
ce concernant une proposition de la Corporation
de l'église romaine orthodoxe, en rapport avec
l'achat d'un terrain situé sur la rue Latour.

La proposition de M. l'abbé Villeneuve

Approuvée par M. l'abbé Villeneuve
Résolu De informer le procureur de l'église romaine orthodoxe

que leur proposition ne peut être acceptée.

Aprouvée un rapport du Chef du département
des Incendies, relativement à une demande
de secours de Madame veuve A. Spinard
dont le mari de son vivant, faisait partie
de la brigade des Incendies.

La proposition de M. l'abbé Villeneuve

Approuvée par M. l'abbé Villeneuve
Résolu De transmettre le dossier au Directeur de
l'Assistance Municipale, pour rapport.

Aprouvée un rapport du Chef du département
des Incendies, transmettant une demande
de l'ex. lieutenant Bolduc pour une police
acquittée de \$ 1,000.

La proposition de M. l'abbé Villeneuve

Approuvée par M. l'abbé Villeneuve
Résolu De transmettre ledite demande au départe-
ment en pri- pour rapport.

Aprouvée un rapport de l'ingénieur en Chef
recommandant d'opérer le nivellement de
certaines rues.

La proposition de M. l'abbé Villeneuve

Approuvée par M. l'abbé Villeneuve
Résolu Sur les balances disponibles suivantes
Division est

3 arroses	à \$ 3.50 par jour 180 jours	\$ 945.00
4 balances	" " " " " "	945.
3 arroses	" " " " " "	945.
Des. ouest		
3 arroses	" " " " " "	945.
2 "	" " " " " "	945.
4 Balances	" " " " " "	945.00
Division Nord.		
3 arroses	" " " " " "	945.
2 "	" " " " " "	945.
4 Balances	" " " " " "	945.
forment en tout une somme de		\$ 7,305.00
seront appliqués à l'entretien et l'opération des arros.		

seum et balayum automobile de trois di-
visions.

M. le Commisnaire Ross remplace M. le
Commisnaire Aisy à la présidence.

Interpellation de M. le Commisnaire Villeneuve.
With reference to my question in connection
with the promotion in the police depart-
ment, as Commissioner Ross states
that he is not aware that any of the
officers concerned in these promotions
has been guilty of intoxication so as to
interfer with the discharge of his duties
that Superintendent Compagnon be requested
to report to the Board on this matter.

Soeveni un rapport du Surintendant des
Achats de Chevaux sur le résultat de la
vente à l'enchère portant les Nos. 37 et
138 du département de l'Insinuation.

Sur proposition de M. le Commisnaire Aisy.
Approuvé par M. le Commisnaire Lortie il est
Résolu De déposer ledit rapport aux archives,
après en avoir transmis copie au trésorier
et au Contrôleur et auditeur.

Soeveni un rapport du Surintendant
de M. Carlier, recommandant que M.
Edouard Kelly, le capitaine de la poste
de police No. 42 soit nommé Commis-
saire pour prendre charge de la police publique de
Waltham, sous la direction du Surintendant
des Marchés.

Sur proposition de M. le Commisnaire Aisy.
Approuvé par M. le Commisnaire Lortie il est
Résolu De approuver ledite recommandation.

Soeveni un rapport du Surintendant des
Achats de Chevaux recommandant de vendre
à l'enchère le cheval portant le No. 101 du départe-

ment de l'Insinuation.

Sur proposition de M. le Commisnaire Aisy.
Approuvé par M. le Commisnaire Lortie il est
Résolu De approuver ledit rapport.

M. le Commisnaire Villeneuve soumet sa
réponse aux remarques faites par M. le
Commisnaire Ross concernant les charge-
ments proposés dans le département de Police.
Sur proposition de M. le Commisnaire Villeneuve
Approuvé par M. le Commisnaire Lortie il est
Résolu De transmettre copie de ledite réponse
à M. le Commisnaire Ross.

Soeveni des rapports du Surintendant
de Police, transmettant les demandes de
pension du sergent M. McLaughlin et
des comptables Herbil et McLaughlin.

Sur proposition de M. le Commisnaire Ross.
Approuvé par M. le Commisnaire Lortie il est
Résolu De déposer ledites demandes au dossier
des pensions.

La séance est ajournée à jeudi le 30
du courant, à 11 heures A.M.

Ajournement.
E. Villeneuve

Bureau de Communication

Le 30 août 1917. A.M.

Présents,

M. le Commissaire Côté,
Ainey,
Villeneuve,
Rosa.

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire Villeneuve est appelé à
présider.

Les minutes sont lues et approuvées.

Soumis un rapport de l'Ingénieur Sureau
tendant de l'Agenda du Nord de la Côte
antérieurement à admettre, à même le contingent
de son département, une copie additionnelle
à l'almanach des adresses, au coût de
\$ 1.50

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'informé l'Ingénieur Sureau de
l'Agenda à donner suite à ladite demande.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu D'informé l'Imperial Oil Company que la
Ville n'aura pas besoin d'asphalte cette année.

Soumis un rapport de l'Ingénieur Sureau
des Egoûts, concernant une demande d'emploi
de M. J. A. Cadotte

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'informé M. Cadotte, conformément au dit
rapport.

Soumis un rapport de l'Ingénieur Sureau
des Egoûts, en réponse à une sugges-
tion de M. G. Boisvert, concernant le
fonctionnement des pompes de la rue Mill.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'informé M. Boisvert, conformément
au dit rapport.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef
transmettant un projet de contrat entre
la Cité et M. G. Overing, qui
ont demandé la permission de leur
leur égout privé à l'égout de la Ville
sur l'ancien Mac Donald.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'approuver ledit projet de contrat, et
d'autoriser Son Honneur le Maire et le
Greffier de la Cité à le signer.

Soumis une communication de M. M. Smith
Bros. demandant d'acheter ou de louer un
terrain de terrain, appartenant à la Cité
et situé au coin de l'avenue du Parc
et de l'avenue Van Horne.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,

Approuvé par M. le Commissaire Côté il est
Résolu De transmettre ladite communication au
Surintendant des Edifices Municipaux, par
rapport.

M. G. A. Campbell, avocat, se présente devant
le Bureau au sujet de la demande qui
a été faite à la succession Rogg de céder
le terrain nicaraguois pour avoir la rue Baby.
Après pour parler, M. Campbell s'engage
à transmettre par écrit les conditions auxquelles
la succession Rogg consentira à faire cette
cession.

Soit sur le dossier concernant une violation de la Compagnie du Grand-Tronc au montant de \$ 6,001.⁶² contre la Ville. Sur proposition de M. LeCommissaire Côté.

Approuvé par M. LeCommissaire Côté. Résolu De transmettre le dossier au département en loi, pour direction.

L'Avocat en Chef se présente devant le Bureau au sujet de la saisie pratiquée par la Compagnie Canada Steam Stevedoring, sur certains matériaux dont la Ville a pure possession et qui se trouvent à l'endroit où se trouvent les travaux de construction de pont local.

Sur proposition de M. LeCommissaire Côté.

Approuvé par M. LeCommissaire Côté. Résolu L'Office de la Canada Steam Stevedoring Limited, comme garantie, une résolution du Bureau du Commissaire à l'effet que si l'opposition dans la cause de la Canada Steam Stevedoring Limited B. Thomas O'Sullivan et la Ville de Montréal, opposante est renvoyée, la Ville représentera le fait saisi pour leur valeur et que si cette offre est refusée, le trésorier de la Ville, soit chargé d'obtenir d'une compagnie de garantie, sans approbation par le Bureau une police garantissant la Canada Steam Stevedoring Limited que si l'opposition est renvoyée la Ville de Montréal représentera le fait ou leur valeur.

Soit sur cinq saisies de mandats, vérifiées par le Contrôleur et Auditeur de la Ville, au montant respectifs de \$ 21,145.⁶⁴, 58,038.⁴², 114,102.⁵⁵, 247.⁴², 7602.⁴² suivant listes certifiées.

Sur proposition de M. LeCommissaire Côté.

Approuvé par M. LeCommissaire Côté. Résolu De transmettre le paiement.

L'Avocat en Chef fournit des explications au sujet du rapport qu'il a préparé sur la question des laboratoires et de l'urgence faite à ce sujet par les médecins et les inspecteurs du Bureau d'Hygiène.

Sur proposition de M. LeCommissaire Côté.

Approuvé par M. LeCommissaire Côté. Résolu De donner instructions au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène de se consulter avec M. Milton Hecsey pour savoir quels experts pourraient être nommés et quel montant il faudrait leur payer, et de vérifier de façon positive les faits mentionnés dans sa lettre à l'Avocat en Chef, en date du 19 juillet dernier.

Soit sur un rapport du Trésorier de la Ville, d'un jugement obtenu par la Ville de Lesterville contre la Ville de Saint-Laurent. Sur proposition de M. LeCommissaire Côté.

Approuvé par M. LeCommissaire Côté. Résolu Que la résolution du Bureau en date du 20 août 1917, à l'effet de donner instruction au département en loi, de prêter les sommes nécessaires pour faire rembourser par la Ville de Saint-Laurent une somme de \$ 20,000.⁰⁰ pour fourniture d'eau, soit renvoyée et annulée.

Il est en outre

Résolu Que le département légal reçoive instruction de prêter son délai les moyens nécessaires pour percevoir le montant d'un jugement obtenu le 25 janvier 1916, par la Ville de Montreuil contre la Ville de Saint-Laurent, C. S. No. 68 se. Chemin du Bois Troux pour \$ 14,946.²⁵ avec intérêt à 5% du 9 janvier 1916. Selon le fait payé par la Ville de M. Louis Roger, avocat, le tout suivant état qui sera fourni à l'Avocat de la Ville.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en charge du Service de Egoite, division nord, en réponse à l'un article du Star, au sujet de prétendus abus qui auraient été commis au cours d'été. sous exécution sur le mur Bilanque.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Approuvé par M. le Commissaire Rossignol Résolu De recevoir ledit rapport et d'en comm. niquer copie aux journaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Approuvé par M. le Commissaire Rossignol Résolu De donner instruction à l'Ingénieur en Chef:

1^o D'aller examiner le passage la porte et faire rapport sur son état en indiquant si depuis l'élaboration du socle elle a été utilisée ou peut être utilisée.

2^o De vérifier le compte de Commissaires du Hâve, pour le passage des ouvertures dans le mur de revêtement.

3^o De voir l'Ingénieur des Commissaires du Hâve, M. Clavier, pour établir si dans le desquage ou extrait d'autres matériaux que ceux qui sortent de egoite, et pour établir en même temps la valeur du desquage.

M. le Commissaire Rossignol reprend son siège.

Soumis un rapport du département en foi, concernant le droit de l'entretien du tunnel de Boulevard Saint-Laurant.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Approuvé par M. le Commissaire Aris, il est Résolu De donner instruction à l'Ingénieur en Chef de déterminer le part que la Compagnie des Travaux et appuie à payer pour la réparation et l'entretien du tunnel de Boulevard

Saint-Laurant, par qui cette répartition a été faite, et en cas de refus par la Com. pagnie des Travaux de payer cette répartition, que le département en foi receive instruction de se présenter devant la Commission de Chemin de fer pour déterminer si la Compagnie est responsable, et dans quelle proportion.

Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, concernant une réclamation de la succession Saint-Pierre pour le remboursement de taxes payées sur le lot cadastral 1250 de guéville Ste. Marie.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Approuvé par M. le Commissaire Aris, il est Résolu De transmettre ledit rapport au département en foi pour décision.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Approuvé par M. le Commissaire Rossignol Résolu De donner instruction à l'Ingénieur en Chef de préparer un estimate pour la construction d'un trottoir en bois ou en ciment sur le côté est de la rue des Capucins, de la rue Desnoyelle au Boulevard Saint-Joseph.

M. le Commissaire Rossignol reprend son siège.

Soumis un rapport du département en foi, concernant la proposition faite par le Procureur de la Commission scolaire de Sault-au-Ricollot de régler la poursuite pour la lité pour fourniture d'eau.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Approuvé par M. le Commissaire Aris, il est Résolu D'informe le procureur de la Commission scolaire de Sault au Ricollot que le Bureau ne peut accepter cette offre et s'entend au prix de 0.35 par mille gallons conf.

miment au règlement adopté par la municipalité de Sault-au-Richelieu.

M. le Communicaire cède un emplacement M. le Communicaire Villeneuve à la présidence.

Reçu une communication de M. J. Archambault concernant le chalet de récréation au parc Lafontaine.

Sur proposition de M. le Communicaire Aïny.

Approuvé par M. le Communicaire Villeneuve il est résolu de transmettre ladite communication au Surintendant des Parcs pour rapport.

Reçu une communication de M. J. Risky, demandant la permission d'installer son bois de bois et de charbon au no. 187 de la rue Godie.

Sur proposition de M. le Communicaire Aïny.

Approuvé par M. le Communicaire Villeneuve il est résolu de transmettre ladite demande à l'Architecte de la Ville pour rapport.

Reçu un rapport du Chef de département des Incendies, sur les changements survenus dans la brigade durant la dernière année se terminant le 31 août courant.

Sur proposition de M. le Communicaire Ross.

Approuvé par M. le Communicaire Aïny, il est résolu de ratifier lesdits changements.

Reçu un rapport du Surintendant de la Police, en réponse à une interpellation de M. l'échevin Dubémetti concernant les nuisances causées par les chauffeurs d'automobiles.

Sur proposition de M. le Communicaire Ross.

Approuvé par M. le Communicaire Aïny il est résolu de transmettre ledit rapport au Conseil.

Attendu que la loi fiscale de plan d'insolation lui approuvée et inscrite n'est non seulement à raison du fait qu'ils ont coûté plus de \$1,000,000.00 l'an dernier parce que leur perte serait un véritable désastre pour la ville.

Attendu que ces plans sont des plans de murs, de toitures, de lignes homologues d'expropriation, etc. et qu'ils sont exposés à être détruits dans le cas où un incendie éclaterait.

Attendu que ces plans ont été payés en 1910, par le département en chef de la Ville et soumis par lui aux autorités municipales.

Sur proposition de M. le Communicaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Communicaire Aïny, il est résolu de demander au Département en chef de la Ville, ce qu'il en coûterait à la Ville, pour faire copier tous ces plans sur papier d'après le procédé Van-Dyke, et le temps qu'il faudrait pour faire exécuter ce travail.

La séance est adjournée à vendredi le 31 décembre, à 11 heures A.M.

Gouvernement.

Archives

Procès verbal d'une séance de Bureau des Commisaires

Tenu le 31 août 1917, A. M.

Présents,

M. M. les Commisaires Aimey
Robt.
Côté.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M.
le Commissaire Robt. est appelé à présider.

Le Secrétaire préside à la lecture des minutes
au cours de laquelle M. le Commissaire
Villeneuve prend son siège.

Les minutes sont approuvées, telles qu'elles.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Aimey, il est
Résolu De réitérer au Conseil le rapport du
Bureau, en date du 12 juillet dernier
recommandant de vendre à la corpora-
tion de la Ville de Joliette deux arpents
dont la Cité n'a plus besoin.

Soumis en extrait du procès verbal d'une
séance de Conseil, tenu le 28 août courant
demandant des informations additionnelles
au sujet d'un rapport du Bureau qui
a été soumis au Conseil, en réponse à
l'interpellation de M. l'échevin Ward, se rap-
portant à de la terre qui a été déposée
sur la rue Comte.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Aimey, il est
Résolu De transmettre ladite demande de renseigne-
ments à l'architecte de la Ville pour ce qui se
de la date de l'érection de l'édifice situé
à l'angle sud-ouest des rues Saint-Marc

et Sherbrooke, et la date de permis de cons-
truction donné au City Bailton, et à
l'ingénieur en Chef, pour ce qui regarde
la date de la création de la rue Comte à
la Cité.

Attendu que la Compagnie Canada Iron Foundry
Limited a fait valoir par autorité
de Justice, et vertu d'un bref d'exécution,
émané dans une cause portant le no.
5106 de dossier de la Cour Supérieure,
suite (16) terrains en feu mesurant deux (12)
plus de deux arpents par trente-six (36)
pouces de diamètre, et que les dits terrains
sont actuellement employés à la construc-
tion du pont Joliette et de porter-vannes
à l'embouchure du canal de l'Aqueduc
de Montreal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Aimey, il est
Résolu Après entente avec le représentant de la
Compagnie sus-nommée, que la Cité
de Montreal s'engage à représenter ledit
terrain ou leur valeur en argent lors de
la vente en justice, si elle a lieu, après
jugement final sur le mérite de l'oppo-
sition produite de la part de la Cité.

Soumis en extrait du procès verbal d'une
séance de Conseil, tenu le 28 août courant
au sujet d'un rapport du Bureau deman-
dant un crédit de \$ 10,000.00 pour commencer
la reconstruction du pont Drapeau et Padeselle.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Aimey, il est
Résolu De transmettre le dossier au Contrôleur et Au-
diteur pour qu'il mette son certificat sur le
rapport du Bureau, en date du 20 août
courant, et que ledit rapport, après avoir
été certifié par le Contrôleur, soit envoyé
au Conseil.

Soumettre un rapport du Surintendant du département de l'Insurrection, demandant d'être autorisé d'accorder congé aux employés de son département à l'occasion de la fête du Travail. Sur proposition de M. le Commissaire Auvry, Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'aprouver l'autorisation demandée par le Surintendant de l'Insurrection.

M. l'échevin Mac Donald se présente devant le Bureau au sujet de l'avis qui a été envoyé à M. J. H. Hall d'avoir à faire élever une grange lui appartenant et qui s'élève sur l'avenue Cavendish. Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Approuvé par M. le Commissaire Auvry, il est Résolu Que la grange en question soit laissée en place jusqu'au premier juin 1918, en ce qui concerne M. Hall payant \$ 1.00 à la Cité, cette dernière se réservant le droit de faire élever l'édifice sur son terrain d'avis jusqu'à la date du 1er juin 1918, après quoi elle devra être élevée préemptivement.

Approuvé par M. le Commissaire Côté, Résolu Que la grange en question soit laissée en place jusqu'au premier juin 1918, en ce qui concerne M. Hall payant \$ 1.00 à la Cité, cette dernière se réservant le droit de faire élever l'édifice sur son terrain d'avis jusqu'à la date du 1er juin 1918, après quoi elle devra être élevée préemptivement.

Soumettre un rapport de Président du Bureau de l'Estimateur au sujet d'un article publié dans le Canada du 29 courant, relatif à certaines améliorations dont serait guérie une partie de la quartier Mc-Louis.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est Résolu De déposer ledit rapport et de le déposer aux archives.

M. l'échevin Meldon demande de faire installer un trottoir en bois au-dessus de l'école protestante de la rue Hochelaga. Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est Résolu De donner instruction à l'ingénieur en Chef de faire droit à ladite demande.

Soumettre un rapport de l'ingénieur Surintendant de la Voirie au sujet de la demande de M. J. A. Panchard, de faire réparer le trottoir en face de sa propriété, rue Saint-Martin. Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est Résolu De déposer ledit rapport aux archives.

Soumettre une communication de M. l'abbé J. A. Delorme, concernant l'état de l'œuvre de Delorme. Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est Résolu De transmettre ladite communication à l'ingénieur en Chef, pour rapport.

Soumettre une communication de M. A. Lafibon offrant à la Ville d'utiliser un terrain ayant front sur la rue de la Casse pour installer temporairement un marché public. Sur proposition de M. le Commissaire Auvry,

Approuvé par M. le Commissaire Côté il est Résolu De transmettre ladite communication au Surintendant de Marché, et au département en foi, pour rapport d'urgence.

Soumettre une communication de la Commission des écoles catholiques, distict ouest demandant de louer un local à vapeur. Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est Résolu De transmettre ladite communication à l'ingénieur en Chef, pour rapport.

Soumettre une demande d'augmentation de salaire de M. A. Sauri, employé comme régent dans le département de l'Estimateur.

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve.
Appuyé par M. l'administrateur Lortie, il est
Résolu De déposer ladite demande au dossier du
budget

Sur une communication de M. J.
McIlrot, offrant sa démission de
conseiller dans le département de théorie

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve.
Appuyé par M. l'administrateur Lortie, il est
Résolu D'accepter ladite démission qui devra
prendre effet à compter du 4 septembre
prochain, et d'autoriser le trésorier à payer
à M. McIlrot la balance de salaire qui
lui sera due à cette date

Sur deux séries de mandats délivrés
par le Contrôleur et le Trésorier de la Cité,
aux montants respectifs de \$ 94,840.⁵⁵ et
1,215.⁷⁵ suivant les certificats.

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve.
Appuyé par M. l'administrateur Lévesque, il est
Résolu D'en autoriser le paiement.

M. l'ingénieur Dubéau introduit une pétition
de propriétaires qui s'opposent à l'octroi de
permis demandé par la Municipal Machine
Co. Limited pour l'installation d'un moteur
à l'électricité aux nos 769^e et 771 de la rue
Saint-André.

Sur proposition de M. l'administrateur Lévesque.
Appuyé par M. l'administrateur Lortie, il est
Résolu De transmettre le dossier au département en fin
pour savoir si le permis demandé peut être ac-
cru, attendu que la boutique en question a
été établie avant l'adoption du règlement No.
527 et que l'autorisation demandée n'est
nécessaire que par un changement d'ac-
cès; pour savoir également si le Bureau
peut refuser ladite autorisation au cas où la
pétition des opposants a l'effet que des

changements ont été faits à cette boutique
après l'adoption dudit règlement susdit
fondés.

M. l'ingénieur Dubéau se plaint que les
longines de la fontaine située sur le canal
de la rue Roy sont toujours éteintes et
suggère de faire placer des poteaux
avec charnières pour empêcher que les vagues
ne heurtent la fontaine.

Sur proposition de M. l'administrateur Lévesque.
Appuyé par M. l'administrateur Lortie, il est
Résolu De demander à l'ingénieur en chef
et au Surintendant des Parcs de faire
rapport sur cette suggestion

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve.
Appuyé par M. l'administrateur Villeneuve, il est
Résolu De donner instructions à l'ingénieur en
chef de voir si il n'y aurait pas dans
la quantité ou ailleurs des trottoirs en bois
qui ne sont pas nécessaires et qui
pourraient être transportés sur la rue
Saint-Jacques (au nord de rue de la Rivière)
jusqu'à la propriété de M. Renaud.

Sur une requête demandant l'installa-
tion de lampes additionnelles pour améliorer
l'éclairage sur le Boulevard Rosemont.

Sur proposition de M. l'administrateur Lortie.
Appuyé par M. l'administrateur Villeneuve, il est
Résolu De transmettre ladite requête au Surintendant
du département de l'Éclairage, pour rapport.

Sur proposition de M. l'administrateur Lortie.
Appuyé par M. l'administrateur Villeneuve, il est
Résolu De faire à M. l'architecte de la Cité de demander
à M. Odame D. C. Bowie de fournir les titres
requis pour compléter l'acte de vente d'un
terrain que la Ville a acheté pour l'ouverture
du Boulevard Rosemont.

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef au sujet des instructions qu'il a reçues de faire enlever un trottoir construit sur un terrain appartenant à M. L. Noctais Thibout sur la rue Tullier.

Proposition de M. Blocheminari l'été, Approuvé par M. Blocheminari Villeneuve il est résolu De demander au Conseil un crédit de \$ 75.- pour faire enlever le trottoir en question.

M. Blocheminari Pour l'avis en séance et M. Blocheminari Villeneuve est appelé à presider.

Soumis un rapport de l'ingénieur Surot dant de la Voie, en réponse à une interpellation de M. L'educien Milden, concernant les dommages causés par les vitreaux à la bordure du trottoir dans la Côte de la rue St-Joseph.

Proposition de M. Blocheminari l'été, Approuvé par M. Blocheminari Villeneuve il est résolu De transmettre ledit rapport au Conseil.

M. Blocheminari Pour l'avis en séance.

Proposition de M. Blocheminari l'été, Approuvé par M. Blocheminari l'été il est résolu De donner instruction à l'ingénieur en chef de faire rapport au sujet de l'opportunité de faire enlever les arbres qui se trouvent au coin du Boulevard Saint-Jacques et du Boulevard Louis.

M. Blocheminari l'été l'avis en séance.

Soumis un rapport de l'ingénieur Surot dant de la Voie, recommandant d'accorder à la Mutual Light Heat & Power Co. la permission d'ériger des poteaux sur différentes rues.

Proposition de M. Blocheminari Villeneuve, Approuvé par M. Blocheminari l'été il est résolu De copier dans l'édite recommandation et de faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumis une plainte de M. J. Senard, au sujet de inscriptions qui se trouvent sur le chalet de récréation du Parc Lafontaine.

Proposition de M. Blocheminari l'été, Approuvé par M. Blocheminari Villeneuve il est résolu De transmettre cette plainte au Secrétaire dant des Parcs, pour rapport.

Soumis une communication de la compagnie de téléphone Bell demandant la permission d'ériger certains poteaux y faire des poteaux.

Proposition de M. Blocheminari l'été, Approuvé par M. Blocheminari Villeneuve il est résolu De transmettre ledite communication à l'ingénieur en chef, pour rapport.

Soumis une communication de M. R. P. Deschamps, Surintendant du département des Travaux Publics, à Montréal, transmettant copie d'une lettre du secrétaire de poste de Montréal au sujet de la protection requise pour les fatigues officielles.

Proposition de M. Blocheminari l'été, Approuvé par M. Blocheminari Villeneuve il est résolu De transmettre ledite communication au Surintendant de Police, pour rapport.

Soumis une communication de M. P. A. Parolia recommandant l'un de ses protégés qui désirait obtenir l'emploi de sous-secrétaire par suite de la démission de M. R. Milot, dans le département de Travaux Publics.

Proposition de M. Blocheminari l'été, Approuvé par M. Blocheminari Villeneuve il est

Présolu De déposer l'adite communication au
Dossier de demandes d'emplois.

Soumettre une communication de M. J.
Lévesque, sollicitant un emploi d'inspecteur
comptable.

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.
Approuvé par M. Lacomme au Conseil il est

Présolu De déposer l'adite communication aux archives.

Soumettre une communication de la Com.
de Téléphone Bell, transmettant une
estime du coût du déplacement d'une
suite de patrouille demandée par M. H.
Lévesque.

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.
Approuvé par M. Lacomme au Conseil il est

Présolu D'informer M. Lévesque en conséquence.

Soumettre une communication de M. L. Dr.
J. H. St. Alaire, offrant ses services pour
la conservation des arbres de la Ville.

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.
Approuvé par M. Lacomme au Conseil il est

Présolu De transmettre l'adite communication au
Séretariat de la Ville pour rapport.

Soumettre un rapport du département en pré-
solvant le Bureau que l'opinion émise
par le Directeur du Bureau Municipal
d'Hygiène que les permis de construction
doivent être, au préalable, soumis au
Bureau d'Hygiène, est bien fondée.

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.
Approuvé par M. Lacomme au Conseil il est

Présolu De transmettre ledit rapport à l'Architecte
de la Ville et au Directeur du Bureau Mun-
icipal d'Hygiène, pour trouver un système
qui donnerait effet aux recommandations
contenues dans le rapport au département en
loci.

M. Lacomme au Conseil a répondu son siège.

Soumettre une formule d'annonces relatives à
la demande de communication pour la route
d'Orphalite.

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.
Approuvé par M. Lacomme au Conseil il est

Présolu D'approuver l'adite annonce et d'en
autoriser la publication.

Soumettre une lettre de M. J. S. Roux, vice-
président de la Montreal Light, Heat &
Power Company, au sujet de la crise con-
sidérée comme inévitable relativement
à l'approvisionnement de gaz à Montréal.

Attendu qu'il appert par l'adite lettre que ce
le département de voirie présente dans son
intention de réquisitionner pour l'exporta-
tion ses moyens de transport pour le
charbon;

Attendu que si les autorités de transport
doivent accéder à leur intention il y a
juste raison de croire que le croire que le
transport du charbon ne sera pas à l'i-
clairage et chauffage ne pourra être fait
d'une manière satisfaisante pour le dé-
partement aux besoins du public.

Attendu qu'en supposant même que les
compagnies de transport pourraient obtenir
des réductions additionnelles de transport
le coût sera sera tellement élevé qu'il occu-
sionnera une hausse considérable dans
les prix du gaz;

Attendu qu'il est à propos de supposer que les
compagnies de transport ne pourront pas
même se procurer ces moyens de transport
additionnels et qu'il doit de ce cas le popu-

latim de Montiel sera exposé à ce
opie entièrement privée de cette nécessité.

Sur proposition de M. Blocheminier l'esté,
Approuvé par M. Blocheminier Villeneuve il est
Résolu Que copie de la communication du vice-
président de la Compagnie Montiel
Light Heat Power & Civic Improvement
(Industrial Company) soit adressée à
l'honorable Premier Ministre du Canada
avec prière de prendre toutes les mesures
nécessaires en vue d'arriver que citons
de Montiel l'approvisionnement de gaz
requi pour leur besoin, et que Le
Honorable le Maire soit prié de signer,
conjointement avec le Secrétaire Idem Du
Nom de Blocheminier, la requête qui
sera présentée à l'honorable premier
ministre.

Soit un rapport de l'Ingénieur en Chef
demandant de faire établir par la mai-
son Messieurs Limited une mine à feu
pour l'inventaire du matériel d'exploita-
tion de la carrière d'Outremont.

Sur proposition de M. Blocheminier Villeneuve.
Approuvé par M. Blocheminier l'esté il est
Résolu D'approuver ledite recommandation.

Soit un rapport du département en
loi déclarant, du sujet d'une demande
d'exemption de taxes de M. Guillaume
Willemer, que M. Willemer devra renoncer
à la réclamation qu'il a faite le 29 mars
1915. Pour \$ 417.⁰⁰ Pour la prière qu'il
puisset avoir été envoie par la lettre et
qui aurait été employée au mariage de
l'épouse de la veuve D. D'Archevêque.

Sur proposition de M. Blocheminier Villeneuve.
Approuvé par M. Blocheminier l'esté il est
Résolu D'indiquer M. Willemer en conséquence.

M. Blocheminier Villeneuve remplacé M. le
Blocheminier Rom à la présidence.

Attendu qu'il existe à Montiel actuelle-
ment un grand nombre de salles de
quilles, de billard et de pool qui opèrent
sous la désignation de clubs afin d'éluder
la loi qui les force à fermer à minuit

Attendu que de jeunes gens s'accu-
blent dans ces établissements et jouent
au pool et au billard jusqu'aux
heures du matin, empêchant ainsi les voisins
de dormir et causent par le fait même
une nuisance;

Attendu qu'au point de vue de la moralité
des meubres devraient être priés pour
mettre fin à cette pratique.

Sur proposition de M. Blocheminier Rom.
Approuvé par M. Blocheminier l'esté il est
Résolu Que le commandeur au conseil Idem demande
à la Commission de législation d'étudier
l'opportunité d'amender la section 28
du règlement concernant le bruit de fer-
meture des salles de billard et autres
salles de même genre, de façon à ce
que ledite section s'applique également
aux clubs.

Soit un rapport du département en
concernant la réparation et la reconstruction
des clôtures le long du canal de la
grande.

Sur proposition de M. Blocheminier l'esté,
Approuvé par M. Blocheminier l'esté il est
Résolu D'édicter instructions à l'Ingénieur en
Chef de faire reconstruire les clôtures et les
ports le long du canal de la grande d'en
avertir la North Construction Company et de
charger le coût de ce travail à ledite Compagnie.

Reçu un rapport de l'ingénieur en chef des MO asph. en réponse à une invitation du Bureau, concernant l'ité. d'écarter d'un marché public dans le nord de la Ville.

Sur proposition de M. l'administrateur Desjardins, Approuvé par M. l'administrateur Ross il est Résolu De déposer ledit rapport au dossier.

Reçu un rapport de l'ingénieur en chef, concernant la reconstruction d'un égout qui vient d'être effondré et qui ne peut être réparé sur l'ancien plan de la rue Desjardins, quartier Hochelaga.

Sur proposition de M. l'administrateur Lortie, Approuvé par M. l'administrateur Desjardins il est Résolu De reconstruire en béton l'égout dans somme de \$ 19,000.00 pour cette fin.

Reçu un rapport du département en loi au sujet du paiement d'un cheval bai du département des Indes qui est mort pendant sa période de deux ans.

Sur proposition de M. l'administrateur Ross, Approuvé par M. l'administrateur Lortie il est Résolu De autoriser le paiement dudit cheval à même le crédit voté pour achat de chevaux.

La séance est ajournée à mardi, le 4 septembre prochain, à 11 heures, A.M.

Gouvernement
J. N. Villeneuve

Procès-verbal d'une séance du Bureau des Commisaires

Tenu le 4 septembre 1917

Présents,

M. M. les Commisaires Villeneuve, Ross et Lortie.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commissaire Villeneuve est appelé à présider.

Les minutes sont lues et approuvées.

Reçu des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant total de \$ 85,338.25, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. l'administrateur Lortie, Approuvé par M. l'administrateur Ross il est Résolu De autoriser le paiement.

Reçu le dossier complet concernant les travaux exigés pour l'ouverture de l'avenue Montclair.

Sur proposition de M. l'administrateur Lortie, Approuvé par M. l'administrateur Ross il est Résolu De transmettre ledit dossier au département en loi, pour direction.

Sur proposition de M. l'administrateur Ross, Approuvé par M. l'administrateur Lortie il est Résolu Que l'ingénieur en chef soit autorisé à louer à M. R. M. Rford un rouleur à vapeur pour repaver un chemin privé sur la rue Drummond, ledit M. Rford devant payer à la Ville un loyer de \$ 5.00 par jour.

Reçu le dossier concernant une violation

d. M^o. Bert Brayton pour dommages
resultant d'une abrutition.

Sur proposition de M. l'communicant Ross.

Approuve par M. l'communicant l'acte il est
Résolu De régler le règlement de l'odite viclan-
tion, en payant à M^o. Brayton une
somme de \$ 74.⁵⁰ en capital, intérêts
et frais.

Sur une communication de M^o M.

J. Beauvais, M^o. Ducaup, J. Lapointe,
J. Bureau, J. Lapointe, et J. N. Lincal
demandent la permission d'utiliser le
terrain appartenant à la Ville, sur la rue
du Couvent, dans le quartier Saint Henri
pour y faire de la culture maraichière
limitrophe.

Sur proposition de M. l'communicant l'acte,

Approuve par M. l'communicant l'acte il est
Résolu De faire droit à l'odite demande.

Sur une communication de la société

tertiaire de la cité de Monroville, trans-
mettant copie d'une résolution adoptée
par le Conseil de l'odite cité en réponse
à une résolution du Bureau de Commu-
nication, concernant l'octroi de certains pu-
vices à des industries dans la cité
de Montréal.

Sur proposition de M. l'communicant l'acte

Approuve par M. l'communicant l'acte il est
Résolu De transmettre l'odite communication à M.
l'communicant Villeneuve.

Sur une communication de M. Joseph
A. Shea, employé dans le département des
pavés, transmettant sa démission.

Sur proposition de M. l'communicant l'acte,

Approuve par M. l'communicant l'acte il est
Résolu De accepter la démission de M. Joseph A. Shea
qui devra prendre effet à compter, de premier

octobre prochain, et de lui accorder un congé
d'un mois, à dater du 1^{er} septembre.

Sur une communication de la Compagnie
qui Montréal Investment, Fresholt, et
affaquent de fait que l'équité de l'oeuvre
de l'Esbrook se trouve dans un mineur
qui trouve sa propriété.

Sur proposition de M. l'communicant l'acte

Approuve par M. l'communicant l'acte il est
Résolu De transmettre l'odite communication
à l'ingénieur en chef pour rapport.

Sur une communication de la cité.

J. Bonhomme l'acte, transmettant des
réclamations pour dommages résultant
d'inondations.

Sur proposition de M. l'communicant l'acte,

Approuve par M. l'communicant l'acte il est
Résolu De transmettre l'odite communication au
département des Réclamations, pour rapport.

Sur une communication de M. P. Gohille,

demandant la permission d'ériger un ibiater
à grain sur la rue Henri-Elphing.

Sur proposition de M. l'communicant l'acte,

Approuve par M. l'communicant l'acte il est
Résolu De transmettre l'odite communication à
l'architecte de la Ville, pour rapport.

Sur une communication de la Compagnie

de téléphone Bell demandant la permission
d'ériger des poteaux sur le Boulevard
Saint-Jacques.

Sur proposition de M. l'communicant l'acte,

Approuve par M. l'communicant l'acte il est
Résolu De transmettre l'odite communication à l'in-
génieur en chef pour rapport.

Sur une communication de la Compagnie

Comet Motor demandant du délai pour

complète l'exécution de son contrat pour
la location de salaires automobiles.
Sur proposition de M. Lacomme, l'assemblée
Approuve par M. Lacomme, l'assemblée
Résolu de réformer la Commission Comité Motor
que la Ville s'en tient à son contrat.

La séance est ajournée à mercredi, le 5
décembre, à 11 heures, A.M.
Ajournement.
J. Robo

Procès-verbal d'une séance du Bureau des Commissions
Tenue le 5 septembre 1917, A.M.

Présente,

M.M. les Commissions Villeneuve,
Rose,
Lévesque,

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. Lacomme est appelé à présider.

Les minutes sont lues et approuvées.

Seigneur un rapport de l'ingénieur Lacomme
dont de la Ville, transmettant un extrait
du contrat de la réfection du passage de la rue
Outaouais, entre les rues Beaufort et Nouvelle.
Sur proposition de M. Lacomme, l'assemblée

Approuve par M. Lacomme, l'assemblée
Résolu de faire rapport au Conseil aux fins d'in-
former M. Lacomme l'assemblée en réponse à
son interpellation, en date du 13 août der-
nier, que la réfection au passage de la rue
Outaouais, entre les rues Beaufort et Nouvelle
coûterait \$ 7,625.00 que la Ville n'a pas
de fonds à sa disposition pour exécuter ce
travail cette année, et que de plus cet argent
serait pratiquement employé en vue de la
reconstruction du tunnel de la
rue Outaouais, à cet endroit.

Seigneur un rapport de l'ingénieur en Chef,
transmettant un plan des lignes homologues
sur la rue principale affectant les lots Nos. 459,
55, 56 et 57 du cadastre de la paroisse de
Sault-au-Ricotté.

Sur proposition de M. Lacomme, l'assemblée
Approuve par M. Lacomme, l'assemblée
Résolu de faire rapport au Conseil, recommandant

qu'instructions soient données
aux Avocats de la Cité de faire les procès dans
un certain pour homologuer les dites lignes.

Donner le rapport de l'inspecteur de tram-
ways pour les semaines finissant le 11 et
17 avril dernier.

Sur proposition de M. Bloomfield
Approuvé par M. Bloomfield Villeneuve il est
Résolu De recevoir ledit rapport et de le déposer
aux archives.

Donner un rapport du département en pré-
voyant le Bureau de dépôt aux archives
une communication de M. J. W. Galbert,
avocat, en date du 25 août dernier, au
sujet de l'acte de société passé entre M.
A. Pion et M. S. A. Grothe, pour la con-
struction du pont Lasalle.

Sur proposition de M. Bloomfield
Approuvé par M. Bloomfield Villeneuve il est
Résolu En conséquence.

Donner un rapport de l'ingénieur en chef
signalant au Bureau certains défauts
trouvés dans le passage du tunnel de l'avenue
McClure.

Sur proposition de M. Bloomfield
Approuvé par M. Bloomfield Villeneuve il est
Résolu De convoquer devant le Bureau pour jeudi
prochain, le 6 à onze (11^h 30) heures et toute l'in-
spection Richard de tunnel de l'avenue
McClure, ainsi que les ingénieurs Dubuc et
Godman, afin de déterminer qui est respon-
sable pour les déficiences du passage dudit
tunnel.

Donner un rapport de l'ingénieur visant
du plan de filtration en prévoyant à une
communication du secrétaire de la Ville Sa-
salle concernant l'état de l'ancien tramway

situé à l'intérieur du canal de l'Aguedue.
Sur proposition de M. Bloomfield
Approuvé par M. Bloomfield Villeneuve il est
Résolu De transmettre copie dudit rapport
au Secrétaire de la Ville Lasalle.

Donner un rapport du département en pré-
voyant qu'instructions soient
données au Notaire de la Cité de faire signifier
à MM. S. N. Tumbay et P. Lemay d'aller
à dix heures immédiatement d'un parti
d'un autre (cadastre No. 7-607 et 7-215) sur
lequel ils ont bâti un garage et une
manufacture.

Sur proposition de M. Bloomfield
Approuvé par M. Bloomfield Villeneuve il est
Résolu De transmettre ledit rapport au Notaire de la
Cité avec instructions de donner suite aux
recommandations y contenues.

Donner une communication de M. L. Shiff
Jennins demandant de faire exécuter certaines
réparations à la Maison de détention du
jeune diligente.

Sur proposition de M. Bloomfield
Approuvé par M. Bloomfield Villeneuve il est
Résolu De transmettre ledite communication au
Surintendant des Edifices Municipaux, pour
rapport.

Donner une communication du Club Ours
Saint-Denis-Rochers, demandant que la
Ville commença les travaux d'élargissement
du tunnel de la rue Saint-Denis et établis-
se un marché public dans la partie nord
de la Ville.

Sur proposition de M. Bloomfield Villeneuve
Approuvé par M. Bloomfield Villeneuve il est
Résolu De déposer ledite communication au dossier.
Donner une communication de M. J. J. Allard.

demandant une conduite d'eau sur la
rue Beauharnois.

Sur proposition de M. Lecomte
Approuvé par M. Lecomte
Résolu De transmettre ladite communication à
l'ingénieur en chef pour rapport.

Recevoir un rapport du département en fait
au sujet d'une réclamation de la Compagnie
du Grand-Terre, au montant
de \$ 6,001.⁶⁹ dont une partie serait payable
par M. Alfred Lion, l'entrepreneur de
l'éclairage du quartier Émard.

Sur proposition de M. Lecomte
Approuvé par M. Lecomte
Résolu De transmettre l'ingénieur en chef, à l'exception
M. Lion pour discuter le compte de la
Compagnie du Grand-Terre, conformément
à la recommandation contenue dans
ledit rapport.

Recevoir un rapport de l'ingénieur
tendant de l'Assommoir, en réponse à une
interpellation de M. Lacombe
concernant le tarif de l'eau dans le quartier
Saint-Henri.

Sur proposition de M. Lecomte
Approuvé par M. Lecomte
Résolu De transmettre ledit rapport au conseil.

Recevoir une communication de M. Lacombe
demandant que la rue Harvard
entre les avenues Notre-Dame de Grâce et
Montclair soit réparée temporairement.

Sur proposition de M. Lecomte
Approuvé par M. Lecomte
Résolu De transmettre ladite communication à
l'ingénieur en chef pour rapport.

Recevoir une communication de M. Lacombe
sollicitant un emploi au service de la Ville.

Sur proposition de M. Lecomte
Approuvé par M. Lecomte
Résolu De déposer ladite communication aux
archives.

Recevoir une communication de M. H.
Ben-Egra offrant de vendre à la Ville un
terrain de Wood Street.

Sur proposition de M. Lecomte
Approuvé par M. Lecomte
Résolu De refuser M. Ben-Egra que la Ville ne peut
accepter son offre.

Recevoir une communication de M. G.
Laurier sollicitant du secours de la
Ville.

Sur proposition de M. Lecomte
Approuvé par M. Lecomte
Résolu De transmettre ladite communication à
l'ingénieur en chef pour rapport.

Attendu qu'il est à désirer que le Bureau de
Commisaires sache quelles sommes se-
raient nécessaires pour mettre en bon état les
édifices qui appartiennent à la Ville, par-
ticulièrement l'édifice de l'Hôtel de Ville,
où les fenêtres et leurs chambranles
n'offrent pas la protection voulue contre les
intempéries, ce qui entraîne une perte
d'argent par suite de la quantité addi-
tionnelle de combustible requise pour le
chauffage et aussi par suite de la perte
de temps de l'employé qui contracte des
maladies parce qu'il ne sont pas suffi-
samment protégés contre le froid.

Attendu qu'il y a aussi de diffeultés qui
permettent à la pluie de pénétrer dans l'édifice
ainsi que d'autres diffeultés qui sont égale-
ment une menace pour la santé des occupants
et ont pour effet d'indommager et de

de terminer l'edifice.
Sur proposition de M. Bloommejian Villeneuve.

Resolu Approuve par M. Bloommejian l'edite il est
Resolu que les instructions soient donnees a l'ins-
pecteur du batiment de la cite, M. Alcide
Chausse, de cooperer avec les surinten-
dants des Edifices Municipaux, du
Marche, du departement de la Police,
et du departement des Incendies, et de sou-
mettre un rapport indiquant les montants
qui seront requis pour les finis surven-
tuelles afin que le credit necessaire
puisse etre l'edite.

Requies deux sur un mandate verifiee
par le Controleur et l'auditeur de la cite, aux
montants respectifs de \$ 16,035.⁴⁵, 20,535.¹³
suivant les ledits chiffres.

Sur proposition de M. Bloommejian Villeneuve

Resolu Approuve par M. Bloommejian l'edite il est
Resolu de verser le paiement.

Sur proposition de M. Bloommejian Villeneuve.

Resolu Approuve par M. Bloommejian l'edite il est
Resolu d'approuver les requies suivantes:

- Edifices Municipaux. 79
- Incendies 27-28.
- Incendies 107-108-109-110-111-112-113-114
- Arbitraire Municipale 108-109-110-111-112-113.
- Les Hommes le Marché 11.
- Marche 49
- Inspection des Batiments 16.
- Aqueducs 517-518-519-520-521-522-523-524-525
526-527-528.
- Eglise (divin nord) 129.
- Voies du du 137-138.
- du du ouest 55
- Police 114-116-117-118-119-121-122-123-124.
- Incendies 199-200-201.
- Maladies contagieuses 38
- Parc Mont-Royal 38-39-40-41.

Parc Belloni 169.

Requies une communication de M. P. J. Cham-
peque, attirant l'attention du Bureau sur
le mauvais etat de l'egout de rue Mont-
et Stodacova.

Sur proposition de M. Bloommejian l'edite.

Resolu Approuve par M. Bloommejian Villeneuve il est
Resolu de transmettre l'edite communication a
l'ingenieur en chef pour rapport.

Requies un rapport de l'ingenieur en chef
transmettant un intimé du droit de la
pose d'un conduit d'eau dans la rue
MacKenzie.

Sur proposition de M. Bloommejian l'edite.

Resolu Approuve par M. Bloommejian Villeneuve il est
Resolu d'approuver la requies que la ville n'a pas
de fonds disponibles pour faire exécuter ce
travail.

Requies un rapport de l'ingénieur en chef
du département des Privileges, transmettant
la demande de M. J. N. Rivault, pour le
privilege de garder en place une orite
pour le trottoir de la rue Dorchester ouest.

Sur proposition de M. Bloommejian Villeneuve.

Resolu Approuve par M. Bloommejian l'edite il est
Resolu de recommander au conseil l'octroi dudit
privilege.

Requies un rapport de l'Architecte de la
ville, transmettant pour approbation, les plans
d'une latrine projetée par M. J. Fisher sur
la rue Dollin.

Sur proposition de M. Bloommejian l'edite.

Resolu Approuve par M. Bloommejian Villeneuve il est
Resolu de recommander au conseil d'approuver les
dits plans.

Requies un rapport de l'Architecte de la ville.

declarent en faveur recommander de
faire droit à la requête de M.M. Bunker
Courtois qui demandent l'autorisation
d'ouvrir une boutique de réparations
d'automobiles au No. 104 de la rue des
Carrées.

Sur proposition de M. bloommier aini l'été,

Approuvé par M. bloommier aini Villeneuve il est
Résolu De refuser ledit permis et d'informer
la requérante en conséquence.

Recevoir une communication de M. Li-
cheur Didard, demandant de faire ter-
miner le passage de la Place Guly, dans le
quartier Saint-Henri.

Sur proposition de M. bloommier aini l'été,

Approuvé par M. bloommier aini Villeneuve il est
Résolu De donner instruction à l'ingénieur en
chef, de faire terminer ledit passage.

Recevoir une communication de la Honour of
Drouin Jth. concernant la vente qui a été
faite à M. William Meikle de résider de
lot No. 56 (sur l'église)

Sur proposition de M. bloommier aini Villeneuve

Approuvé par M. bloommier aini l'été il est
Résolu De transmettre ledite communication à
l'ingénieur en chef, pour rapport

Recevoir des rapports de l'Architecte de la
ville, recommandant d'accorder les permis
suivants:

M.M. Beauchemin & Mesban, permis d'occuper
le lot cadastriel 23 subds. 532 & 533 du quartier
Nochelaga, pour y élever, en un magasin
et vendre du bois de sciage.

John Woolahan, permis d'occuper le lot
cadastriel 1705 subds. 26 et 27 du quartier
Saint-Henri, pour y élever, un magasin
et vendre de la g. & bois de sciage

contenant et y installer un broyeur
de réparations d'automobiles.

P. Steinberg, permis d'occuper le lot ca-
dastriel 155 du quartier Saint-Louis, pour
y élever un garage public.

Sur proposition de M. bloommier aini l'été,

Approuvé par M. bloommier aini Villeneuve il est
Résolu D'accorder ledit permis.

M. J. O. Cormond, prévient devant le
Bureau, signalant le fait que le Ville en
construisant son trottoir sur la rue Pa-
thénais, entre la rue Ontario et la rue
Amity, a empiété sur le terrain de la
succession Drouin et de Marie Wilder.

Sur proposition de M. bloommier aini l'été,

Approuvé par M. bloommier aini Villeneuve il est
Résolu De donner instruction à l'ingénieur
en chef, de faire rapport sur le fait
concernant la construction de ce trottoir en
indiquant si la demande de qui ce trot-
toir a été construit.

L'ingénieur en chef informe le Bureau
que les détectives de la police fédérale ont
dépôté dans l'un des coins de la ville
une certaine quantité de dynamite et
que d'après la loi il lui faut maintenir
un gardien pour prendre soin de ces
matières explosives.

Sur proposition de M. bloommier aini l'été,

Approuvé par M. bloommier aini Villeneuve il est
Résolu D'informer la police fédérale que la ville n'a
aucun objet de ce que cette dynamite soit
rangée dans l'endroit où elle a été déposée
à la condition qu'elle paie le salaire du gardien
et de lui suggérer de transporter cette dyna-
mite à l'île d'Antoine-Hilte au cas où la
ville ne voudrait pas prendre à sa charge
le soin de payer le gardien.

Jeuneur un rapport de l'ingénieur en chef informant le Bureau que M. Man. au Beullac, nommé par résolution du Bureau, en date du 25 août dernier pour faire l'examen du pont Sadeville n'a pu accepter de faire ce travail.

Sur proposition de M. le Commissaire bête, Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve et Résolu De nommer M. St. Charles Thompson pour faire l'examen du pont Sadeville, avec prière de faire rapport le plus tôt possible et d'adhérer en conséquence la résolution du Bureau en date du 25 août dernier.

Jeuneur un rapport de Trévisse de la ville demandant de faire voter un crédit de \$ 835.00 pour payer le coût de l'acquisition de certains lots achetés du chef le 21 juillet dernier.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Approuvé par M. le Commissaire bête il est Résolu De demander au Conseil de voter une somme de \$ 835.00 pour le faire ci-dessus.

Sur proposition de M. le Commissaire bête, Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve et Résolu De donner instruction au Surintendant des Edifices Municipaux de faire en sorte de payer le coût de la pose d'un calorifère dans le bureau occupé par la rédaction du Bulletin Municipal.

Jeuneur un rapport du Surintendant de l'achat de Chevaux, recommandant de vendre à l'encher le cheval portant le No. 325 du département de l'Instruction.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Approuvé par M. le Commissaire bête il est Résolu De approuver ledite recommandation.

Jeuneur un rapport du département en loi.

approuvent les suggestions contenues dans le rapport adressé au Bureau par le Notaire de la Ville, au sujet des demandes de privilège pour les pontons, le sentier à charbon, etc.

Sur proposition de M. le Commissaire bête, Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve et Résolu De transmettre ledit rapport au Surintendant du département de Trinité, avec instruction de donner suite aux recommandations y contenues.

Jeuneur un article du Morning Leader, Régina Lake, concernant l'utilisation des ardoises pour faire de chauffage.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Approuvé par M. le Commissaire bête il est Résolu De transmettre au Surintendant du département de l'Instruction.

La séance est ajournée à jeudi le 6 du courant, à 11 heures de M.

Agouvernement.
J. A. L.

Procès verbal d'une séance du Bureau de Commisaires
Tenue le 6 septembre 1917. A. M.

Présents,

M. M. les Commisaires Rose,
Lesté,
Villeneuve.

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire Rose est appelé à présider.

Les minutes sont lues et approuvées.

Les documents suivants sont soumis au
Bureau, et

Les propositions de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvées par M. le Commissaire Lesté, il est
Résolu De se dispenser aux archives, savoir:

Tablées d'ancienneté des employés des
départements de Patentes et des Licences,
du Bureau des Estimateurs, du départe-
ment de l'Assimilation de la Bibliothèque
Municipale, et de l'Assistance Muni-
cipale.

Rapport de M. le Maire de la cité, transmettant
copie du projet signifié à la Compagnie
Olympic, concernant l'achat de la rue Saint-
Edouard.

Rapport de l'inspecteur de travaux pour
la semaine finissant le 25 août 1917.

Soumis un rapport du Directeur de
l'Assistance Municipale, déclarant ne
pouvoir recommander de faire droit à la
requête de Madame veuve A. Spinard qui
demande une indemnité de la Ville.
Les propositions de M. le Commissaire Lesté.

Approuvées par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu D'approuver ledit rapport et d'informer
Madame veuve Spinard en conséquence.

Soumis un rapport du Directeur de l'As-
sistance Municipale, concernant l'Assistance
qui la demande de M. Tuffli-Millette pour
être mis à sa pension ne peut être accordée.
Les propositions de M. le Commissaire Lesté.

Approuvées par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De réaffirmer la résolution du Bureau, en
date du 26 juin dernier, et de déposer le
dit rapport aux archives.

Soumis un rapport du Directeur du
Bureau Municipal d'Hygiène, con-
cernant l'état de santé de M. Daniel
Guirard, employé dans le département des
Egouts.

Les propositions de M. le Commissaire Lesté.

Approuvées par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre copie dudit rapport à l'In-
genieur en Chef, avec instructions de donner
suite aux recommandations y contenues.

Soumis une communication de la Compa-
gnie du Pacifique Canadien au sujet de
sa permission qui lui a été accordée d'élever
le niveau du parapet sur la côte sud de
l'avenue Osborne, en face de l'édifice occupé
par la Dominion Express Company.

Les propositions de M. le Commissaire Lesté.

Approuvées par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre ledite communication à l'In-
genieur en Chef.

Soumis deux séries de mandats, visés
par le Contrôleur et l'Auditeur de la Ville, aux
montants respectifs de \$ 15,042.⁷² et 19,061.⁵⁶
suivant liste certifiée.
Les propositions de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. Bloomfield au vote, il est
Résolu De verser au paiement.

Soumettre un rapport de l'ingénieur
Surintendant de la voie, demandant
un crédit de \$ 4,000.00 pour l'achat de
charbon nécessaire aux usines du dé-
partement de chemin.

Sur proposition de M. Bloomfield au vote.

Approuvé par M. Bloomfield Villeneuve il est
Résolu De proposer dans l'odite recommanda-
tion, et de faire rapport au conseil, en con-
séquence.

Soumettre un rapport de Surintendant
des Achat et des Vente, recommandant
dant de rembourser à la Imperial Coal
Company et à la Prudential Coal Co.
les dépôts faits en rapport avec leurs
fournitures pour la fourniture et la
livraison du charbon anthracite pour
l'année de 1916.

Sur proposition de M. Bloomfield Villeneuve.

Approuvé par M. Bloomfield au vote, il est
Résolu De verser le remboursement de dite dépôts
avoir:
Imperial Coal Company \$ 4,580.00
Prudential Coal Company 665.00

Soumettre une communication de MM. Jacobs
Hall et Co. au sujet d'un sol commun au
moyen de M. A. Levine, lors d'une di-
sputation anti-conscritionniste et de-
mandant ce que la ville a l'intention de faire
en cette affaire.

Sur proposition de M. Bloomfield au vote.

Approuvé par M. Bloomfield Villeneuve il est
Résolu De informer les procureurs de M. Levine que
conformément à l'avis du département en fin
de la lettre, celle-ci n'a aucune responsabilité
en la matière.

Soumettre un rapport de Surintendant des
Achat et des Vente, recommandant de
rembourser à la Compagnie Imperial Oil
Limited une partie du dépôt qu'elle a
fait en rapport avec son contrat pour
la fourniture de huiles.

Sur proposition de M. Bloomfield Villeneuve.

Approuvé par M. Bloomfield au vote, il est
Résolu Que la dite somme de \$ 350.00
sur le dépôt de \$ 3,119.55, que la Compagnie
Imperial Oil Limited a fait en rapport
avec le contrat susdit, et que le tiers
soit attribué à lui, remboursé le balance
soit \$ 2,769.55.

Sur proposition de M. Bloomfield au vote.

Approuvé par M. Bloomfield Villeneuve il est
Résolu De lire au conseil le rapport de Bureau
en date du 9 décembre 1916, concernant
la répartition du crédit d'un édit construit
sur la rue Mc Intosh, entre les rues
Gifford et Laugier.

Soumettre une communication de MM. Hen-
ry Morgan et Co. informant le Bureau
que ils tiennent la ville responsable des
dommages qui leur ont été causés lors
d'une dispersion anti-conscritionniste
Sur proposition de M. Bloomfield au vote.

Approuvé par M. Bloomfield Villeneuve il est
Résolu De informer MM. Morgan et Co. qu'en conformité
à l'avis du département en fin de la lettre
celle-ci n'a aucune responsabilité en la
matière.

Soumettre une communication de l'écritant
secrétaire des Communiaux du Hâve con-
cernant le règlement d'un compte au montant
de \$ 38,127.45 pour le nettoyage de Basin Elgin.
Sur proposition de M. Bloomfield au vote.
Approuvé par M. Bloomfield Villeneuve il est

Resolu De transmettre ledite communication a l'ingenieur en chef.

Soumettre une communication de M. P. E. Titmault qui s'oppose a l'octroi de permis demande par M. Parent pour l'installation d'un systeme a l'electricite au no. 773 de la rue Saint-Armand.

Sur proposition de M. Blocheminai vote.

Approuve par M. Blocheminai vote il est

Resolu De transmettre ledite communication a l'architecte de la ville.

Soumettre une communication de M. Louis Lachaine offrant de payer le balais d'une hypothèque sur une propriété qu'il a achetée de la ville.

Sur proposition de M. Blocheminai vote.

Approuve par M. Blocheminai vote il est

Resolu De transmettre ledite communication au Trésorier de la ville.

Soumettre un compte de Commissions de la Havre, au montant de \$ 3,171.57, pour les travaux de réparation de l'égout de la rue de la Foresterie.

Sur proposition de M. Blocheminai vote.

Approuve par M. Blocheminai vote il est

Resolu De transmettre ledit compte a l'ingenieur en chef pour rapport.

L'entrepreneur du tunnel de l'avenue Nelson M. E. Giscard, ainsi que les ingenieurs Dubuc et Godman sont présents devant le Bureau au sujet de certaines difformités signalées par l'ingenieur en chef dans le projet de dit tunnel.

Après explication fournie par les ingenieurs la question reste sans considération.

Soumettre un rapport de l'Intendant des

Achat et de Vente, transmettant un rapport de l'Intendant-directeur du Bureau Municipal de Hygiène qui recommande d'accorder à Mademoiselle Antoinette Cinq-Mars, employée comme dactylographe au département des Achat et de Vente de 4 semaines, payées au malade.

Sur proposition de M. Blocheminai vote. Approuve par M. Blocheminai vote, il est Resolu D'accorder à Mademoiselle Cinq-Mars un congé de 4 semaines, tel qu'il se trouve mentionné par l'Intendant-Directeur du Bureau Municipal de Hygiène.

Soumettre un rapport de département en foi, arrivant le Bureau que la succession Saint-Pierre a droit au remboursement des taxes qu'elle a payées de 1907 à 1914 sur une partie du lot de cadastre 1250 du quartier Sainte-Marie.

Sur proposition de M. Blocheminai vote.

Approuve par M. Blocheminai vote, il est

Resolu D'autoriser le Trésorier à rembourser en taxes à la succession Saint-Pierre.

M. Blocheminai vote remplace M. Blocheminai vote à la présidence.

Les documents suivants sont remis au Bureau de la proposition de M. Blocheminai vote.

Approuve par M. Blocheminai vote il est

Resolu De les déposer aux archives savoir:

Rapport de département en foi, transmettant copie d'une lettre adressée à M. de Melo concernant le règlement de fermeture des salons de l'ambassade.

Rapport du Service des Maladies contagieuses pour les trois dernières semaines de mois d'août.

Rapport du Service médical municipal pour la première quinzaine du mois d'août

Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant l'incorporation de la Le.utane Brotherhood Association. Sa proposition de M. Bloominiau Rose.

Approuvé par M. Bloominiau Rose. Résolu De recommander au Conseil l'incorporation de ladite association.

Soumis un rapport du département en loi, au sujet de la Bureau qui lie. hinte. sont Ewert Boldue a l'edit a une police acquittée de \$ 900.00.

Sa proposition de M. Bloominiau Rose. Approuvé par M. Bloominiau Rose. Résolu Que rapport soit fait au Conseil recommandant l'incorporation d'une police acquittée de \$ 900.00 en faveur des héritiers de l'ex. lieutenant Boldue.

Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant l'incorporation de Cercle paroissial Saint Jean Berch. nous.

Sa proposition de M. Bloominiau Rose. Approuvé par M. Bloominiau Rose. Résolu De recommander au Conseil l'incorporation deudit Cercle.

La séance est ajournée à vendredi, le 7 du courant, à 11 heures. A. M.

Gouvernement.
M. Rose

Procès verbal d'une séance du Bureau des Commisaires

Tenu le 7 septembre 1917. A. M.

Présente.

M. M. les Commisaires Gotti, Rose, Villeneuve.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commisaire Rose est appelé à présider.

Les minutes sont lues et approuvées.

Soumis un rapport de l'Ingénieur. Surintendant de la Voie, en réponse à une plainte de M. J. Garand, contre le camion aiter D. Iron.

Sa proposition de M. Bloominiau Rose. Approuvé par M. Bloominiau Rose. Résolu D'informers M. Garand que d'après le rapport de l'ingénieur. Surintendant général de la Voie en plainte, ne sont pas fondés.

Soumis un rapport de l'Ingénieur. Surintendant de la Voie, au sujet d'une communication de M. le Notaire Abby relative à l'état de la rue Saint-Jacques dans le quartier Notre-Dame de Grâces.

Sa proposition de M. Bloominiau Rose. Approuvé par M. Bloominiau Rose. Résolu D'informers M. le Notaire Abby conformément à l'état rapport.

Soumis un rapport de l'Ingénieur. Surintendant de la Voie, en réponse à une communication de la Mutual Light Heat & Power, concernant l'état de la trottoir-ci-devant le No. 348 de la rue Ste Catherine Cent.

Sur proposition de M. Lacomme, cote,
Appuyé par M. Lacomme, Villeneuve et
Résolu De informer le Montreal Light Heat &
Power Company conformément audit
rapport.

Sur proposition de M. Lacomme, cote,
Appuyé par M. Lacomme, Villeneuve et
Résolu De informer M. Scott, conformément audit
rapport.

Sur proposition de M. Lacomme, cote,
Appuyé par M. Lacomme, Villeneuve et
Résolu De informer M. Scott, conformément audit
rapport.

Sur proposition de M. Lacomme, cote,
Appuyé par M. Lacomme, Villeneuve et
Résolu De informer M. Scott, conformément audit
rapport.

Sur proposition de M. Lacomme, cote,
Appuyé par M. Lacomme, Villeneuve et
Résolu De informer M. Scott, conformément audit
rapport.

Sur proposition de M. Lacomme, cote,
Appuyé par M. Lacomme, Villeneuve et
Résolu De informer M. Scott, conformément audit
rapport.

Sur proposition de M. Lacomme, cote,
Appuyé par M. Lacomme, Villeneuve et
Résolu De informer M. Scott, conformément audit
rapport.

sur le credit suivant:
Trottoir Villemont & Macdonald
546 Beaubien \$-1.094.⁸⁴ 5-42 im. loc. \$592.³
552 do 649.¹²
450 C. P. 2.163.²⁴

Il est en outre
Résolu Que la resolution du Bureau, adoptée le
31 aout 1917 à ce sujet, soit revue
dans la prochaine assemblée.

Sur proposition de M. Lacomme, cote,
Appuyé par M. Lacomme, Villeneuve et
Résolu De informer M. Scott, conformément audit
rapport.

Sur proposition de M. Lacomme, cote,
Appuyé par M. Lacomme, Villeneuve et
Résolu De informer M. Scott, conformément audit
rapport.

Sur proposition de M. Lacomme, cote,
Appuyé par M. Lacomme, Villeneuve et
Résolu De informer M. Scott, conformément audit
rapport.

Sur proposition de M. Lacomme, cote,
Appuyé par M. Lacomme, Villeneuve et
Résolu De informer M. Scott, conformément audit
rapport.

Sur proposition de M. Lacomme, cote,
Appuyé par M. Lacomme, Villeneuve et
Résolu De informer M. Scott, conformément audit
rapport.

Sur proposition de M. Lacomme, cote,
Appuyé par M. Lacomme, Villeneuve et
Résolu De informer M. Scott, conformément audit
rapport.

Sur proposition de M. Lacomme, cote,
Appuyé par M. Lacomme, Villeneuve et
Résolu De informer M. Scott, conformément audit
rapport.

requer du Commissaire du Régis au
sujet du règlement d'une réclamation
de \$ 75,000. Et se rapportant à la construction
de l'église de Basqui Etgen.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire testé, il est
Résolu De transmettre le dossier au Contrôleur
et Auditeur.

Soumettre un projet de rapport au Conseil
concernant la demande de la Compagnie
du Pacifique Canadien pour construction
un chemin de fer de l'Orégon jusqu'à
dans la région de Merrick et pour
détourner ledite avenue sous-jacent.
Sur proposition de M. le Commissaire testé.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu D'approuver ledit projet et de le trans-
mettre au Conseil pour approbation.

Soumettre un rapport du Surintendant
des Achats et des Ventes, transmettant
une offre de M. J. Wiselberg d'acheter
de la fonte, au prix de \$ 325. et le vice-
roy en fer de l'ancien ogive de la
ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire testé il est
Résolu De recommander au Conseil d'accepter
ledite offre, à la condition que M. Wiselberg
dépense entre les mains du trésorier de la
ville la somme de \$ 325. avant de prendre
possession du matériel en question.

Soumettre un rapport de département en loi.
recommandant de payer à M. J. S. Stephens
Jacobs le procureur de M. J. S. Stephens une
somme de \$ 46. et représentant le frais de son
désistement dans sa cause portant le no. 64
du dossier de la Cour Supérieure, la ville de
Montreal requérant en expropriation et

l'établissement de boulevard et S. S. Stephens
propriétaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire testé, il est
Résolu D'attribuer le paiement de la somme ci-
dessus à M. J. S. Stephens et Jacobs.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire testé, il est
Résolu Que la riposte suivante soit adressée à la
ville de Mcarionneuve.

Relativement à la communication de re-
cettes-trésorier de la ville de Mcarionneuve
au sujet de la protestation du Bureau
des Commissaires contre la manière de
qui de la ville de Mcarionneuve, qui a
pris sur elle de subventionner certains
individus, nous tenons à dire, en ce
qui concerne, que il est malheureux, au point de
vue des intérêts de deux municipalités
que le Conseil de Ville de Mcarionneuve
ait éludé la question dans sa riposte
et qu'il donne à entendre que les rensei-
gnements qui ont donné lieu à la protesta-
tion étaient inexacts.

La ville de Mcarionneuve ne peut nier qu'elle
se soit récemment engagée à garantir
les obligations de compensation individuelles
qui ont contribué au revenu de la ville
de Montreal, qu'elle se soit engagée
à transférer les mêmes dans la ville
de Mcarionneuve, et qu'elle ait offert
de les exempter de taxes durant un période
de plusieurs années.

C'est la, pratiquement, parlant, subven-
tionner ces individus et c'est plus une
obligation que la ville de Montreal sera appelée
à assumer lorsque l'annexion de Mcarion-
neuve lui sera imposée cela et la politique
suivie par un Conseil à ce sujet sont des

chose qui affectent vitallement la légitimité de Montréal, sur laquelle retombera un jour ou l'autre le fardeau de cette politique incouillardie.

Dans les circonstances le Bureau des Communiaux de Montréal ne peut que réitérer sa protestation par une pareille manière d'agir de la part de la légitimité de Montréal, et réitérer que les déclarations qui ont été faites étaient bel et bien basées sur des faits.

Il est en outre
Résolu De transmettre au Conseil de la légitimité de Montréal copie de ladite réponse adressée au Conseil de la légitimité de Marionneuve ainsi qu'un extrait de la Montreal Gazette montrant le compte rendu d'une séance du Conseil de la légitimité de Marionneuve à ce sujet.

Soumettre une communication de la Steel Company of Canada demandant d'intéresser temporairement un terrain vacant appartenant à la Ville, situé au coin des rues Notre-Dame et Dominion.

Sur proposition de M. Lacommeur
Approuvé par M. Lacommeur

Résolu De transmettre ladite communication au Surintendant des Edifices Municipaux pour rapport immédiat.

Soumettre les communications suivantes:
Communication de M. H. H. King concernant l'état de la chaussée en face de sa propriété sur l'avenue Vendôme.

Communication de MM. Brown, Montgomery & Co. demandant au nom de la compagnie Dominion Lumber Oil la permission de construire sur

transborder sur une distance de la rue Mill.

Sur proposition de M. Lacommeur

Résolu De transmettre ladite communication à l'Ingénieur en Chef. pour rapport.

Soumettre une communication de M. Albert Doray demandant la protection de la Police.

Sur proposition de M. Lacommeur

Résolu De transmettre ladite communication au Surintendant de la Police. pour rapport.

Soumettre une communication de M. L. A. Rivet, avocat, demandant s'il existe une ligne homologuée du côté est de la rue Saint-A. d'angle nord-est de la rue Notre-Dame.

Sur proposition de M. Lacommeur

Résolu De transmettre ladite communication à l'Ingénieur en Chef. pour qu'il fournisse les renseignements demandés.

Soumettre une communication de Maître Pierre T. Duchesneau demandant au nom de la Compagnie des Travaux le remboursement d'une somme de \$ 3.624.⁹⁴ pour taxes payées par erreur sur certains immeubles situés dans le quartier Laurier.

Sur proposition de M. Lacommeur

Résolu De transmettre ladite communication au département en foi, et au Président du Bureau des Estimateurs. pour rapport.

Soumettre un extrait de procès-verbal d'une séance de la Commission des Travaux, en réponse à une interpellation de M. Michon Eli, en date du 13 août dernier, concernant l'établissement

d'une ligne de tramway, dans le quartier
Emond.

Sur proposition de M. Lacomme, le 1^{er} de la

Résolu Approuvé par M. Lacomme, le 1^{er} de la
De transmettre ledit extrait au Conseil en vi-
sion à l'interpellation de M. Lacomme, le 1^{er} de la

Sur proposition de l'Associé de la Cité,
et du Président du Bureau des Ententeurs
transmettant les renseignements demandés
par le Conseil au sujet d'un rapport du
Bureau qui recommandait au Conseil
que la Cité garantisse par un acte reçu devant
notaire et déposé entre les mains du fiduciaire
communautaire, l'émission d'un emprunt
de \$ 25,000.00 de bons de la Back River
Power Company.

Sur proposition de M. Lacomme, le 1^{er} de la

Résolu Approuvé par M. Lacomme, le 1^{er} de la
De transmettre au Conseil les renseignements
demandés et de recommander que le rap-
port du Bureau, en date du 11^{er} juin
1917, soit adopté.

Sur proposition de l'Associé de la Cité,
sur l'interprétation à donner aux articles
des Statuts relatifs de la Province de Québec
au sujet de l'imposition d'une taxe pour qu'on
ville se rembourse des sommes qu'elle paie
annuellement pour l'entretien des aliénés, etc.

Sur proposition de M. Lacomme, le 1^{er} de la

Résolu Approuvé par M. Lacomme, le 1^{er} de la
De déposer ledit rapport aux archives, et de
transmettre copie au Directeur de l'Assistance
Municipale.

M. Lacomme, le 1^{er} de la, en place de M. Lacomme,
à la présidence.

Les documents suivants sont soumis au Bureau
Cel.

Sur proposition de M. Lacomme, le 1^{er} de la

Résolu Approuvé par M. Lacomme, le 1^{er} de la
De déposer aux archives, savoir:

Liste des marchandises reçues par le di-
partement de l'Éclairage, durant le mois
de juillet et août 1917.

Rapport de l'Inspecteur de Police, en
réponse à une interpellation de M. Lacomme,
le 1^{er} de la, sur le demandeur des
informations au sujet de certains offi-
ciers du département de Police, récemment
promus.

La séance est ajournée à lundi, le 10 de
septembre, à 11 heures A.M.

Approuvé,

M. Lacomme

Procès verbal d'une séance du Bureau de Communication

Tenu le 10 septembre 1917 A.M.

Présente,

Son Honneur le Maire M. Martini,
MM. les Communaires Lotté
Roux.

Les minutes sont lues et approuvées.

Soumis une communication de M. McQuinn Blair, sollicitant la position de collecteur au Marché Bonsecours.

Sur proposition de M. l'Commis Lotté, Approuvé par M. l'Commis Roux il est Résolu De transmettre ladite communication à M. l'Commis Ainey.

Soumis une communication de M. Lichner Vandaele, recommandant M. A. Panchard pour un emploi au Service de la Ville.

Sur proposition de M. l'Commis Lotté, Approuvé par M. l'Commis Roux il est Résolu De déposer ladite communication au dossier des demandes d'emploi.

Soumis une communication de M. M. Picotte au sujet de certains travaux qu'il a demandés de faire exécuter près de sa propriété au Notre-Dame Ouest

Sur proposition de M. l'Commis Lotté, Approuvé par M. l'Commis Roux il est Résolu De aller pour ladite communication au dossier.

Soumis une communication de Maitre Foster Martin leie en réponse au protest signifié à la Compagnie Almagi, au sujet de l'état de la rue Saint-Edmond.

Sur proposition de M. l'Commis Lotté, Approuvé par M. l'Commis Roux il est Résolu De transmettre ladite communication au département en loi pour en informer.

Les documents suivants sont soumis au Bureau, et

Sur proposition de M. l'Commis Lotté, Approuvé par M. l'Commis Roux il est Résolu De les déposer aux archives, savoir:

Rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, recommandant la construction d'un égout sous la avenue Highland et Trafalgar.

Rapport de l'Ingénieur en Chef, concernant la réfection de trottoir de Boulevard Saint-Laurent, entre les rues Craig et Sherbrooke.

Soumis un rapport de l'Ingénieur Superintendent de la Voie, recommandant un crédit de \$ 41.00 pour entourer d'une chaîne en fer un arbre qui se trouve à l'angle de Boulevard Saint-Laurent et de Boulevard Lacombe.

Sur proposition de M. l'Commis Lotté, Approuvé par M. l'Commis Roux il est Résolu De demander au Conseil le vote de ladite somme, pour la faire inscrire.

MM. les Communaires Villeneuve et Ainey, prennent leur siège.

Son Honneur le Maire dit que devant le Bureau un rapport détaillé préparé par le Contrôleur et l'Auditeur, indiquant les crédits non dépensés pour travaux permanents et notes à même le fonds d'emprunt ordinaire et le fonds d'emprunt spéciaux.

Sur proposition de M. l'homme à la Ville
Approuvé par M. l'homme à la Ville il est
Résolu De transmettre ledit rapport, et d'en
transmettre copie aux membres du Bureau.

Sur proposition de M. l'homme à la Ville
E. Delorme sollicitant la position de
quid de l'Anse.

Sur proposition de M. l'homme à la Ville,
Approuvé par M. l'homme à la Ville il est
Résolu De transmettre ledite communication
au Surintendant de l'Edifice Municipal.

Sur proposition de M. l'homme à la Ville
d'amendement à la Charte, suggérée
dans un rapport du District de
l'Assistance Municipale dans le
but d'autoriser la Ville à presider
devant la Cour du Record, quel que soit
le montant de ses réclamations dans
le cas de remboursement par les per-
sonnes responsables du frais d'intention
de donner de l'argent et de l'aliénation.

Sur proposition de M. l'homme à la Ville,
Approuvé par M. l'homme à la Ville il est
Résolu De transmettre ledit rapport au
Comité de la Commission de
l'Éducation.

Sur l'honneur le Major l'homme à la Ville
se rendra à son bureau, et M. l'homme à la Ville
saura être le remplaçant à la présidence.

Sur proposition de M. l'homme à la Ville,
Approuvé par M. l'homme à la Ville il est
Résolu De transmettre la requête suivante:
L'homme à la Ville.

Sur proposition de M. l'homme à la Ville
et l'Auditeur de la Ville au montant total de
\$20,042.⁹⁴ suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. l'homme à la Ville
Approuvé par M. l'homme à la Ville il est
Résolu De transmettre ledit rapport.

M. l'homme à la Ville l'homme à la Ville.

Sur proposition de M. l'homme à la Ville
Approuvé par M. l'homme à la Ville il est
Résolu Que l'Assemblée du Bureau, le 7
septembre 1917, concernant la ren-
tance arbitrale rendue dans le cas
de donations de M. M. Guilford & Robert
Mills contre la Ville, soit complétée
en mentionnant que ledite rente a
été favorable à la Ville.

Sur proposition de M. l'homme à la Ville
Cacasant, sollicitant la position l'homme à la Ville
réservée par la réignation de M. J. N.
Meilot, dans le Département de Trévois.

Sur proposition de M. l'homme à la Ville,
Approuvé par M. l'homme à la Ville il est
Résolu De transmettre ledite communication
au Surintendant de la Ville.

Sur proposition de M. l'homme à la Ville
Résolu Que l'Assemblée du Conseil munici-
pal du village de la Ville St. J. au
sujet des opinions au casier par la
Assemblée de la Ville de Montréal qui se
trouvent dans un recueil au tra-
versant ledite municipalité.

Sur proposition de M. l'homme à la Ville,
Approuvé par M. l'homme à la Ville il est
Résolu De transmettre ledite requête à l'Ingénieur
en chef, par rapport.

Sur proposition de M. l'homme à la Ville
demandant le paiement d'une rente l'homme à la Ville
pour d'une démolition anti-conception
ville.

Sur proposition de M. l'homme à qui Quincy
 Approuvé par M. l'homme à qui Ross et
 Résolu De transmettre M. McCarron qui suivent
 l'opinion du département en foi de la
 loi, cette dernière n'est pas responsable
 en la matière.

Sur une communication de MM.
 Dixon, McOutgomery, qui déclarent
 au nom de la Canada Iron Foundry
 Limited, accepter les termes d'un con-
 gement, suivant résolution du Bureau
 par date du 31 août dernier.

Sur proposition de M. l'homme à qui Ross.
 Approuvé par M. l'homme à qui Quincy, il est
 Résolu De transmettre ladite communication au
 département en loi.

Sur une requête du huissier de la
 Cour de Québec demandant un
 rajustement de leur salaire.

Sur proposition de M. l'homme à qui Ross.
 Approuvé par M. l'homme à qui Quincy, il est
 Résolu De dispenser cette requête au titre du
 Budget.

Les communications suivantes sont reçues
 par Bureau.

Communication de M. Auguste Roybeau
 offrant d'acheter au prix de \$400. - le fillon
 de l'aqueduc de Bordeaux.

Lettre de la Montreal Light Heat, deman-
 dant la permission d'ériger des poteaux
 sur l'avenue Melrose.

Lettre de la compagnie Laird Paton deman-
 dant l'usage d'un chemin à vapeur.

Lettre de M. J. O. Normand, au sujet de l'ém.

piètement par la loi sur un terrain ap-
 partenant à la succession Owen et à
 M. J. E. Wilder, un Parthenon.

Sur proposition de M. l'homme à qui Ross.
 Approuvé par M. l'homme à qui Quincy, il est
 Résolu De transmettre ladite communication
 à l'ingénieur en Chef, pour rapport.

M. l'homme à qui Villeneuve répond au
 siège.

Sur une application de M. Jean Phylle
 pour une position comme illustrateur.

Sur proposition de M. l'homme à qui Quincy.
 Approuvé par M. l'homme à qui Ross, il est
 Résolu De transmettre ladite application au
 Superintendent de l'Éclairage, pour rapport.

Les documents suivants sont reçus au
 Bureau et.

Sur proposition de M. l'homme à qui Ross.
 Approuvé par M. l'homme à qui Quincy, il est
 Résolu De les déposer aux archives, savoir:

Rapport mensuel des opérations du Ser-
 vice de l'Inspection du lait et de ferme
 pour le mois d'août 1917.

Rapport d'assiduité des employés du
 département d'Hygiène, et des Statistiques
 pour le mois d'août 1917.

Rapport du service médical municipal
 concernant les employés absents du service
 durant la deuxième quinzaine du mois
 d'août 1917.

Sur une communication du chef du département
 des Incendies, recommandant d'opérer le
 paiement d'une somme de \$4,540. - à être
 prise sur la balance de crédits suivante:

Economies réalisées sur salaires des mem-
bres du département de Incendie partie
pour la guerre. \$ 2.540.00
Economies faites et prévues sur
l'item des salaires et gages. 2.000.00
\$ 4.540.00
et d'appliquer ladite somme aux fins sui-
vantes:
Achat de képi en drap pour tout le personnel
Sécurité pour autos. \$ 1.300.00
1.240.00
Réparations aux appareils 1.500.00
do postes 500.00
\$ 4.540.00

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.
Résolu Approuvé par M. Lacomme au Conseil d'après
le vœu du Conseil d'après
le vœu du Conseil d'après

Soit un rapport du Surintendant
des Travaux et des Licences sur la
demande de la Ogilvie pour Miller
les. Jth. pour le privilège de placer une
conduite à vapeur sous le sol, à
travers la rue McGill, en face de ses
établissements situés sur les deux côtés
de ladite rue.

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.
Résolu Approuvé par M. Lacomme au Conseil d'après
le vœu du Conseil d'après
le vœu du Conseil d'après

Soit un rapport de M. Yvon
Jobin au sujet de son projet d'installer
un pont d'acier sur l'avenue de la Bibliothèque
municipale.
Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.

Approuvé par M. Lacomme au Conseil d'après
le vœu du Conseil d'après
le vœu du Conseil d'après

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.
Résolu Approuvé par M. Lacomme au Conseil d'après
le vœu du Conseil d'après
le vœu du Conseil d'après

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.
Résolu Approuvé par M. Lacomme au Conseil d'après
le vœu du Conseil d'après
le vœu du Conseil d'après

Soit un rapport de l'Intendant de la
ville recommandant le vote d'une somme
de \$ 200.00 pour couvrir le coût de actions
intentées en Cour des Records contre
les différents propriétaires endettés pour
taxes et pour l'appel à faire dans les
journaux.

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.
Résolu Approuvé par M. Lacomme au Conseil d'après
le vœu du Conseil d'après
le vœu du Conseil d'après

Soit un rapport de l'Intendant de
l'Incendie, au sujet de la demande
de M. J. D. McMartin, pour une position
de contremaître ou d'inspecteur de l'Incendie.
Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.

Approuvé par M. Lacomme au Conseil d'après
le vœu du Conseil d'après
le vœu du Conseil d'après

Soit un rapport de l'Intendant de

achat de chevaux sur le résultat de la vente à l'enchère du cheval No. 101 de l'Exposition.

Sur proposition de M. Bloominiau Ainey.
Approuvé par M. Bloominiau Rose et est
Résolu De faire ledit rapport aux archives
après en avoir transmis copie au Com-
ptroller et au trésorier de la ville.

Les documents suivants sont soumis au
Bureau, etc.

Sur proposition de M. Bloominiau Ainey.
Approuvé par M. Bloominiau Rose et est
Résolu De se dispenser aux archives, savoir:
Tableau d'assiette de département des
Edifices Municipaux.

Tableau d'assiette de département des
Marchés.

Soumis un rapport de l'Architecte de la
ville, au sujet de l'installation d'un
urinoir dans le kiosque de cochers
établi au coin des rues St. Denis et
Chapin.

Sur proposition de M. Bloominiau Ainey.
Approuvé par M. Bloominiau Rose et est
Résolu De différer l'étude de cette question jusqu'à
considération du Budget de 1918.

Soumis un rapport de l'Architecte de
la ville, au sujet de l'établissement d'un
pavé public à proximité des rues
Bridge et Wellington.

Sur proposition de M. Bloominiau Ainey.
Approuvé par M. Bloominiau Rose et est
Résolu De transmettre ledit rapport au Com-
ptroller de Marchés, avec instruction de
faire mention dans son budget de 1918.

M. Bloominiau Villeneuve a remis quelques
remarques pour faire suite à la résolution
de M. Bloominiau Rose, et de l'In-
spection de Police, concernant sa
demande de renseignements au sujet
de la conduite de certains officiers de
Police depuis leur récente promotion.

Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve.
Approuvé par M. Bloominiau Ainey et est
Résolu De transmettre copie de dites remar-
ques à M. Bloominiau Rose et
au Surintendant de Police.

La séance est ajournée à mardi, le
11 du courant, à 11 heures A. M.
Ajournement.

Joseph Ainey Prs. P. S.

Procès verbal d'une séance du Bureau de Communaires.

Tenu le 11 septembre 1917. A.M.

Présents,

MM. les Communes cote,
Ainey,
Villeneuve.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M.
le Commune Ainey est appelé à presider.

Les minutes sont lues et approuvées.

Soumis un rapport du Trésorier de la
cité, au sujet du manque de confort
de son bureau durant le mois de Juin.
Sur proposition de M. le Commune Villeneuve.

Approuvé par M. le Commune cote, il est
Résolu De transmettre au Surintendant des Edifices
Municipaux, pour rapport.

M. le Commune Roux prend son siège.

M. l'échevin Mac Donald demande, au
nom de MM. William Mc Bride et
Arthur Boicourt, l'autorisation de
demolir deux granges contiguës sur l'île
Guiric.

Sur proposition de M. le Commune cote,
Approuvé par M. le Commune Villeneuve il est
Résolu De transmettre cette demande au départe-
ment en loi, pour rapport, attendu qu'il y a
des actions d'intention contre ledits MM.
Mc Bride et Boicourt.

Soumis une communication de M. E. R.
Dicaire déclarant accepter, au nom de M.
Victor Jarry, un montant de \$ 1,221.³⁵ pour la
charge de faire à sa propriété, un

Saint-Patrick, et pour la vente de terrain
requi.

Sur proposition de M. le Commune Villeneuve.
Approuvé par M. le Commune cote, il est
Résolu De transmettre au Conseil l'acte de
ladite somme, pour cette fin.

Soumis une communication de M. J. Cam-
peau offrant d'acheter un bâtiment situé
au No. 2156 de la rue Parthenais.

Sur proposition de M. le Commune cote,
Approuvé par M. le Commune Villeneuve il est
Résolu De transmettre ladite communication
au Surintendant des Abattoirs et des
Ventes, et au Surintendant des Edifices
Municipaux, pour rapport.

M. le Commune Roux remplace M. le
Commune Ainey à la présidence.

Soumis une résolution du Baby Welfare
Committee concernant le prix du lait.

Sur proposition de M. le Commune Ainey,
Approuvé par M. le Commune Villeneuve il est
Résolu Que cette résolution soit transmise au Com-
ité de la vieillesse, l'honorable M. Hanna
en informant celui-ci que le Bureau
des Communes donne son entière appro-
bation à ladite résolution.

Il est, en outre
Résolu De informer le Baby Welfare Committee de la
présente décision du Bureau.

Soumis une réclamation de la succession
Mc Assue pour prétendus dommages cau-
sés par des travaux de nivellement exécutés
au coin de l'avenue Sumnerhill et du che-
min de la cote des Neiges.

Sur proposition de M. le Commune Villeneuve,
Approuvé par M. le Commune cote il est
Résolu De transmettre ladite communication à

l'Ingénieur en Chef et au département en
foi pour rapport.

Soumettre une communication de l'Associ-
ation des architectes concernant la codifi-
cation des règlements de construction.

Sur proposition de M. le Commissaire Aisley.

Résolu De donner l'Association des architectes
que le Bureau du Commissaire et
le Conseil sont à considérer cette question
qui sera une solution prochainement.

Soumettre une communication de M. L.
Boyer, avocat, transmettant un récla-
mation de la succession O. Dandurand
pour dommages résultant d'inondation.

Sur proposition de M. le Commissaire Lotté.

Résolu De transmettre ladite communication
au département de Reclamations, pour rap-
port.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur en
charge des Chemins de fer, recommandon-
nant d'abolir l'arrêt de tramway éta-
bli sur la rue (Chapoye), Ste Catherine
et au coin de la rue Bromplain et d'en
établir un autre au coin de la rue Tanet.

Sur proposition de M. le Commissaire Lotté.

Résolu De approuver ladite recommandation et de
faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur Surin-
tendant de l'Égoût, transmettant la
évaluation de la fillette de l'aqueduc de Br.
deaux que la municipalité de Victoriaville
desire acheter.

Sur proposition de M. le Commissaire Lotté.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est

Résolu De informer la municipalité de Victoria-
ville que ce fillette est à vendre pour \$ 4,500.-

Soumettre un rapport de l'Ingénieur Sur-
intendant de la Voie, recommandant
de louer à MM. R. E. Edwards, son
lieu des ruelles à vapeur de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Lotté.

Résolu De louer un ruelle à vapeur à MM.
Edwards & Sons, au prix de \$ 10.- par jour
et aux autres conditions mentionnées
dans ledit rapport.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur Surin-
tendant de l'Égoût, en rapport à une
communication du Commissaire du même
concernant l'effondrement d'un égout
sur la rue D'Arcy.

Sur proposition de M. le Commissaire Lotté.

Résolu De déposer ledit rapport au dossier.

Soumettre le rapport des inspecteurs de
travaux, pour la semaine finissant
le premier septembre.

Sur proposition de M. le Commissaire Lotté.

Résolu De déposer ledit rapport et de le déposer aux
archives.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur mécanicien
en charge des autos, au sujet de dom-
mages causés par un autobus de Canadian
Northern Ry. à l'un des véhicules automobiles
du département de la Voie.

Sur proposition de M. le Commissaire Lotté.

Résolu De donner instruction au département en foi
de prendre les procédures nécessaires pour recou-
vrer le montant de dommages causés à cette

voitur par le Canadian Northern Ry, et d'autoriser l'ingénieur en chef de faire faire les réparations nécessaires dans les véhicules de la ville.

M. bloominerai Roubaud en siège et M. bloominerai Ainey prend le fauteuil.

Soumission communication de maître Campbell, Mc McCarty & Co. offrent au nom de la succession Duggald sider, sous certaines conditions, le terrain pour le prolongement de la rue Baby.

Sur proposition de M. bloominerai Côté, Approuvé par M. bloominerai Villeneuve il est Résolu De transmettre ladite communication au département en loi; pour direction.

Soumission des sieurs de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la ville, sur l'ensemble respectif de \$ 14,604.⁵², 34,774.⁵⁷ suivant les certificats.

Sur proposition de M. bloominerai Villeneuve, Approuvé par M. bloominerai Côté il est Résolu De faire autoriser le paiement.

M. bloominerai Roubaud son siège.

Soumission rapport du Trésorier de la ville recommandant certains changements aux articles de la charte concernant la vente de propriétés pour taxes.

Sur proposition de M. bloominerai Villeneuve, Approuvé par M. bloominerai Roubaud il est Résolu De transmettre ledit rapport au conseil pour être soumis à la Commission de législation.

M. bloominerai Côté laisse son siège.

Soumission communication de M. Don Galley demandant avis à la ville qu'il se propose de bâtir

au No. 641 de la rue Notre-Dame ouest, a été autorisé par suite de la rupture d'une conduite d'eau sur la rue Saint-Antoine.

Sur proposition de M. bloominerai Villeneuve, Approuvé par M. bloominerai Roubaud il est Résolu De transmettre ladite communication au département de l'Éclaircissement, pour rapport.

M. bloominerai Côté reprend son siège.

Soumission rapport du département en loi, recommandant de payer à M. J. E. Bernard en compte de son arbitrage de \$ 127.¹⁰ par signification de sommation dans la cause par contre-ventures à la loi de l'incorporation, de premier janvier au premier juillet 1917.

Sur proposition de M. bloominerai Villeneuve, Approuvé par M. bloominerai Côté il est Résolu De autoriser le paiement de dit compte en fonds de réserve.

Soumission rapport de l'ingénieur en chef recommandant de faire signifier à la Communauté des Sœurs de la Vierge un protêt le mettant en demeure d'enlever le raccordement qui a été fait sous autorisation avec l'égoût collectif de Notre-Dame de Griseul, à l'intersection du chemin de la ville de Griseul et du chemin de Trudeau.

Sur proposition de M. bloominerai Côté, Approuvé par M. bloominerai Roubaud il est Résolu De transmettre le dossier au Notaire de la Ville avec instructions de donner suite aux recommandations y contenues.

M. bloominerai Roubaud remplace M. bloominerai Ainey à la présidence.

Soumission rapport du Secrétaire des Adjointes de Charbon sur le résultat de

la vente a l'enchere du cheval portant
le No. 325 dans le departement de l'Ince-
niation.

Sur proposition de M. LeCommissaire Aisy.

Approuve M. LeCommissaire l'acte il est
Resolu De recevoir ledit rapport et de le di-
poser aux archives, apres en avoir trans-
mis copie au Contrôleur et Auditeur
et au Secrétaire de la suite.

Soit remis un rapport du Surintendant
des M^o Arch^{es} concernant l'offre faite
par M. A. Lafleur d'un terrain situe
sur la rue de Carrière, pour l'installa-
tion d'un marché temporaire.

Sur proposition de M. LeCommissaire Aisy.

Approuve M. LeCommissaire l'acte il est
Resolu D'offrir M. Lafleur que son offre
ne peut être acceptée.

Soit remis un rapport du Surintendant
des Edifices M^o Municipaux concernant
la demande faite par la Steel Company
of Canada pour utiliser temporairement
un terrain situe au coin des rues
Nestlé, Dams et Dominion pour y installer
un charbon.

Sur proposition de M. LeCommissaire Aisy.

Approuve M. LeCommissaire l'acte il est
Resolu D'accorder a la Steel Company of Canada
l'usage dudit terrain a la condition
que ladite compagnie paie un loyer no-
minal de \$5.⁰⁰ par semaine et aux
autres conditions mentionnées dans le
rapport du Surintendant des Edifices
M^o Municipaux. La suite se référant le
droit de mettre fin au present bail pour
un avis de huit jours.

Soit remis un rapport du Chef de departe-
ment des incendies recommandant la

nomination de M. Antonio Durand a
la position de menager et commis en
remplacement de M. Siméon Saint-Jean
d'immémorial.

Sur proposition de M. LeCommissaire Aisy.

Approuve M. LeCommissaire l'acte il est
Resolu D'approuver l'acte de nomination.

La séance est ajournée a mercredi, le
12 du courant, a 11 heures A. M.

Ajournement.

Ag. R. S.

Procès verbal d'une séance du Bureau des Communaires

Tenu le 12 septembre 1917. A. M.

Présents,

M. M. les Communaires Ross, Côté, Ainey.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commis Ross est appelé à présider.

Les minutes sont lues et approuvées.

M. le Commis Villeneuve prend son siège.

Soumis une communication de Madame Claude Murray, au sujet des vœux qui sont représentés dans les kinématographes, etc. Sur proposition de M. le Commis Côté,

Approuvé par M. le Commis Villeneuve il est Résolu De diffuser Madame Claude Murray que le Bureau des Communaires se réfère juridiquement en la matière et de transmettre copie de ladite communication au Bureau de census de la Province de Québec.

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Secrétaire dont de la Voie, recommandant de permettre à la Montreal Light Heat & Power de faire des poteaux sur l'avenue Duboué.

Sur proposition de M. le Commis Côté, Approuvé par M. le Commis Villeneuve il est Résolu De soumettre dans toute recommandation et de faire rapport au Conseil, en conséquence.

Soumis une communication de M. W. Poquin se déclarant prêt à payer une somme de \$ 50.⁰⁰ pour faire déplacer une boîte de patronage qui se trouve au coin de la rue Mont Royal et de

la rue de la Roche.

Sur proposition de M. le Commis Côté, Approuvé par M. le Commis Villeneuve il est Résolu De transmettre cette communication à l'Ingénieur en Chef, pour qu'il fasse déplacer par M. Poquin le montant de \$ 50.⁰⁰ en quantité et qu'il donne ensuite instructions à la Compagnie de téléphone Bell de déplacer la boîte de patronage qui se trouve en face de l'établissement de M. Poquin.

Soumis une communication de la Des. Chagnault Quarry Corporation au sujet de la voie à la Ville de cinq chaux de bisabouste de chaux.

Sur proposition de M. le Commis Côté, Approuvé par M. le Commis Villeneuve il est Résolu De informer la Deschambault Quarry Corporation que les conditions mentionnées dans sa lettre du 10 septembre 1917 ne peuvent être acceptées.

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Secrétaire dont de la Voie, recommandant d'accorder à la Compagnie de téléphone Bell le permis de construction des conduits souterrains sur la rue Saint-Monégis Fort et Comte.

Sur proposition de M. le Commis Côté, Approuvé par M. le Commis Villeneuve il est Résolu De faire rapport au Conseil recommandant d'accorder ladite permission aux conditions mentionnées dans le rapport de l'Ingénieur-Secrétaire dont de la Voie.

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Secrétaire dont de l'Église, en réponse au petit signifié à la Ville par l'Œuvre et fabrique de la paroisse de Saint-Pierre bloqué, au sujet de l'inondation de la cave de l'église

de ladite paroisse.

Sur proposition de M. le Communicaire l'été.

Approuvé par M. le Communicaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre ledit rapport au départe-
ment en loi pour savoir quelle est la res-
ponsabilité de la Ville, si elle en a.

Sur un rapport de l'ingénieur Sur-
intendant de la Voie, au sujet de la
demande faite par M. J. Blier d'implan-
ter un poteau qui se trouve au coin
du Boulevard Rosemont et de la rue
Avenue.

Sur proposition de M. le Communicaire l'été.

Approuvé par M. le Communicaire Villeneuve il est
Résolu De différer M. Blier qui le l'été fera
installer le poteau dont il se plaint à il
peut bien disposer de 15.00 pour l'exécution
de ce travail.

Sur un rapport de l'ingénieur Sur-
intendant de la Voie, de l'écarter ne pouvant
recommander de faire droit à la requête
de M. Emile Legault qui sollicite
l'autorisation de remplacer des
marches en bois par des marches en
ciment vis-à-vis les nos. 151-161 de la rue
Queen.

Sur proposition de M. le Communicaire l'été.

Approuvé par M. le Communicaire Villeneuve il est
Résolu De différer M. Legault, qui sa demande
ne peut être accordée.

Sur un rapport de l'ingénieur Sur-
intendant de la Voie, au sujet de la
demande faite par la Commission des
écoles catholiques de louer un roubaire à
vapeur.

Sur proposition de M. le Communicaire l'été.

Approuvé par M. le Communicaire Villeneuve il est
Résolu De former la Commission des écoles ca-

tholiques qui un roubaire lui sera loué
pour deux jours, si elle dispose le sommaire
de \$ 20.00

Sur un rapport de l'ingénieur Sur-
intendant de la Voie, transmettent
des renseignements supplémentaires au
sujet de la vente à l'enchère d'un
bureau de papier que la Ville possède
à Cartierville.

Sur proposition de M. le Communicaire l'été.

Approuvé par M. le Communicaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre ledit rapport au Secrétaire
général de l'achat et de la vente.

Sur un rapport de l'ingénieur Sur-
intendant de la Voie, en réponse à une
interpellation de M. l'échevin McInnes
concernant le numérotage des maisons
sur l'Avenue Papineau, au nord de
la rue Sherbrooke.

Sur proposition de M. le Communicaire l'été.

Approuvé par M. le Communicaire Villeneuve il est
Résolu De faire rapport au Conseil pour informer
l'échevin McInnes, en réponse à l'édit
interpellation qui précède sur faite
dans le budget de 1918 pour charger le
numérotage des maisons sur cette partie
de l'Avenue Papineau.

Sur un rapport de l'ingénieur Sur-
intendant de la Voie, au sujet de la requête
faite par le Compagnie Rivarier pour
remplir une carrière qu'il possède dans
le quartier De la Voie.

Sur proposition de M. le Communicaire l'été.

Approuvé par M. le Communicaire Villeneuve il est
Résolu De demander que l'ingénieur Surintendant de la Voie
de l'insinuation s'il peut aider à remplir
cette carrière.

Soumettre une communication de messieurs
Mcouty & Duranbeau, avocats, au sujet
de la demande de permis de M. Louis
Guilbault.

Sur proposition de M. l'Commisnaire l'Étê,
Appuyé par M. l'Commisnaire Villeneuve

Résolu De transmettre ladite communication
au Directeur de l'Ornitance Municipale
pour rapport.

Soumettre une communication de la Mont.
real Public Service Corporation trans-
mettant un compte pour frais de dipla-
cement d'un poteau du coin du
Boulevard Thériault et du Boulevard
Saint-Jacques.

Sur proposition de M. l'Commisnaire l'Étê,
Appuyé par M. l'Commisnaire Villeneuve

Résolu De transmettre ladite communication à
l'Ingénieur en Chef. pour rapport.

Sur l'honneur l'Étê prend son siège.

M. D. N. McCord se présente devant
le Bureau au sujet de la demande faite
pour exempter de taxe une propriété
appartenant à la succession Stephens.

Sur proposition de M. l'Commisnaire Villeneuve,
Appuyé par M. l'Commisnaire l'Étê

Résolu De transmettre le dossier au Président du
Bureau des Éstimateurs pour qu'il pré-
sente au Bureau l'évaluation des bâtimens
situés au no. 393 de la rue D'Archevêque sur
appui d'une licence de terrain de 25
pieds de chaque côté de ladite bâtime.

Soumettre un rapport de Directeur de l'Ornitance
Municipale, recommandant d'autoriser
les avocats de la Cité à procéder à la nomina-
tion d'un curateur aux biens de Marie-Anne
Guilbault, intérie à l'Église Saint-Jean de Dieu

aux frais de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. l'Commisnaire Villeneuve,
Appuyé par M. l'Commisnaire l'Étê, il est

Résolu De autoriser les Avocats de la Cité à donner
suite aux recommandations contenues
dans ledit rapport.

Soumettre une communication de M. J. A.
Renard, sollicitant un emploi au ser-
vice de la Ville.

Sur proposition de M. l'Commisnaire Villeneuve,
Appuyé par M. l'Commisnaire l'Étê

Résolu De déposer ladite communication aux ar-
chives.

Soumettre un rapport de Directeur de
l'Ornitance Municipale, recommandant
dont la location d'un contrat avec la Mont-
real Protestant House of Industry & Refuge
pour le traitement des malades incurables.

Sur proposition de M. l'Commisnaire Villeneuve,
Appuyé par M. l'Commisnaire l'Étê, il est

Résolu De approuver ledit rapport, et de faire rapport
au Conseil, en conséquence.

Soumettre une demande de M. J. A. Lauve
pour l'installation d'un chaudière à vapeur
et d'un moteur à l'électricité au no. 180
de la rue Loganville est.

Sur proposition de M. l'Commisnaire Villeneuve,
Appuyé par M. l'Commisnaire l'Étê, il est

Résolu De transmettre ladite communication à
l'Architecte de la Ville, pour rapport.

Soumettre une communication de M. J. Mars-
sais demandant d'être réinstallé comme
charpentier dans le département de la Voirie.

Sur proposition de M. l'Commisnaire l'Étê,
Appuyé par M. l'Commisnaire Villeneuve

Résolu De transmettre cette demande à l'Ingénieur
en Chef, pour rapport, avec prière de faire

rapport en même temps sur une deman-
de similaire faite par M. Julien Saint-
Vincent.

M. le Communicaire lèze l'avis sur siège.

M. le Secrétaire du Bureau of Municipal
Research de New York se présente de-
vant le Bureau et demande que le
paiement des honoraires pour l'expertise
à faire, soit fait à raison de \$ 2,500. = par
mois, pendant les quatre premiers mois
et la balance, soit \$ 8,000. = après la
production du rapport final du Bureau
of Municipal Research.

Sur proposition de M. le Communicaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Communicaire Ainey, il est
Résolu ^{le} de faire droit à ladite demande et de
donner instructions au Recteur de la Ville
de préparer le contrat en conséquence.

Sommaire du mandat vérifié par le
Contrôleur et Auditeur de la Ville au nom.
Total de \$ 3,258.⁵⁷ suivant l'acte
certifié.

Sur proposition de M. le Communicaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Communicaire Ainey, il est
Résolu ^{le} de faire autoriser le paiement.

M. le
M. le

M. le Maire Ebers et M. William Da-
vies se présentent devant le Bureau au sujet
de la demande qu'ils ont faite de respon-
der la ville en force du règlement concer-
nant l'intubation de la trachée comme
moyen pour les animaux.
Considération différée.

Sur l'honneur le Maire lève son siège pour
se rendre chez lui et M. le Communicaire
Bon prend le fauteuil.

Je soussigné un rapport de l'ingénieur
du département de Travaux Publics, trans-
mettant la demande de la Compagnie
la Sauvegarde, pour le droit de privilège
de planer sur le sol, à travers la
rue Saint-Vincent, une conduite à vapeur
et un retour pour condensation.

Sur proposition de M. le Communicaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Communicaire Ainey, il est
Résolu ^{le} de recommander au Conseil l'octroi
de dit privilège.

Sur proposition de M. le Communicaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Communicaire Ainey, il est
Résolu ^{le} de faire rapport au Conseil, de souman-
dant de voter une somme de \$ 97,571.⁹²
pour rembourser à la Commission du port
le montant de \$ 75,000. = avec intérêt à
5% d'appointe le 11 septembre 1911, en rapport
avec les travaux exécutés pour faire dis-
paraître la nuisance causée par le di-
versement de l'eau d'égoûte dans le
Bassin Elgin, ladite somme de \$ 97,571.⁹²
devont être imputée sur:

1 ^o Au compte du dépôt, balance non dépensée	
Intérêt crédité devant le ex.	\$ 5,343. ²⁰
2 ^o Excédent antérieur	15,912. ³³
2 ^o Intérêt dette flottante	6,659. ³⁷
3 ^o Sur balance disponible pour achat de travaux par le département de l'Égoûte	69,656. ⁹²
	\$ 97,571. ⁹²

Je soussigné un communication du secrétaire
du département de Travaux Publics de la
Province de Québec informant la Ville que le
Gouvernement Provincial est consentant
à céder à la Ville, gratuitement et sous
condition, le terrain nécessaire pour le
prolongement de la rue de Salaberry.

Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve.
 Approuvé par M. Bloominiau Arney, il est
 Résolu De faire rapport au Conseil recomman-
 dant d'accepter l'offre du Gouvernement
 provincial et d'autoriser Son Honneur
 le Maire et le Surintendant de la Santé à signer
 le contrat à intervenir.

Sur proposition de M. Bloominiau Arney.
 Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est
 Résolu De donner la Bibliothèque au prorata
 sur son contingent une somme de \$ 5.⁰⁰
 pour l'achat de placards.

Jeune un rapport du Surintendant
 des Pêches, recommandant de rembourser
 à la Canada Steamship Lines Limited
 le dépôt de \$ 4,000.⁰⁰ qui leur a fait en
 rapport avec son contrat pour le service
 de la traversée de l'île Sainte-Hélène et
 de leur payer une autre somme de \$
 4,400.⁰⁰ sur le montant de la balance qui leur
 est due en vertu dudit contrat.

Sur proposition de M. Bloominiau Arney.
 Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est
 Résolu De donner le paiement des sommes ci-
 dessus à la Canada Steamship Lines Ltd.

M. Bloominiau Villeneuve remplace M.
 Bloominiau Rose à la présidence.

Jeune le rapport du service des maladies
 contagieuses pour le semestre finissant
 le 31 septembre, par le Dr.

Sur proposition de M. Bloominiau Rose.
 Approuvé par M. Bloominiau Arney il est
 Résolu De déposer ledit rapport aux archives.

Jeune un rapport du Directeur du
 Bureau Municipal d'Hygiène, recom-
 mandant de payer à Hochbrunn \$ 1000.

Saint-Jean une somme de \$ 5.⁰⁰ pour
 une Confiance donnée à la Gazette de
 Saint-Jean-Quartier Édouard.

Sur proposition de M. Bloominiau Rose.
 Approuvé par M. Bloominiau Arney, il est
 Résolu De donner le paiement de l'édite somme
 à même le crédit voté pour la lutte contre
 la mortalité infantile et la tuberculose.

Jeune un rapport de département en
 loi, recommandant de payer à M. J. B.
 Priest, shérif de Saint-Scholastique
 un compte au montant de \$ 16.²⁵ pour
 frais de transport du prisonnier C. P.
 vers à l'île de la Grosse Pointe de Montréal.

Sur proposition de M. Bloominiau Rose.
 Approuvé par M. Bloominiau Arney il est
 Résolu De donner le paiement dudit compte.

Il est en outre
 Résolu De donner instruction au Directeur de
 l'Assistance Municipale de faire établir
 le domicile qui avait ledit prisonnier au
 moment de son arrestation et de faire
 s'il y a lieu, une réclamation conformément
 aux dispositions de l'article 3696
 des Statuts Révisés de la Province
 de Québec, 1909.

La séance est ajournée à jeudi, le 13 du
 courant, à 11 heures. A. M.
 Gouvernement.
 M. Rose

Procès verbal d'une séance du Bureau de Communiqué

Tenu le 13 septembre 1917 à M.

Présents,

Son Honneur le Maire M. Martine,
M. le Communiqué Rose,
Villeneuve,
Côté,
Aucy.

La lecture des minutes est suspendue.

Son Honneur le Maire met devant le Bureau une communication du Comité des ingénieurs contribuables, datée le 6 septembre 1917, concernant le projet de la construction d'une usine électrique. Sa proposition de M. le Communiqué Villeneuve.

Approuvée par M. le Communiqué Rose il est

Résolu De passer ladite communication sur la table.

Soumis une communication de la Deschambault Quarry Company se déclarant prêt à accepter \$ 11.00 par tonne pour les cinq chais de pierre moulée qui sont actuellement dans les cours du Canada Nord.

Sa proposition de M. le Communiqué Côté,

Approuvée par M. le Communiqué Villeneuve il est

Résolu De accepter ladite offre et d'autoriser l'ingénieur en Chef à y donner suite.

Soumis un rapport de l'ingénieur Lemire tendant des Esquisses au sujet des orages qui ont eu lieu dans le cours du mois de juillet et août 1917.

Sa proposition de M. le Communiqué Côté,

Approuvée par M. le Communiqué Villeneuve il est

Résolu De transmettre ledit rapport au département en fin pour ses informations.

Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant total de \$ 479.27 suivant liste certifiée.

Sa proposition de M. le Communiqué Villeneuve.

Approuvée par M. le Communiqué Côté, il est

Résolu De autoriser le paiement.

Soumis le rapport de M. W. G. Thomson ingénieur-consultant sur l'état du pont Lachapelle.

Sa proposition de M. le Communiqué Côté,

Approuvée par M. le Communiqué Villeneuve il est

Résolu De demander au Conseil de voter une somme de \$ 7,500.00 pour riparer temporairement le pont Lachapelle suivant l'entente contenue dans ledit rapport.

Il est en outre

Résolu De donner instruction à l'ingénieur en Chef, de préparer d'urgence un entente de droit de la construction d'une traversée entre l'île de Montcalm et l'île Jean, à Caumontville.

Les minutes sont lues et approuvées.

Son Honneur le Maire bénédiction siège pour se retirer chez lui; et M. le Communiqué Rose prend le fauteuil.

Soumis une communication de M. Joseph Logi demandant de faire varier la hauteur des arrières de sa propriété, rue St. Urbain.

Sa proposition de M. le Communiqué Côté,

Approuvée par M. le Communiqué Villeneuve il est

Résolu De transmettre ladite communication à l'ingénieur en Chef pour rapport.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de l'Aguedue sur le sujet de la requête demandant la pose de conduite d'eau dans la rue Mohou.

Sur proposition de M. Bloominiau l'esté.

Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est Résolu De donner instruction à l'Ingénieur Surintendant de l'Aguedue de procéder à l'exécution des travaux mentionnés dans ledit rapport, c'est-à-dire à la pose de conduite d'eau dans les rues de Ecoue, Souport et Fullon.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur Surintendant de la Voirie demandant qu'un exemplaire de l'almanach de l'adresse soit fourni à chacun des divisions du département de la Voirie.

Sur proposition de M. Bloominiau l'esté.

Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est Résolu Que le Surintendant du département de l'Empiement et de la Papeterie receive instruction de donner suite à l'édite demande.

Soumettre une communication du procureur de l'archevêché de Montréal, transmettant un compte pour location d'un terrain en face de l'archevêché.

Sur proposition de M. Bloominiau l'esté.

Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est Résolu De transmettre ledit compte à l'Ingénieur en Chef pour qu'il fasse rapport, et qu'il mette devant le Bureau le dossier en cette affaire.

Soumettre une communication de M. J. C. P. Verdun, se plaçant de l'Etat du territoire de la rue St-Hély, entre les rues Saint-Jean et Saint-Denis.

Sur proposition de M. Bloominiau l'esté.

Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est Résolu De transmettre l'édite communication à l'Ingénieur en Chef pour attention immédiate.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant d'élargir le trottoir de la ville de Verdun pour deux centes le genre des approches du pont de la rue Chouart.

Sur proposition de M. Bloominiau l'esté.

Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est Résolu De prier le Maire de Verdun à rencontrer le Bureau mardi, le 18 du courant, à 11. ³⁰ Hrs. A.M. pour discuter cette question.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur Surintendant, résidant en charge de l'œuvre de filtration, en réponse au petit signifié par M. S. Germain qui s'est plaint que l'interférence des travaux de l'Aguedue a subi le débordement du canal et de ce fait lui a coûté certains dommages.

Sur proposition de M. Bloominiau l'esté.

Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est Résolu De transmettre ledit rapport au département en foi.

Soumettre une résolution du Conseil prise par le Bureau d'augmenter dans le prochain budget le salaire du pompier et du comptable, des ouvriers et des forestiers en ce qui concerne moins de \$ 1,000 par année.

Sur proposition de M. Bloominiau l'esté.

Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est Résolu De déposer aux archives.

Soumettre une interpellation de M. L'abbé Larivière, priant le Bureau d'informer le Conseil si les conduites d'eau doivent être posées dans la rue Papineau, g. M. Beau.

Sur proposition de M. Blocheminier l'été,
Approuvé par M. Blocheminier Villeneuve il est
Résolu De transmettre ladite interpellation au
Sécrétaire de l'Assemblée pour rapport
d'urgence.

Sur un rapport de l'ingénieur en
Chef transmettant les renseignements
demandés par le Conseil, concernant les
ingénieurs, charpentiers, etc. engagés tem-
porairement depuis le commencement
de l'année.

Sur proposition de M. Blocheminier l'été,
Approuvé par M. Blocheminier Villeneuve il est
Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil.

Sur un rapport du département en
faisant connaître le Bureau que la Ville
Saint-Jacques a satisfait au jugement
obtenu contre elle par la Ville de Cartierville.

Sur proposition de M. Blocheminier Villeneuve,
Approuvé par M. Blocheminier l'été, il est
Résolu De déposer ledit rapport aux archives.

Sur un rapport de l'ingénieur en
Chef en réponse à une interpellation du
Conseil, concernant la chemin de la rue
Leconte.

Sur proposition de M. Blocheminier l'été,
Approuvé par M. Blocheminier Villeneuve il est
Résolu De déposer ledit rapport au dossier fins
qu'il a ce que les renseignements à l'Architecte
de la Ville soient fournis, et d'attirer
l'attention de l'architecte de la Ville sur la
nécessité de faire rapport immédiatement

Sur un rapport de l'ingénieur en Chef
avisant le Bureau que les réclamations
de la Federal Tobacco Company, au mon-
tant de \$ 100.00 pour dommages résultant
de l'incendie de sa propriété, rue St-Jacques

n'est pas fondée.
Sur proposition de M. Blocheminier l'été,
Approuvé par M. Blocheminier Villeneuve il est
Résolu De informer la Federal Tobacco Co. en
consequence.

Sur un rapport de l'ingénieur en Chef
recommandant d'accorder à la com-
pagnie de téléphone Bell la permission
d'ouvrir une tranchée dans l'avenue
Atlantique pour y construire des conduits
souterrains.

Sur proposition de M. Blocheminier l'été,
Approuvé par M. Blocheminier Villeneuve il est
Résolu D'approuver ladite recommandation et de
faire rapport au Conseil en consequence.

Sur un rapport du Secrétaire
des Achats et de Vente, recommandant
d'accepter l'offre faite par M. André
Dauvergne pour acheter, au prix de
\$ 25.00 le wagon à décharger l'asphalte
de second main portant le No. 3.

Sur proposition de M. Blocheminier Villeneuve,
Approuvé par M. Blocheminier l'été, il est
Résolu D'accepter ladite offre.

Sur un extrait du procès-verbal d'une
séance du Conseil, tenue le 10 septembre
1917, concernant la ligne homologuée de la
rue du Roy, entre la rue Saint-Jean Baptiste
et la place Jacques Cartier.

Sur proposition de M. Blocheminier l'été,
Approuvé par M. Blocheminier Villeneuve il est
Résolu De révoquer la résolution du Bureau des
Commisaires en date du 23 avril 1917 à
l'effet de recommander au Conseil de
donner instruction au département en fait
de prendre les précautions nécessaires à l'effet
d'effacer la ligne homologuée de la rue du
Roy, entre la rue Saint-Jean Baptiste et la

Place Jacques-Cartier.

Il est et outre
Résolu De faire rapport au Conseil les jours
suivants d'abroger sa résolution en
date du 11 juin 1917, approuvant le rap-
port du Bureau des Commisaires
pour sur la résolution précitée.

Soumettre une interpellation de M. Leduc
sur l'avis, concernant la question de
l'abandon des rues Soubisey, Sherbrooke
et Baye, dans le quartier Mercier.

Sur proposition de M. le Commissaire Leduc,
Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre ladite interpellation au
département en loi, M. Butler, pour rapport.

Soumettre un rapport du Secrétaire du
département des Privilèges, transmettant
la demande du département des Travaux
Publics du Canada pour le privilège de
construire une entrée à charbon pour le
troisième de la rue St. François Xavier.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Approuvé par M. le Commissaire Leduc, il est
Résolu De recommander au Conseil l'octroi des
dits privilèges.

Soumettre un rapport du département en loi
concernant le Bureau qui la réclamation
de la Compagnie des Travaux par elle
remboursée d'un somme de \$ 3,624.94
payer pour taxes par erreur sur certains
immeubles situés dans le quartier Jarry
doit être révisé.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Approuvé par M. le Commissaire Leduc, il est
Résolu De réviser ladite réclamation et d'informer
la Compagnie des Travaux en conséquence.
Soumettre une communication de la World's

Purity Federation demandent à la
ville d'envoyer des diligents à la croi-
sée de l'abbaye associ. Ils doivent aussi
venir à l'Université St. J.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Approuvé par M. le Commissaire Leduc, il est
Résolu D'informer ladite association que le Bu-
reau regrette de ne pouvoir accepter
cette invitation.

Soumettre une interpellation de M. Le-
chevin Wildon, concernant la contribution
de la ville à l'Union des Municipalités
Canadiennes.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Approuvé par M. le Commissaire Leduc, il est
Résolu D'informer le Conseil, en réponse à ladite
interpellation, que le Bureau des Com-
missaires est d'opinion que il est de
l'intérêt de la ville de continuer à faire par-
tie de l'Union des Municipalités Cana-
diennes, et qu'en conséquence le mon-
tant de la souscription annuelle pa-
yable à cette Association doit être main-
tenue dans le budget.

Soumettre un rapport du Secrétaire du
des Marchés, recommandant de
transporter à M. E. Payne le bail de M.
Leduc Lanthier, locataire de l'ital
à fruit et à légumes, portant le no.
50 dans le Marché Beauport.

Sur proposition de M. le Commissaire Amey,
Approuvé par M. le Commissaire Leduc, il est
Résolu D'accepter le transport dudit bail.

Soumettre un rapport de l'Architecte de la
ville, transmettant les plans soumis par
la Steel Company of Canada pour l'érection
d'un immeuble à charbon sur le lot de
cadastre, par le 2509 du quartier St. Joseph.

projet du canal Lachenaie.

Sur proposition de M. Bloominqui Aving.

Approuvé par M. Bloominqui Aving. Résolu De se recommander au Conseil l'approbation des dits plans.

Soumis des rapports de l'Architecte de la Ville, recommandant l'octroi des permis suivants:

J. Stultz, permis d'occuper le lot cad. subds. 259, 260-261. du quartier Saint-Gabriel, pour y recevoir, en un magasin et vendre du bois et du charbon.

La Compagnie A. F. Ryan Limited permis d'occuper le lot cad. 175 subds. 198-197-196 du quartier Notre-Dame de Grâce, pour y recevoir, en un magasin et vendre du bois de construction.

Sur proposition de M. Bloominqui Aving.

Approuvé par M. Bloominqui Aving. Résolu De se recommander ledit permis.

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, transmettant la requête de M. J. Stultz qui demande d'approuver le placement sur le lot cad. 174 subds. 53 et 55 du quartier Lajeunesse.

Sur proposition de M. Bloominqui Aving.

Approuvé par M. Bloominqui Aving. Résolu De faire droit à ladite demande, et de faire rapport au Conseil, en conséquence.

Soumis un rapport du département en loi, concernant l'état des affaires de la Compagnie Back River Power qui a demandé à la Ville de garantir des dettes, au montant de \$ 25,000.00

Sur proposition de M. Bloominqui Villeneuve.

Approuvé par M. Bloominqui Aving. Résolu De recommander le Secrétaire à demander à la Compagnie Back River Power que de soumettre au Bureau un état de son actif et de son passif (actifs and liabilities)

Les documents suivants sont soumis au Bureau, et

Sur proposition de M. Bloominqui Aving.

Approuvé par M. Bloominqui Aving. Résolu De les disposer aux enchères, savoir:

Rapports mensuels de l'inspection des permis de construction, de service de l'inspection des bâtisseurs, et de service de l'inspection de la Plomberie, pour le mois d'août dernier.

Le Bureau procède à l'ouverture des soumissions reçues pour l'achat de 650 tonnes de paille "Lobson", offerte en vente par la Ville

Les soumissions suivantes sont les plus élevées de la partie intérieure.

Peris offert par Town The Eldon Ebon Asphalt Co. \$ 8.00 The Asphalt Supply Co. \$ 14.00 et 14.50

Sur proposition de M. Bloominqui Villeneuve

Approuvé par M. Bloominqui Aving. Résolu De se recommander les dites soumissions à l'Ingénieur en chef et au Surintendant des Achats et des Ventes, par rapport.

Soumis un rapport du Surintendant des Travaux Publics et Royaux, demandant un crédit supplémentaire de \$ 600.00 pour l'achat du grain et de foin pour le bureau de son département jusqu'à la fin de l'exercice courant.

Sur proposition de M. Bloominqui Aving.